J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★ ★ No 287 (20 pages) UN NUMÉRO 50 c. Mardi 10 décembre 1974

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Economie fribourgeoise: inquiétude, mais le peuple, lui, n'en a cure...

(PAGE 7)

Après la votation du dernier week-end

Une course contre la montre pour un nouveau budget 75

De notre correspondant à Berne :

Au centre de ses travaux de lundi matin, le Conseil fédéral a examiné la situation née du refus populaire pour le régime financier destiné à améliorer l'état des finances de la Confédération. Avec une moins-value de recettes de 700 millions, le budget 1975 accuse maintenant un déficit de 1 milliard. Ce n'est pas supportable. Aussi un nouveau budget devra-t-il être présenté aux Chambres et le chef du département des finances propose, en attendant, d'utiliser provisoirement le budget 1975 première version. En ce qui concerne les crédits de paiement, le Conseil fédéral a décidé de ne les allouer que par tranches mensuelles de 5 %.

M. Chevallaz a d'autre part attiré l'attention du Conseil sur les possibilités de nouvelles compressions de dépenses et sur les nouvelles recettes envisageables après le vote de ce dernier week-end. Une séance extraordinaire du Conseil fédéral est prévue pour le 13 décembre et des décisions en matière budgétaire seront prises le 18 décembre. Le nouveau budget sera présenté aux Chambres lors d'une séance extraordinaire le 27 janvier.

En fait et pour assurer la transition, le budget voté est adopté provisoirement et partiellement moyennant les mesures transitoires suivantes : les crédits de paiements ne seront libérés que par tranches de 5 % mensuelles ; — aucun engagement pour de nouveaux projets ne pourra être pris ; — tous les crédits d'engagement du budget 1975 seront bloqués ; — une clause de sauvegarde permettra dans les cas urgents de sauvegarder la marge de manœuvre nécessaire pour la gestion.

Du point de vue juridique se pose la question de savoir si l'adoption d'un budget, provisoirement et partiellement, est admissible. Le Conseil fédéral répond par l'affirmative. Il est indiqué par contre que les Chambres conservent la liberté de décision dont elles auront besoin lors de l'élaboration du 2me budget 1975, qui tiendra compte de la moins-value de recettes de 700 millions voulue par le souverain.

J.-P. G.

(Lire la suite en page 10)

L'écrivain et sa femme visitant un musée à Stockholm
(Téléphoto AP)

La journée Soljenitsyne

STOCKHOLM (AP). — C'est incontestablement Alexandre Soljenitsyne qui aura la vedette aujourd'hui, lors de la remise solennelle des prix Nobel.

Sa venue à Stockholm a créé un tel succès de curiosité que toutes les places disponibles pour la cérémonie se sont arrachées. « Nous aurions pu remplir les 100.000 places du stade de hockey sur glace si nous l'avions voulu », a déclaré le directeur de la fondation Nobel.

C'est après la remise des prix aux lauréats de 1974 que Soljenitsyne recevra la médaille d'or et le diplôme pour le prix de littérature de 1970 qu'il n'avait pas voulu venir chercher lui-même à l'époque, craignant de ne pas être autorisé à retourner en URSS.

Le secrétaire de l'Académie suédoise des lettres, M. Gierow, avait voulu aller le lui remettre à Moscou mais il n'avait pu obtenir son visa.

Si la cérémonie officielle de la remise du prix avait été différée sine die, la somme de 400.000 couronnes avait cependant été transférée au compte de l'avocat suisse de l'écrivain.

PAGE 5 :

Disparition d'un écolier

Un écolier de La Chaux-de-Fonds, un petit Espagnol de 13 ans, a disparu du domicile paternel l'après-midi du 6 décembre. Il n'a sur lui ni argent, ni papier d'identité.

PAGE 10 :

Assurance maladie

Le comité du parti évangélique a décidé, après le rejet par le peuple de l'initiative et du contre-projet de l'Assemblée fédérale, de lancer une nouvelle initiative populaire pour améliorer l'assurance maladie.

PAGE 12 :

Basketball : championnat passionnant

Bien que dominé par trois formations, le championnat suisse de basketball n'en demeure pas moins passionnant car bien malin est celui qui pourrait désigner le futur champion, comme d'ailleurs les relégués certains.

CHRONIQUE RÉGIONALE : pages 2, 3, 5, 6 et 7.

INFORMATIONS SUISSES : page 10.

TOUS LES SPORTS : pages 11 et 12.

CARNET DU JOUR - PROGRAMMES RADIO-TV : page 17.

DERNIÈRE HEURE ET BOURSES : page 19.

LES IDÉES ET LES FAITS

La Suisse et l'UNESCO

La décision du Conseil des Etats, suivie de celle du Conseil national, de réduire de 10 % les crédits affectés à l'UNESCO (ce qui fait un montant en moins de 183.000 francs) traduit à l'évidence le malaise qu'éprouve la Suisse d'appartenir, en dépit de sa neutralité, à une organisation internationale. Et pourtant, l'UNESCO prétend ne poursuivre que des fins culturelles, éducatives et scientifiques. Que serait-ce si nous adhérions un jour à l'ONU entièrement politisée ?

On connaît les faits. Sous la pression d'une coalition arabo-communiste désormais majoritaire aux Nations unies et dans toutes les institutions qui gravitent autour d'elle, l'UNESCO a supprimé tout subside à Israël qui pourtant a apporté le plus large tribut aux valeurs civilisées et religieuses dans le monde, puisque sans l'ancien Testament, l'Alliance nouvelle, c'est-à-dire le christianisme n'existerait pas.

D'autre part, la même UNESCO a exclu de toutes ses grandes divisions régionales l'Etat hébreu, ce qui équivaut à l'effacer de la carte.

Outre les motifs politiques par trop voyants, un argument plutôt curieux a été avancé : Israël se livre à des fouilles dans la ville sainte de Jérusalem, autrefois jordanienne, pour retrouver et restaurer des lieux et des sites d'une incomparable valeur historique, là où s'est produit, disait Péguy, le seul Evénement qui soit jamais arrivé dans le monde : la présence du Christ. On est confondu que l'UNESCO dont l'une des vocations est de faire mettre au jour les vestiges du passé, puisse lancer l'interdit sur de telles investigations. Sa mission consisterait bien plutôt à les encourager, les Arabes durant tout le temps de leur occupation n'ayant jamais rien fait pour déterrer ces trésors.

Au surplus, c'est douter de l'honnêteté des savants, des archéologues et des chercheurs juifs, assistés d'éminents spécialistes étrangers, que de penser qu'ils saccageront ainsi la vieille ville arabe. Préférerait-on voir continuer à s'édifier les hideux « buildings » qui envahissent la périphérie et même le centre de Jérusalem plutôt que d'assister à la restauration des lieux saints, sous leur triple aspect hébraïque, chrétien et musulman ?

Quoi qu'il en soit, la décision de la Suisse de s'abstenir au vote de l'UNESCO a vivement ému notre opinion publique, ainsi que nombre de parlementaires. M. Graber a expliqué qu'ainsi l'exigeait notre neutralité. Mais c'est là une fausse apparence de la neutralité. Car en coupant tout crédit culturel aux Israéliens, on donnait par là-même satisfaction aux Arabes lesquels ne sont même pas satisfaits de notre attitude, puisque leur presse persiste à nous attaquer violemment et que Boumedienne, moins que jamais, ne fait mine d'indemniser nos compatriotes scandaleusement spoliés après la guerre d'Algérie.

Aussi est-il heureux qu'un socialiste neuchâtelois, le conseiller aux Etats Pierre Aubert, ait obtenu des Chambres une réduction symbolique. Ses arguments étaient irréfutables. La décision de l'institution était dictée par des mobiles politiques, discriminatoires et racistes auxquels la Suisse ne pouvait souscrire. En outre, naguère, une commission de l'UNESCO avait autorisé les fouilles à condition que les monuments arabes ne fussent pas touchés. Israël en avait donné l'assurance. C'est bien dès lors à une nouvelle offensive arabo-communiste que nous avons assisté.

René BRAICHET

P.S. Dans notre article de samedi sur l'avortement un « lapsus calami » nous a fait écrire que le projet Veil prévoyait l'interruption de grossesse à partir de la 10me semaine, alors qu'il fallait lire jusqu'à la 10me semaine Plus important est l'omission, par manque de place de notre conclusion. Evoquant la diversité des mœurs entre les cantons, nous ajoutions : « Nous n'en avons pas fini avec les méfaits de la centralisation législative et de l'introduction du Code pénal suisse ».

Vivant après vingt heures sous la neige

GARMISCH-PARTENKIRCHEN (AFP—). — Un jeune montagnard de 17 ans, Hans Struss, membre d'une équipe de sauvetage alpin, enseveli à la suite d'une avalanche sous une couche de neige glacée épaisse de six mètres, a été retrouvé vivant lundi matin après vingt heures de recherches, auxquelles participaient trois cents sauveteurs.

Un de ses camarades, âgé aussi de 17 ans et également victime de l'avalanche, était toujours porté disparu.

Dimanche matin, les deux jeunes garçons qui participaient à un exercice, s'étaient enfermés dans des trous de 1 m 50 où ils devaient attendre que les chiens les retrouvent. Les quatre membres de l'équipe avaient effacé toutes les traces des deux cachettes, afin de compliquer la tâche des chiens.

Ils étaient partis depuis vingt minutes, quand une avalanche se déclencha sur un front de 150 mètres. Une couche de six mètres de neige mouillée, qui commença de geler aussitôt, recouvrit les jeunes garçons, de sorte que le soir, les sauveteurs, tout en continuant leurs recherches, qualifiaient de nulles, les chances de découvrir vivants les deux disparus.

L'état de Hans Struss retrouvé lundi matin n'inspire pas d'inquiétude bien que le jeune homme souffre d'un choc nerveux. Trois heures après son retour à l'air libre, il a pu répondre à quelques questions.

Le Y-16 américain aurait vaincu le « Mirage »

OSLO (AP) — Les gouvernements norvégien, danois et hollandais ont décidé d'acheter le monoréacteur YF-16, fabriqué aux Etats-Unis par la « General Dynamics », pour remplacer les vieux chasseurs « F-104 Starfighter » de leur armée de l'air, écrit le journal « Morgenbladet » d'Oslo.

Le quotidien, qui est d'ordinaire bien informé sur les affaires militaires, ajoute que le gouvernement belge n'a pas encore pris de décision, mais qu'il achètera probablement aussi le YF-16.

Les ministres de la défense des quatre pays ont pris en considération les propositions de plusieurs constructeurs, dont Northrop, qui fabrique le YF-17, rival américain du YF-16, et Dassault, qui a mis au point en France le « Super-Mirage » FL-M53. L'avion suédois Viggen « Eurofighter » était également en compétition.

Sans révéler ses sources, « Morgenbladet » annonce que M. Fostervoll, ministre norvégien de la défense, qui a dirigé le groupe d'étude constitué par les quatre pays pour coordonner leurs acquisitions, doit faire une communication pour recommander l'achat du YF-16.

Le YF-16 aurait été choisi parce qu'il consomme moins de carburant et que son réacteur unique est plus solide que les moteurs des bi-réacteurs.

La commande des quatre pays se monte à 350 avions dans un premier temps et 250 plus tard.

Le Y-16 de la « General dynamics »
(Archives)

L'OFIAMT pressé de mettre au point une nouvelle formule de l'assurance chômage

De notre correspondant de Berne :

L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) met les bouchées doubles pour mettre sur pied une nouvelle conception d'assurance-chômage. Les différents systèmes cantonaux devraient être remplacés par une assurance obligatoire généralisée organisée au niveau fédéral. Y seraient en principe assujettis tous les salariés, sans tenir compte du montant du revenu. Ce projet, a expliqué au Palais fédéral M. Bonny, directeur de l'OFIAMT, est préparé par une commission de 33 membres, qui comprend notamment des représentants des partenaires sociaux et qui a commencé ses travaux au mois de mars dernier

Elle adressera avant la fin de l'année un rapport au Conseil fédéral. Pour le cas où la situation l'exigerait, une conception transitoire est en voie d'élaboration afin de permettre aux non-assurés — 80 % de l'ensemble des salariés actuellement — d'adhérer à une caisse et de pouvoir au besoin recevoir des indemnités dès les premiers jours de leur mise en chômage.

La commission est arrivée à un certain nombre de conclusions — nécessité d'une assurance obligatoire généralisée sur le plan fédéral. Tous les salariés y seraient assujettis sans tenir compte du montant de leur revenu.

J.-P. G.

(Lire la suite en page 10)

小食類 飯類 魚蝦類
類雞類 鵝類 鴨肉
素菜類 湯類 牛肉類
品飲類 麵類 品腥類

Le restaurant CHINOIS
sa « porte du bonheur »
au CITY NEUCHATEL
Tél. (038) 25 54 12

Signé : Baader-Meinhof

BRÊME (Reuter) — La police ouest-allemande pense que l'explosion dans lagare principale de Brême qui a fait cniq blessés est à mettre au compte de la bande à Baader-Meinhof. L'explosion est survenue dans un casier de consigne automatique du grand hall, au moment où s'y trouvaient des centaines de personnes faisant des achats de Noël.

Le porte-parole de la police a indiqué qu'un examen des restes du casier avait permis de retrouver les débris d'un extincteur, un instrument utilisé antérieurement par la bande à Baader-Meinhof.
(Téléphoto AP)

La grande ouverture

A l'approche des fêtes de fin d'année, alors que les gens sont pris d'une soudain envie de bouger en dépit du mauvais temps les spécialistes des voyages et du tourisme font état d'une intéressante mutation dans les habitudes des Suisses.

C'est que les touristes suisses à l'étranger sont de plus en plus nombreux, tandis qu'il y a de moins en moins de touristes étrangers en Suisse. Selon les résultats d'une statistique établie en 1973 dans trente et un pays, les nuitées des hôtes suisses s'y sont élevées à un total de douze millions et demi, soit sept pour cent de plus qu'en 1972.

Une enquête menée dans trente-cinq autres pays a fait ressortir qu'en 1973 quelque deux millions et demi de Suisses, soit un citoyen sur trois, ont franchi leurs frontières, sans nécessairement passer la nuit à l'étranger.

Mais le phénomène est tout de même extrêmement intéressant : le Suisse qui, jusqu'à un récent passé, se contentait de la beauté de ses paysages, éprouve à présent le besoin d'aller chercher sous d'autres cieux des éléments de comparaison et d'autocritique. Le peuple helvétique est même en passe de devenir l'un des grands « nomades » des temps modernes.

Bien entendu, le change avantageux du franc suisse est pour beaucoup dans cet engouement pour les voyages. Aussi les pays qui reçoivent le plus grand nombre de visiteurs helvétiques sont-ils ceux où l'on peut séjourner « pour pas cher ». En tête se place, pour l'année 1973, l'Italie, avec plus de quatre millions de nuitées à l'actif des touristes suisses. Elle est suivie de la France, avec près de deux millions de nuitées. Puis viennent l'Espagne, la Yousgoslavie, l'Autriche, l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne, la Tunisie, le Maroc et les Pays-Bas.

Mais les vols outre-Atlantique connaissent également la vogue à présent : ils ont augmenté entre 1972 et 1973 de 26 % vers les Etats-Unis et de 30 % vers le Canada.

Nul doute que les impressions et les idées que tous ces voyageurs rapportent des quatre coins de la planète marqueront peu à peu de leur empreinte le comportement de la population helvétique, appelée ainsi à ouvrir ses fenêtres de plus en plus largement sur le reste du globe.

R. A.

Sécurité totale par la
NATIONALE SUISSE ASSURANCES
Agence générale
André BARMETTLER
NEUCHÂTEL

AVIS TARDIFS
Fr. 3.— par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Canards congelés pce de 2 kg env. 11.80
aux Gourmets

Pour les amateurs de cuisses de grenouilles
tous les lundis soir, à gogo
Chez Gianni
à Peseux.
Réservez votre table.
Tél. 31 40 40.

SAINT-BLAISE
CE SOIR,
OUVERTURE DES MAGASINS
jusqu'à
22 heures
Dès 19 h 30, le Père Noël
et la fanfare Helvétia
seront dans les vues du village.

EXPOSITION - VENTE
Gravures anciennes
en noir et en couleurs.
Vues de Neuchâtel et de Suisse.
Gravures décoratives.
EUGÈNE REYMOND
Livres anciens
14, faubourg de l'Hôpital.

AU BAR CAFIGNON
MARIN
grande exposition d'étain
Qualité, choix.
Prix avantageux.

Tout nouvel abonné à
FAN - L'EXPRESS
recevra le journal
GRATUITEMENT
jusqu'à fin décembre 1974

FAN
L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT
JE M'ABONNE DÈS CE JOUR
* jusqu'à fin mars 1975 pour Fr. 26.—
* jusqu'à fin juin 1975 pour Fr. 50.—
* jusqu'à fin décembre 1975 pour Fr. 96.—
(* souligner ce qui convient)
Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.
Nom :
Prénom :
No et rue :
No postal : Localité :
Signature :
Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL
FAN FAN FAN FAN FAN

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

L'aménagement des rives et du port présenté au législatif d'Auvernier

De notre correspondant :

Le Conseil général d'Auvernier a siégé vendredi sous la présidence de M. Georges-Henri Germond, en présence de 26 conseillers. En début de séance, le président salua M. Jean-Claude Robert, nouveau membe radical du législatif, qui remplacera M. Armand Cuany, démissionnaire, à la commission d'urbanisme et à la commission du port et des rives.

Après approbation tacite du procès-verbal de la séance de mai, le Conseil général ratifia à l'unanimité l'arrêté fixant à 90 c. l'are la participation des propriétaires de vignes aux frais de la lutte contre les prédateurs de la vendange. Cet arrêté prendra effet en 1975.

A la suite des dégâts occasionnés par l'orage, le 30 mai, au bas du chemin de la Nicole et à celui des Racherelles, le législatif accorde par 24 voix et une abstention un crédit de 7800 fr. qui représente la part communale à la réfection de la canalisation sur un total de 30.946 francs.

« CAVEAU COMMUNAL »

En rappelant sa première motion qui fut acceptée en décembre 1969, M. Schetty développe une nouvelle motion sur la création d'un « caveau communal » dans les caves de l'ancienne maison des missions. Le motionnaire « prie le Conseil communal d'entreprendre toute démarche utile, notamment en lançant un appel à la population, afin de tenter de rassembler les objets adéquats (anciens outils de vignerons, de tonneliers, de cavistes et de pêcheurs, sans parler des gravures ou photographies ».

Le conseiller communal Henri Henrioud répond qu'un tel appel avait été fait au début de 1972. Un certain nombre d'objet viticoles a déjà été remis à l'autorité communale. Entre-temps, la question du Musée lacustre posée par M. Fischer s'est greffée sur ce projet. Des contacts ont été pris avec l'archéologue cantonal, M. Egglof, qui a accepté de conseiller l'exécutif. Récemment, il a fait parvenir des modèles de vitrines qui contiendront les objets à exposer. Le personnel communal nettoiera prochainement le local et un nouvel appel sera lancé à la population. M. Schetty ignorait la première démarche et s'en réjouit. La prise en considération de cette motion est votée à l'unanimité.

M. Javet développe ensuite sa motion concernant le changement de structure du Groupement des communes du Littoral. Il craint le pouvoir du groupement et se demande où en est la représentation de la commune, la responsabilité des délégués et la représentation des partis politiques. Il exprime des craintes pour l'avenir et pour la défense de l'autonomie communale qui ne doit pas reposer dans les seules mains du Conseil communal, le Conseil général devant être en mesure de faire part de ses critiques et suggestions. M. Donner lui explique que sur la base de la motion, le Conseil communal pourrait répondre sur l'heure à moins que le motionnaire ne désire un rapport écrit, ce qui est le cas. M. Godet qui est déjà intervenu en mai, met en doute la légalité et le pouvoir de cette association qui ne peut prendre aucune décision au nom des communes. M. Donner rétorque que le groupement n'a aucun pouvoir. Il est en quelque sorte une plate-forme de coordination. Dans le rapport qui sera présenté pour la prochaine séance, en janvier 1975, le législatif pourra se rendre compte de l'esprit constructif qui préside aux discussions. Par 20 voix, la motion est prise en considération.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Vient alors la motion de MM. Amstutz et Bürki concernant le remboursement des frais de transport de tous les élèves fréquentant Cescole. Sur 83 élèves du village, 17 sont en préprofessionnelle c'est-à-dire en âge de scolarité obligatoire. Les frais de ces derniers sont automatiquement remboursés puisque c'est à la suite de la réforme scolaire qu'ils ont dû se rendre à Colombier. Seule Bôle rembourse les frais de tous les élèves. Les motionnaires désireraient supprimer l'inégalité de traitement actuelle. Le groupe libéral admet qu'il y a inégalité mais qu'il ne faut pas être trop généreux. Se rend-on compte qu'en 1973, le coût annuel d'un élève a été de 3400 fr., pour passer à 3700 fr en 1974 et à 4100 fr. en 1975 ? Il faut commencer à renoncer à la « caisse providence ». Il faut rejeter la motion et laisser le Conseil communal examiner les cas particuliers. M. Descœudres estime exagéré d'aller au devant de tous les frais,d'autant que la motion ne tient pas compte de la situation des parents.

— La motion ne fait aucune proposition ; elle demande simplement qu'une étude soit faite, fait remarquer M. Bürki.

Le Conseil communal ne refuse pas de prendre la motion en considération. Des solutions diverses ont été envisagées. L'Etat, dans une circulaire fait état « des élèves dont les parents ne peuvent pas supporter les frais de transports ». Un rapport sera présenté lors de la séance de janvier. Par 11 voix contre 10, la motion est prise en considération.

RIVES ET PORT

Enfin, partie très intéressante de la soirée, au nom du Conseil communal, M. M. Perdrizat a informé l'assemblée, avec plan à l'appui de l'état et de l'aménagement des rives et du port. Il a évoqué les contacts pris entre les représentants de la RN 5, le Conseil communal et la commission des rives et du port. Il s'agit de « meubler » les rives avec un crédit déjà accordé à cet effet, et un projet a été établi. Il y aura des rideaux d'arbres au nord et au sud de la route, des arbres encore à l'arrière du port. La zone technique est envisagée comme un petit village avec place centrale.

Et la « gouille » à l'est du port ? Pourquoi ne pas la laisser et créer une circulation d'eau ? Le problème est à l'étude. Un amphithéâtre près de la jetée, une place de jeu assez vaste pour y organiser des kermesses ou des fêtes régionales. Une place de football est exclue, car cela nécessiterait des barricades et des treillis. Déjà quelques arbres ont été plantés au nord de la RN 5 : ils ont souffert du récent ouragan nocturne mais ils ont repris la « verticale ». La place de parc prévue à l'est pour 206 voitures et 10 autocars devra remplacer un parcage dans le village. Les pavés ayant été remis en valeur, il n'y aura plus de cases marquées.

Le déplacement au sud, de la voie du tram, proche de la route, dégagera certaines surfaces qui permettront par exemple une extension du collège et du préau. Des arbres seront également plantés. La station du tram se trouvera à la place de l'ancien glacis. Il y aura à l'ouest une autre place de parc pour ceux qui se rendront au port, mais le chemin d'accès n'est pas encore précisé. Une étude doit être faite pour laquelle un crédit sera demandé. Au port, les pontons actuels resteront où ils sont et ceux qui ont été commandés seront livrés en mars 1975. Dès lors le port pourra fonctionner.

Diverses questions sont encore posées : le déplacement de la voie du tram se fera en 1975 déjà ; au Grand-Ruau, à l'est de la maison Botteron, une passerelle permettra aux piétons de rejoindre le bord du lac.

PAS DE « CONSTRUCTIONS »

Après le déplacement de la voie du tram, la jonction au carrefour de Brena pourra être entreprise et l'on peut envisager qu'à la fin de l'été 1976, la route sera prête sur toute sa longueur. Quant à l'occupation du port, l'optimisme des responsables se maintient. Sans publicité,les deux-tiers des places sont déjà réservées. Le choix des amarrages n'est pas du goût de M. Fischer qui déplore qu'on ait trois pontons avec corps morts, deux et demi avec brancards, et un demi avec corps morts pour gros bateaux, et un avec piquets pour gros bateaux. Ajoutons encore qu'une sortie du port, côté est, est prévue pour les petites barques à rames. Quant aux constructions envisagées (salle de gymnastique, restauration), l'Etat est catégorique : c'est non ! Il y a eu trop de demandes allant du casino au particulier ! Dans l'ensemble, la commune n'est pas perdante. Le travail a été fait dans un sens positif et constructif.

Mentionnons encore le déplacement de l'allée du port partant précédemment à l'est de la poste (de la place des... Menteurs !). Elle part à la perpendiculaire de la fontaine de la place du Port-du-Vin pour atteindre le nouveau débarcadère. Elle sera également bordée de bouquets d'arbres alors qu'une trouée réserve la vue aux hôtels. Afin de mieux comprendre les indications qui viennent d'être données, les conseillers généraux et tous ceux que cela intéresse, sont convoqués le samedi 14 décembre à 9 h, à la station du tram, pour une visite de chantier. Les bottes sont recommandées !

Avant de lever la séance, le président Germond a encore donné connaissance d'une lettre de l'Association de l'aide au tiers monde qui demande qu'une somme soit prévue au budget soit pour soutenir la campagne du Jeûne fédéral, soit pour le Sahel. Cette demande fait pendant à une motion Descœudres. Le président du Conseil communal, M. Imfeld, a répondu que l'exécutif avait déjà passé aux actes, ce que l'on pourra constater dans le budget. Après des vœux de bonne fin d'année, les conseillers généraux ont pris le verre de l'amitié.

AVIS TARDIFS
Fr. 3.— par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE - NEUCHATEL
Ce soir, à 20 heures,
Temple du bas
Troisième concert d'abonnement
Rudolf Barshai
et l'orchestre de chambre de Moscou
L'art de la fugue de Jean-Sébastien Bach
Location : librairie Reymond, agence Strubin, tél. 25 44 66, et à l'entrée.

ATTENTION !
Référendum
Loi sur l'aménagement du territoire.
Renvoyez les listes au comité référendaire, Petit-Chêne 18, 1003 LAUSANNE
Aujourd'hui 10 décembre
DERNIER DÉLAI
(Le comité se charge des formalités de contrôle des listes)

Les LIVRES SOLDÉS
à Paris sont en vente à prix réduits chez
EUGÈNE REYMOND
Livres anciens
14, Faubourg de l'Hôpital.

Naissances

Nadia a la joie d'annoncer la naissance de son petit frère
Marco
7 décembre 1974
Laura et Joseph ORLANDO-MARZO
Maternité Pourtalès — Grise-Pierre 1, 2003 Neuchâtel

Cédric a la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur
Pamela
le 7 décembre 1974
Monsieur et Madame Guido RANIERI-ADAMINI
Maternité Pourtalès — Gare 27, 2017 Boudry

Monsieur et Madame François BONJOUR-MOTTAZ ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille
Barbara-Muriel
6 décembre 1974
Maternité Pourtalès Neuchâtel — 2523 Lignières

Prim enfance
Tous les articles pour futures mamans, bébés et petits enfants
CAP 2000 PESEUX, tél. 31 25 46

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel : 9 décembre 74. Température : Moyenne t 5,0 ; min., 2,6 ; max.. 5,6. Baromètre, moyenne : 722,2. Vent dominant : Direction : sud-ouest. Force : calme à faible. Etat du ciel : couvert, brouillard.

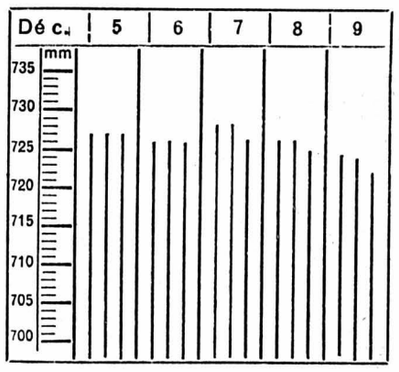

Niveau du lac 9 décembre 429.17
Température de l'eau 7 ½ °

Prévisions météorologiques jusqu'à mardi soir. — Nord des Alpes, nord et centre des Grisons : le ciel sera nuageux, régionalement très nuageux et quelques pluies locales pourront se produire, particulièrement dans le Jura, le nord et l'est du pays. La limite des chutes de neige s'abaissera vers 600 à 900 mètres et la température en plaine restera comprise entre 4 et 8 degrés. En montagne, le vent du secteur ouest se renforcera.

Valais : en bonne partie ensoleillé, plus nuageux l'après-midi. Température voisine de 0 en fin de nuit et de 10 degrés l'après-midi.

Temps probable pour mercredi et jeudi. — Nord des Alpes : périodes de précipitations entrecoupées de brèves éclaircies en plaine.

Sud des Alpes : en partie ensoleillé. Quelques chutes de neige au voisinage des Alpes.

Etat civil de Neuchâtel

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 6 décembre, Novak, Bohuslav, biophysicien, Bâle, et Hofer, Ilse-Maria-Luise, Neuchâtel ; 9. Riahi, Brahim, ouvrier de fabrique, et Moreillon, Janine-Marianne, les deux à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 5 décembre, Hugonet née Hass, Maria, née en 1913, ménagère, Lausanne, veuve de Hugonet, Jules-Henri ; 7. Renaud-dit-Louis née Felder, Margaritha, née en 1911, ménagère, Chambrelien, épouse de Renaud-dit-Louis, Paul-Arthur.

Avis mortuaires
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Arthur Ganière,
ainsi que les familles parentes et amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle
Augusta GANIÈRE

leur chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 84me année.

2088 Cressier, le 9 décembre 1974.
(Home Saint-Joseph)

Je suis la résurrection et la vie, celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort.
Jean 11 : 25

L'incinération aura lieu mercredi 11 décembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Prière de ne pas envoyer de fleurs mais de penser au Home Saint-Joseph, à Cressier (CCP 20-2000).

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société de crémation de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer le décès de son membre,

Mademoiselle
Augusta GANIÈRE

Avis mortuaires
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Ta vie fut remplie de travail et d'épreuves ; que ton repos soit doux. Dieu est amour.

Madame et Monsieur Stanis Kasprzak-Bernasconi ;
Madame et Monsieur Dominique Crotta-Bernasconi ;
Madame Esther Matli ;
Madame Angèle Rodari ;
Monsieur Robert Rognon ;
Monsieur et Madame Max Rognon ;
Madame Alba Rognon ;
les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame
Constantin BERNASCONI
née Yvonne ROGNON

leur chère maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui dans sa 82me année.

2006 Vauseyon-Neuchâtel
le 7 décembre 1974.
(Casse-bras 8)

L'incinération aura lieu le mardi 10 décembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Prière instante de ne pas faire de visite.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Et l'Eternel les conduisit au port désiré.
Qu'ils louent l'Eternel pour sa bonté.
Ps. 107 : 30-31.

La famille Perregaux ;
Madame Julia Brandt-Favre,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Louis PERREGAUX
PASTEUR

que Dieu a repris à Lui dans sa 85me année.

La Chaux-de-Fonds, le 9 décembre 1974.

L'incinération aura lieu, mercredi 11 décembre.

Culte au temple Farel, mercredi 11 décembre à 15 h 30. (Ancien temple Indépendant).

Domicile de la famille : 61, rue du Nord.

Prière de ne pas faire de visites

Suivant le désir du défunt, prière instante de ne pas envoyer de fleurs, mais de se souvenir de l'Eglise chrétienne missionnaire belge, c.c.p. 10-4270, Lausanne, avenue Davel 9

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure où le Seigneur viendra.
Mat. 25 : 13.

Madame Richard Kohler-Profoeta et ses enfants Fabienne et Frédéric, au Landeron ;
Madame Gertrude Kohler-Weber, à Combes ;
Monsieur et Madame Werner Kohler-Schüpfer et leurs enfants Jeannine et Nicole à Bülach ;
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Richard KOHLER

leur très cher époux, père, fils, beau-fils, frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 37me année des suites d'un grave accident.

Le Landeron, le 9 décembre 1974.
(Russie 41)

L'ensevelissement aura lieu mercredi 11 décembre 1974.

Culte au temple à 14 heures.

Le corps repose à la chapelle du cimetière

La **Maison SPONTA, ses amis, associés et collaborateurs** ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Richard KOHLER

leur associé et patron, survenu à la suite d'un accident.

Ils garderont un excellent souvenir de lui, de sa gentillesse et de son esprit de camaraderie.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun,

la famille de Monsieur Alexandre GERBER

profondément touchée des très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie très sincèrement les personnes qui y ont pris part par leur présence, leurs envois de fleurs, messages de condoléances, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci tout spécial à Messieurs les docteurs et au personnel de l'hôpital Pourtalès pour leurs soins dévoués.

Cortaillod, décembre 1974.

La famille de

Madame Ernest PELLI

profondément touchée des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil, remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs dons, leurs envois de fleurs ou leurs messages de condoléances, l'ont entourée durant ces jours de cruelle séparation ; elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive gratitude.

Un merci spécial aux docteurs et aux infirmières de l'hôpital Pourtalès.

Décembre 1974

La famille de

Monsieur Oswald GUYOT

vivement touchée de la sympathie et de l'affection qui lui ont été témoignées, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée ses remerciements sincères pour leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons.

Cernier, décembre 1974.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Musée de l'Areuse, à Boudry: un premier bilan prometteur

Le Musée de l'Areuse, à Boudry, a été remis sur rails de 7 septembre. La fin de l'année incite à faire le point de ce nouveau départ en compagnie de M. Hermann Hauser, président de la société. Le bilan présenté en une aussi courte période est prometteur. En moins de quatre mois, le musée a accueilli plus de 600 visiteurs: spécialistes, écoliers, habitants de la localité et de la région, touristes étrangers, etc., attirés par l'exposition temporaire de collections choisies qui se renouvellera désormais chaque année.

Autre fait positif: on a enregistré l'adhésion d'une cinquantaine de nouveaux membres dont plusieurs à vie et parmi eux, des groupements comme la Société des vignerons, désireux de contribuer à la remise en état du musée. Dans la deuxième quinzaine de janvier, une assemblée générale réunira anciens et nouveaux membres pour désigner les comités du musée et de travail aptes à poursuivre l'œuvre commencée.

DES FAITS RÉJOUISSANTS

M. Hauser à se propos, a relevé deux faits réjouissants: l'autorité communale manifeste un intérêt particulier pour l'avenir du musée et l'équipe de base est désormais constituée. Il s'agira maintenant de la compléter en trouvant des spécialistes et des aides bénévoles (ou à frais réduits) pour aller de l'avant: reclassement des trésors historiques abrités, vérification des données de l'inventaire datant de 1886, préparation de nouvelles manifestations, échanges d'objets, etc...

Le Musée de l'Areuse, en dehors de son intérêt purement régional, contient des collections de portée universelle dont les plus rares ont trait à la période lacustre. On y trouve les témoignages du passé de tous les continents et une vaste gamme d'objets précieux se réclamant des domaines les plus divers: haches et outils de pierre, poignards en os, statuettes, reptiles, estampes, gravures, livres anciens, poteries antiques, figurines chinoises, tableaux, oiseaux, insectes, vêtements anciens, monnaies, etc.

Un bref coup d'œil sur le livre d'or permet de lire les témoignages élogieux de savants du monde entier.

Le musée, qui a fermé provisoirement ses portes jusqu'au printemps, continue à recevoir la visite de groupes qui en font la demande. En attendant, on mise sur l'activité des membres pour trouver les moyens financiers nécessaires pour entreprendre d'autres pas.

UNE ÉVOLUTION IMPORTANTE

M. Hauser, en se penchant sur l'avenir, constate avec satisfaction l'intérêt accru que l'on porte à tous les musées du canton: restauration et organisation d'importantes manifestations dans les musées du chef-lieu, rénovation des musées du Val-de-Travers, du Musée de l'horlogerie de La Chaux-de-Fonds, etc... Une telle évolution contribuera, sans doute, à la promotion du tourisme neuchâtelois.

Quant au Musée de l'Areuse, dont les richesses innombrables proviennent notamment de dons de particuliers, son maintien et son développement permettront également d'attirer à Boudry et dans la région tous ceux qui continuent à se passionner par les legs de l'histoire.

J. P.

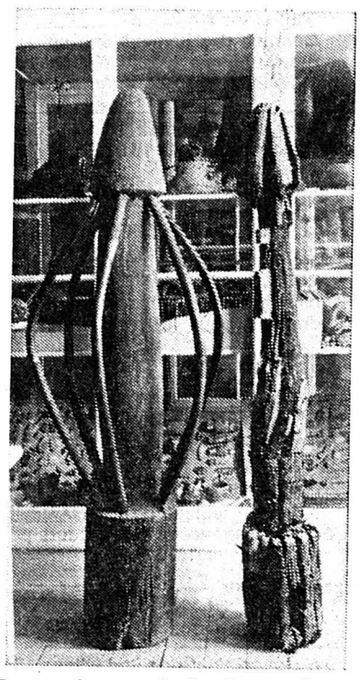

Deux « dames » (celle de gauche a été reconstituée) qui servaient jadis à enfoncer les pilotis des habitations lacustres

M. P.-H. Bolle à la Société d'histoire et d'archéologie

L'histoire des peines et pénitences à Neuchâtel

Les membres de la Société d'histoire réunis dernièrement à l'auditoire de l'Ecole de commerce, furent tout de suite mis dans le bain en découvrant sur l'estrade... quelques instruments de torture utilisés par nos ancêtres pour châtier les malfaiteurs et qui illustraient une intéressante causerie de M. P.-H. Bolle, professeur-assistant à l'Université sur « L'histoire des peines et pénitences à Neuchâtel » !

M. Bovet, président de la section du Littoral de la Société d'histoire et d'archéologie, présenta brièvement le conférencier et donna lecture d'une note d'honoraires d'un bourreau pour une exécution capitale. Les postes sont abondants et variés et les détails ne sont pas oubliés ! Le bourreau était un homme à la fois craint et respecté. Il avait le droit par exemple de prélever un fruit ou un légume aux bancs du marché. Le nom « bourreau » vient du patronyme Borel qui était le nom de l'exécuteur des hautes œuvres et qui s'est transformé au cours des siècles.

CHRONOLOGIE...

M. Bolle expliqua ensuite que la répression était vieille comme le monde. Cette répression violente ne choquait personne autrefois dans une société sans règles juridiques écrites. Il y avait une tradition orale par laquelle celui qui volait était coupable d'infamie et était rejeté hors de la société. Comme l'homme est vulnérable à la souffrance physique et morale, c'est par là qu'on va le punir et l'on fera appel à un bourreau qui s'effacera ensuite devant le geôlier, le gardien, le surveillant puis cédera le pas aux tuteurs et infirmiers modernes.

Entre le prévenu et le bourreau s'interpose ensuite un organe nouveau: le juge dont la fonction est de déterminer la culpabilité et de prononcer la sentence en toute équité. On a tout d'abord réprimé les crimes contre la religion puis, contre l'autorité publique et enfin contre des personnes (vols, viols, etc...).

L'accusé sera condamné ou absous selon trois systèmes :

a) système primitif : recours à la puissance divine (feu, duel, etc...) ;

b) système des preuves légales : la loi fixe les moyens par lesquels le juge doit découvrir la vérité ;

c) système de l'intime conviction du juge, (régime actuel).

UNE VIEILLE HISTOIRE...

La torture apparaît depuis la plus haute antiquité. Elle fait ici son apparition à l'époque romaine. Plus tard un des véhicules de la torture a été l'autorité de l'Eglise (tribunaux de l'inquisition). Sous l'influence de l'Eglise, les tribunaux laïques ont appliqué également la torture. Les tortures les plus employées furent : la corde tendue, l'estrapade (qui consistait à hisser le dondamné au haut d'un mât et à le laisser retomber), les brodequins etc... Ces tortures en vigueur depuis le XIVe siècle disparaissent à la fin du XVIIIe car à ce moment-là trois nouvelles règles sont appliquées.

La première prescrit que l'accusé soit à jeun depuis 8 heures ; la seconde précise que le supplice ne doit pas excéder une heure ; et la troisième indique que l'aveu ne sauve pas l'accusé de la torture.

Aucun texte ne précise les moyens de torture utilisés ici. Nous connaissons toutefois le supplice de l'eau (l'accusé est couché sur une table et on le force à boire), le supplice des pouces, le supplice du feu (on brûle la plante des pieds). A Neuchâtel, il y avait deux types de tortures : la question préparatoire qui servait à obtenir les aveux des accusés puis la question préalable qui fait partie intégrante de la condamnation. Elle vise à découvrir par dénonciation les complices éventuels. La torture est abolie en Prusse en 1740 ; en France en 1788. La révolution ne la réintroduira pas : elle tuera mais ne tortuera pas ! Ici, elle disparaît en 1815 sur intervention du roi de Prusse à l'occasion de l'affaire du faux monnayeur Schallenberg.

PEINES SOUS L'ANCIEN RÉGIME

La société s'est reconnu le droit de la peine de mort sur les incorrigibles jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. En 1766, un ouvrage paru à Lausanne, intitulé « Traité des délits et des peines » auquel était annexé un pamphlet anonyme de Voltaire était largement répandu à Berne, à Neuchâtel et à Lausanne. Cet ouvrage contribua à lutter contre la peine de mort et, dès lors, les exécutions devinrent très rares. La dernière eut lieu à Môtiers en 1834. Voici quelques exemples des peines infligées dans la Principauté de Neuchâtel jusqu'en 1848 :

— Le carcan ; on transporte le condamné d'un endroit à l'autre et on l'attache à un piquet sur une place publique ; — la flagellation : au fouet ou aux verges, en public les jours de marché (pas plus de 50 coups) ; — le fouet : très redouté car les blessures s'infectent facilement ; — la marque : très infamante, l'épaule étant marquée au fer rouge ; — le bannissement : ordre de quitter la Principauté et de n'y plus revenir pendant un certain nombre d'années. C'est une sorte de mort civile.

1854 : ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

Finalement, le 6 juillet 1848, marqua l'abolition des peines infamantes, le 13 juin 1854, l'abolition de la peine capitale, et l'année 1855, vit apparaître le premier Code pénal neuchâtelois rédigé par Alexis-Marie Piaget qui s'inspira du code Napoléon de 1810 avec des influences locales. Le châtiment corporel fut donc remplacé par la détention en prison et le bannissement transformé en prison à perpétuité. Pour cela, on construit le pénitencier du Saarberg, sur la colline du Mail, sur les terrains occupés aujourd'hui par les dépendances de l'Université. Le pénitencier « ouvre ses portes » en 1870 et le Conseil d'Etat nomme le Dr Louis Guillaume directeur. Une centaine de détenus occupent ce nouveau bâtiment. Ce pénitencier sera utilisé pendant 39 ans soit jusqu'en 1909. Dès lors une convention signée par les représentants des gouvernements neuchâtelois et bernois règlent la déportation des détenus à Witzwill. M. Bolle a traité en détail l'histoire du pénitencier de Neuchâtel dans le « Musée neuchâtelois », premier numéro de l'année 1973.

M. Bolle termina son intéressante conférence en présentant les divers instruments de torture qu'il avait apportés et qui illustraient avec « éloquence » les sévices et les peines d'autrefois.

Françoise FAHRNY

Licenciements dans le canton de Neuchâtel

Les frontaliers réagissent

De notre correspondant de Bâle :

Le comité de défense des frontaliers français, que préside M. Simon Kessler (Bâle), s'est ému de deux licenciements collectifs dans le canton de Neuchâtel. Les travailleurs français touchés par ces mesures seraient au nombre de treize dans une imprimerie du chef-lieu et d'une cinquantaine dans une fabrique d'horlogerie locloise. Les intéressés, dans les deux cas, auraient été exclus des mesures de reclassement courantes dans toute opération de licenciement collectif.

M. Simon Kessler a informé le ministre français du travail, M. Durafour, de cette situation, qui pourrait se généraliser si le ralentissement de l'activité économique venait à s'aggraver en Suisse. Il envisage, en outre, de soumettre ces cas de « discrimination » au Bureau international du travail, à Genève, « mais, a-t-il ajouté, ce n'est là qu'une éventualité. Nous comptons sur l'amitié suisse et les excellentes relations diplomatiques que ce pays entretient avec la France pour régler ce problème de façon humaine ».

Rappelons que le comité de défense des frontaliers français compte 80.000 adhérents, dont 48.000 pour la Suisse et 32.000 pour l'Allemagne fédérale.

L.

Le conducteur du Landeron n'a pas survécu à ses blessures

De notre correspondant :

On a appris, hier, la disparition brutale de M. Richard Kohler, décédé à l'âge de 36 ans, des suites d'un accident de la route. M. Kohler était bien connu au Landeron. De formation technique, il était actuellement en association à la tête d'une petite entreprise de bobinage électrique à Neuchâtel. Ayant des relations dans des milieux divers, il était connu comme un homme droit, un père affectueux et un ami serviable et disponible. Sa disparition tragique est douloureusement ressentie dans son quartier, rue de la Russie, où il laisse une femme et deux jeunes enfants de 6 et 8 ans.

Dans la nuit de vendredi à samedi, M. Kohler avait perdu le contrôle de sa voiture entre La Neuveville et Le Landeron et le véhicule s'était jeté contre un camion arrivant en sens inverse. Grièvement blessé, M. Kohler avait été transporté à l'hôpital Pourtalès.

Au tribunal correctionnel de Boudry

L'épilogue tragique d'une réconciliation

Le tribunal correctionnel de Boudry a siégé hier sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté de MM. Lucien Chollet, de Corcelles, et Jacques Deschenaux, de Chez-le-Bart jurés. Mme Jacqueline Friburghaus assumait les fonctions de greffier alors que M. Henri Schupbach, procureur général, représentait le ministère public.

Le tribunal devait juger J.-P. P. de Neuchâtel, prévenu d'homicide par négligence et d'ivresse au volant. En août 1973, après avoir passablement consommé de boissons alcoolisées P. fut impliqué dans un premier accrochage sans gravité. Un peu plus d'un mois plus tard, ayant récupéré son permis, il avait à nouveau circulé en état d'ébriété. Au mois d'octobre de la même année, soit trois mois après l'accident, le prévenu, qui avait fêté une réconciliation avec sa femme, dont il vivait séparé, but plus que de raison. Conduisant sous l'empire de l'alcool, il percuta de plein fouet avec son véhicule un tram à l'arrêt à Peseux. Sa femme qui l'accompagnait fut malheureusement tuée dans cet accident.

L'accusé semble avoir été durement touché par ce décès. Le procureur, dans son réquisitoire, a demandé une peine de huit mois de prison et 600 fr. d'amende, les frais devant naturellement être mis à la charge du prévenu. Il devait en faire une question de principe pour s'opposer au sursis, car que trois mois seulement séparaient les deux accidents, ce qui dans un sens établirait une récidive ; l'accusé était en effet en attente de jugement pour le premier accident lorsqu'il provoqua le second.

La défense s'efforça de démontrer que les éléments objectifs et subjectifs pour l'octroi du sursis étaient acquis et après réplique et duplique, elle demanda aux jurés de ne pas se laisser influencer par la menace de recours du procureur.

Après une assez longue délibération, le tribunal, a retenu que le prévenu avait reconnu tous les faits, ne contestant que le taux d'alcoolémie de la prise de sang qui présentait une différence illogique avec l'appareil à air ; comme d'autre part, son cas est aggravé par le peu de temps qui s'est écoulé entre les deux accidents, il a estimé que les conditions de sursis n'étaient pas remplies ; il a donc condamné J.-P. P. à six mois de prison ferme, ainsi qu'au paiement des frais qui se montent à 920 francs. L'arrestation immédiate est ordonnée, la peine dépassant trois mois.

Le budget au législatif

(c) Le Conseil général de Boudry se réunira le 19 décembre en séance ordinaire à la ferme Bellevue. A l'ordre du jour figurent la nomination d'un membre à la commission des comptes en remplacement de M. Jean-Pierre Boillod, nommé au Conseil communal : d'un délégué au Conseil intercommunal du centre scolaire de Colombier et environs, en remplacement de M. Boillod, démissionnaire.

Une nouvelle demande de crédit extraordinaire pour des travaux d'extension ainsi qu'une demande d'interdiction temporaire de construire dans certaines zones du territoire communal seront disputées avant que ne soit abordé le gros morceau que constitue le budget.

L'Ecole des parents

(c) Une grande animation régnait à la salle de paroisse de Boudry où l'Ecole des parents faisait une démonstration de bricolage. Le but : apprendre aux enfants les mille et une façons de confectionner des objets d'utilité et de fantaisie et la possibilité de faire une foule de petits cadeaux à peu de frais. C'est ainsi que plusieurs personnes dévouées démontrèrent comment faire de jolis petits tapis de Smyrne, de tisser des bouts de ficelle, de peindre des faïences et des porcelaines, de modeler les figurines avec de la terre de Chamotte, et enfin, de fabriquer des objets de décoration et d'ornement, des bijoux et bien d'autres choses. Il faut convenir que Mmes Meylan, Burnand et Kull, M. et Mme Vessaz, multiplient ainsi les heureuses initiatives.

PESEUX

Il y a un an

La terrible explosion

Le 10 décembre 1974 est une journée dont on se souvient à Peseux, puisque, peu avant 16 heures, une terrible explosion secouait le centre du village et anéantissait l'immeuble No 7 de la rue de la Chapelle, en causant des dégâts importants aux maisons voisines. De plus, la déflagration fit un mort et quatre blessés grièvement atteints. Plusieurs automobiles furent détruites, et grand fut l'émoi dans la population.

Depuis, les blessés sont heureusement rétablis, mais les ruines sont toujours là...

Une enquête difficile et longue a été entreprise par le juge d'instruction avec le concours d'experts. Le foyer de l'explosion se situe dans l'appartement du troisième étage où le robinet d'une cuisinière à gaz est resté en position ouverte. La locataire de cet appartement a été inculpée d'explosion par négligence, le jugement n'est pas encore intervenu.

Quant aux dégâts, l'établissement cantonal d'assurance contre les incendies a prévu des indemnités de plus de 461.000 francs pour les trois immeubles les plus touchés. Les autres dommages ont été réparés aux frais des assurances à l'exception des autos détruites ou endommagées, pour lesquelles seules les assurances-casco des propriétaires sont intervenues, si elles existaient.

Priorité refusée

● Au volant d'une automobile, M. E.F., domicilié à Neuchâtel, circulait hier vers 12 h 30, chemin de Perrière. A l'intersection de la rue Jean-de-la-Grange, alors qu'il bifurquait à gauche, il n'accorda pas la priorité à la voiture conduite par M. F.M., de Peseux, qui descendait cette rue en direction des Battieux. Collision et dégâts.

Travaux en perspective

● UN crédit d'un million de francs figure au budget 1975 des CFF pour l'installation du block automatique et d'enclenchements électriques à Vauseyon, à Serrières et à Auvernier.

Soirées réussies à la SFG de Colombier

Les responsables de la section de Colombier de la Société fédérale de gymnastique avaient mis sur pied un important programme pour leurs soirées de vendredi et samedi.

La présentation des gymnastes, filles et garçons en maillots rouges ou blancs, donna une première idée de l'importance des effectifs des divers groupes. En effet, on compte près de 160 enfants dans cette importante société.

Après les souhaits de bienvenue du président, M. Blaise Emery, le départ fut donné à un tour du monde, auquel fut convié le public. La musique, les costumes, les ballets, les jeux de lumières s'enchaînèrent et tout se déroula sans bavure. Les exercices de gymnastique à mains libres alternèrent avec les démonstrations aux agrès et les danses. Les costumes des divers pays, aux couleurs vives, mises en valeur par un éclairage bien étudié, étaient un régal pour les yeux. Les diverses productions présentées témoignèrent d'un bon travail de préparation et d'un choix bien établi des airs d'accompagnement. La qualité des prestations fournies prouva une intense activité et les démonstrations des jeunes gymnastes, aux divers engins, étaient très réussies. Les exercices présentés par les moniteurs et monitrices étaient également réussis. Tous les numéros du spectacle ont été vivement applaudis et plusieurs eurent l'honneur d'être bissés.

D'importants progrès ont été réalisés, depuis l'an dernier. La soirée du samedi s'est prolongée par un bal très animé, conduit par l'orchestre « Raymond Claude ». De nombreux parents et amis étaient venus encourager les gymnastes, lors des deux représentations.

Début de sinistre

Hier, vers 10 h 30, une machine à laver a pris feu dans la cuisine de l'appartement de M. R.A., 4, Crêt-du-Sable, à Colombier. Lorsque les premiers secours de Neuchâtel, alertés, arrivèrent sur les lieux, le début de sinistre avait été maîtrisé par les locataires, aidés d'amis. La machine est hors d'usage.

GORGIER

Au Conseil général

Un siège étant devenu vacant au législatif de Bôle à la suite de la démission de Mme Josy Markwalder, Mme Marie-Claude Schlaeppy, présentée par le parti socialiste, a été proclamée élue au Conseil général.

Informations horlogères

Maret : un exemple remarquable de diversification

— Un problème ? Allez voir Maret ! Ils font des miracles ...

C'est vite dit et ce n'est pas faux. La fabrique de pierres du Vignoble est connue loin à la ronde non seulement pour sa fabrication de base mais pour ses réalisations dans le domaine de l'infiniment petit, ses programmes de diversification et son laboratoire de recherche où travaille un employé sur six. Un jour, une société américaine a demandé à Bôle un million de rubis. Rien d'extraordinaire à première vue mais ce qui l'était, c'est que la commande devait peser un gramme. Un ! Les Yankees ont été servis dans les délais :

— Cela faisait 4400 pièces au millimètre cube ! se souvient M. René Maret. Et croyez-moi, il ne valait la peine de se baisser que si on en laissait tomber 10.000...

AU LOCLE, EN 1907 ...

Le travail de précision, la pièce minuscule et introuvable, le « petit truc » ce qui singularise et fait la force de cette entreprise aussi originale qu'atdifficile à faire : voilà, avec les pierres, tachante descendue des Montagnes dans les années cinquante avec personnel, armes et bagages. En dix ans, l'enfant pousse : une nouvelle usine sera construite et agrandie à deux reprises. Aujourd'hui, toujours en raison sociale individuelle, Maret occupe une centaine de personnes dans ses ateliers alors qu'une soixantaine d'autres travaillent à domicile.

Tout a commencé au Locle, en 1907, lorsque le grand-père, Fritz Maret, se spécialisa dans le façonnage artisanal et la mise en place des rubis pour échappements d'horlogerie. Ce fut durant longtemps le type même de l'entreprise familiale, n'occupant que quelques personnes et dont les clients étaient les fabricants d'assortiments encore disséminés à cette époque. Mais Fritz Maret ne manquait ni de cran ni d'idées et il avait le cuir assez dur pour oublier ennuis et difficultés de toutes sortes. L'entreprise s'adapta rapidement à la fabrication mécanique de série et, sans trop plier le genou, put traverser pavillon haut et les crises économiques et le grand remue-ménage des changements de structures de l'industrie horlogère.

Lorsque le grand-père meurt, en 1941, son fils René lui succède et après une période de stagnation due à la guerre, 1946 sonne l'heure du renouveau : en prenant la direction du Vignoble et de la technicité affinée. Maret arrive à Bôle pour s'y faire un second nom dans la qualité et la rationalisation. Un atelier concurrent est absorbé et ce sera la nouvelle usine où, depuis un an, Jean-Jacques, le petit-fils, dirige l'entreprise aux côtés de son père.

Mais qu'est-ce qui fait courir les Maret ? Il y a déjà les pierres, ce pain quotidien, pierres sans trous pour échappements et mouvements électroniques à résonateur, qui représentent un bon tiers de la production. Puis les plateaux pour échappements ancre et Roskopf, les goupilles Roskopf, les pivots et axes de précision pour instruments de mesure et des pièces diverses, toutes miniaturisées en métaux et en corindon.

Mais il y a la diversification, une corde que Maret pince avec un rare bonheur :

— La diversification horlogère, dit volontiers M. René Maret, ne doit pas être uniquement axée vers la micromécanique, elle-même menacée par l'électronique.

CHIRURGIE DENTAIRE DE POINTE

Alors, on a exploré des domaines nouveaux et c'est ce qui a amené Maret aux portes de la technique de pointe en chirurgie dentaire. Depuis des années, le corps médical cherchait le matériau adéquat pour fixer les implants dentaires. Or, argent, acier, alliages divers ou matériaux organiques furent ainsi essayés sans grands succès. Les métaux se dissolvaient plus ou moins rapidement sous l'action combinée de la salive, véritable électrolyte, et du sang. Des matières organiques synthétiques comme le nylon présentaient d'autres inconvénients, notamment celui de libérer dans le corps des agents amollissants.

A Bôle, on a trouvé la bonne voie en collaboration avec un dentiste lausannois, M. Sandhaus. Ainsi est né l'implant CBS (Cristalline Bone Screw) en oxyde d'alumine, un matériau céramique parfaitement toléré par l'organisme et d'une pureté supérieure à 99,5 %.

Des centaines d'interventions ont déjà été faites et réussies avec le CBS de Maret et cette technique est en train de révolutionner la chirurgie dentaire. Lorsque l'industriel de Bôle rencontre certains de ses amis passés par Lausanne, il leur demande toujours des nouvelles de leur santé :

— C'est parfait !, répondent-ils.

Et leur sourire en dit long sur le succès du CBS.

Le cap de l'odontostomatologie étant franchi, Maret s'oriente maintenant vers d'autres applications médicales de l'implant endo-osseux CBS.

LES HUGUENIN ...

La force des Maret, c'est enfin et surtout de ne compter que sur eux-mêmes. L'entreprise, techniquement indépendante, élabore elle-même ses méthodes de fabrication, construit ses propres machines et son outillage très particulier. De plus, le programme social a été très développé : quarante logements, puis douze autres financés cette fois par la fondation, ont été construits à Bôle ainsi que des maisons familiales. Un horaire « souple », le premier sauf erreur à être appliqué dans le canton, un service de transports, des activités sportives et d'autres avantages ont fixé le personnel. Pour ne citer qu'eux, M. Huguenin et sa femme sont fidèles à Maret depuis leur mariage : c'était en 1949 et eux aussi étaient descendus du Locle...

Cl.-P. Ch.

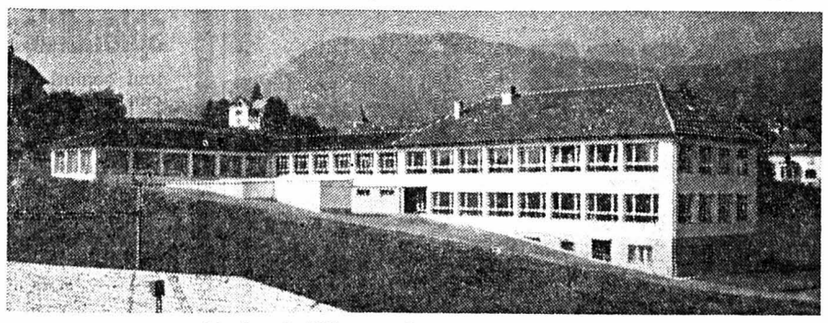

L'usine de Bôle : une heureuse diversification

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE

Vandales identifiés

(c) Les auteurs des actes de vandalisme commis au préjudice des propriétaires de villas aux Marnins ont été identifiés par la police. Il s'agit bien, ainsi que nous l'avions laissé entendre, de trois pensionnaires échappés de la maison d'éducation de la Montagne de Diesse. Les dégâts qu'ils avaient provoqués avaient été estimés à plus de 40.000 francs.

ARRÊTÉ, IL S'ÉCHAPPE DE NOUVEAU

Si la police réussissait à arrêter l'un des voyous, un jeune homme de 17 ans dans la journée de dimanche, il semble bien que celui-ci n'ait pas apprécié longtemps le retour au bercail. En effet, le lendemain déjà il reprenait le large... accompagné encore d'un camarade. Ce sont donc maintenant quatre individus que la police recherche activement avant qu'ils ne soient pris à nouveau par cette vilaine manie de tout fracasser.

On serait tenté de se demander si le régime de détention appliqué à Diesse est bien celui qui convient effectivement à ses pensionnaires.

AVIS OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE JUSTICE

Mise au concours

Par suite de nomination du titulaire à une autre fonction, un poste de

SECRÉTAIRE

(homme)

est à repourvoir au **greffe du Tribunal du district de Neuchâtel.**
Ce fonctionnaire aura notamment les attributions suivantes :
tenue complète d'un service du greffe du tribunal, y compris l'activité de greffier d'audience,
fonction de commissaire-priseur lors d'enchères publiques, etc.
Qualités demandées : excellente dactylographie, bon contact avec le public, bonne élocution, précision et rapidité dans le travail, discrétion absolue.
Titre exigé : certificat fédéral d'employé de commerce ou titre équivalent.
Obligations : légales.
Traitement : classe 9 ou 8.
Date d'entrée : 6 janvier 1975 ou date à convenir.
Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae et de copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 15 décembre 1974.

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté des lettres
AULA

Jeudi 12 décembre 1974, à 16 h 15
CONFÉRENCE DE
Madame Geneviève THIBAULT
(comtesse de Chambure, du Conservatoire national supérieur de musique de Paris)
Intitulée

L'ORNEMENTATION INSTRUMENTALE DANS LA MUSIQUE DU XVIe SIÈCLE

Cette conférence sera illustrée d'exemples musicaux.
Entrée libre — Le doyen

IMMEUBLES

A vendre

bel appartement

à l'ouest de la ville, 6me étage 4 1/2 chambres avec ou sans garage. Situation tranquille et ensoleillée. Vue étendue et imprenable. Place de jeux et piscine.
Prix : Fr. 180.000.—

Pour traiter et visiter, s'adresser à Etude Wavre, notaires, tél. 25 10 63.

CHALET

A vendre à Oltenleuebad (BE) dans la région de Gurnigel et à Bellegarde (FR).

August Brügger constructeur de chalets 1713 St. Antoni Tél. (037) 35 12 98.

A vendre à
BEVAIX
deux jolis appartements de 2 pièces. Hypothèques à disposition.
Tél. (038) 24 70 52.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

---

imarco sa
Rue de la Gare 36 — 2074 Marin — ☎ (038) 33 44 70

A vendre au Landeron (NE)

appartement résidentiel de 5 pièces

dans petit locatif, avec cheminée de salon, grande cuisine agencée, grandes chambres, deux salles d'eau.
Surface : 152 m2
Prix : Fr. 285.000.—
Garage : Fr. 15.000.—

A vendre à La Coudre-Neuchâtel

appartement de 2 1/2 pièces

tout confort. Vue imprenable.
Surface : 86 m2
Prix : Fr. 130.000.—

A vendre à l'est de Neuchâtel

1 immeuble locatif de 2 appartements de 5 pièces

Belle construction. Tout confort.
Prix : Fr. 620.000.—

A vendre aux Ponts-de-Martel

locatif

ancien, partiellement rénové.
Prix : Fr. 160.000.—
Rendement brut : 8 %

A vendre à Marin

terrain à bâtir

de 4300 m2.

A louer à Cressier (NE)

un appartement de 4 pièces

avec cuisine équipée, salle de bains, cave, galetas et place de parc.
Location : Fr. 540.— + charges.
Libre tout de suite.

A louer à Cressier (NE)

un appartement de 1 pièce

tout confort, avec salle de bains cuisine agencée, cave et galetas.
Location : Fr. 290.— + charges.
Libre tout de suite.

A louer aux Ponts-de-Martel

un appatement de 3 pièces

avec cuisine et salle de bains, pouvant également convenir comme appartement de week-end.
Libre pour début janvier 1975.
Location : Fr. 150.— par mois.

imarco sa
Rue de la Gare 36 — 2074 Marin — ☎ (038) 33 44 70

A VENDRE, belle

villa à deux logements

6 et 3 pièces, tout confort, avec cheminée, à la Béroche.

Adresser offres écrites à BV 3345 au bureau du journal.

CHAMBRES

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69

A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à Pierre-à-Mazel,

chambre indépendante non meublée

Loyer mensuel : Fr. 175.—

APPARTEMENTS DE VACANCES

SKI SOLEIL VACANCES RÉUSSIES
Vous désirez : intimité, indépendance, liberté, calme et confort ?
LOUEZ UN CHALET
ou un appartement « prêt-à-vivre » dans votre station préférée, en
SUISSE OU EN SAVOIE
Sélection
choix – disponibilité
RENT AGENCE
Institut Suisse de Location
1003 Lausanne-Gd-St-Jean 4
Tél. (021) 22 46 31 ou 22 46 32

A LOUER

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69

A LOUER pour le 24 décembre 1974 ou pour date à convenir, dans une petite maison,

appartement de 2 pièces

et dépendances.
Le locataire devra assumer le service de concierge d'une autre bâtisse de 7 logements.

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69

A LOUER pour le 24 décembre 1974 ou pour date à convenir, au chemin des Brandards (immeuble moderne),

logement de 4 1/2 pièces

avec confort.
Loyer mensuel : Fr. 680.— plus charges.

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69

A LOUER pour le 24 décembre 1974, à Hauterive (Marnière),

appartement de 3 1/2 pièces

Logement de service.

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69

A LOUER pour le 24 décembre 1974 ou pour date à convenir à Cortaillod (Pré-Gaillard)

appartement de 2 pièces

Loyer mensuel : Fr. 285.— plus charges.

FIDIMMOBIL
AGENCE IMMOBILIÈRE ET COMMERCIALE S. A.
GÉRANCES
St-Honoré ☎ 24 03 63 - Neuchâtel

A louer :

A la rue de Champréveyres 1, Neuchâtel

1 magnifique appartement de 6 pièces comprenant tout le confort moderne, cuisine agencée.
Loyer : Fr. 942.— place de parc intérieure : Fr. 65.—

Rue de l'Evole 53, Neuchâtel

1 chambre indépendante, non meublée. Loyer : Fr 150.— Libre immédiatement.

Rue des Parcs 42, Neuchâtel

appartement de 4 1/2 pièces, cuisine agencée avec frigidaire et cuisinière électrique. Loyer : Fr. 811.— Places de parc dans garage collectif : Fr. 70.—

Rue du Verger 9, Colombier

1 appartement de 2 pièces. Loyer : Fr. 427.—Cuisine agencée avec cuisinière et frigidaire. Libre dès le 1er janvier ou pour date à convenir.

Ces prix s'entendent charges comprises

S'adresser à Fidimmobil S.A. Saint-Honoré 2, 2000 Neuchâtel Tél. 24 03 63.

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69

A LOUER pour le 24 décembre ou pour date à convenir au Rocher

studio non meublé

Loyer mensuel : Fr. 365.—

A louer au Landeron

dépôt

dès le 1er janvier ou date à convenir ; local chauffé, 400 m2. accès facile pour camion.
Faire offres à M. R. Baumberger, bar le Saloon, Le Landeron. Tél. 51 39 98.

Plein centre,

splendide studio

(environ 30 m2, tapis bord à bord), tout confort, cuisine agencée.
Libre tout de suite ou pour date à convenir.
Adresser offres écrites à HB 3351 au bureau du journal.

A louer à Peseux (NE), dès le 24 février 1975, dans petit immeuble résidentiel neuf, ultra-moderne, bien situé, avec vue panoramique,

5 appartements Design

d'une conception nouvelle, comprenant une ou plusieurs terrasses privées et comptant 1, 2, 3, 4 ou 5 pièces. Equipement raffiné.
Tél. (038) 21 06 14.

A LOUER

APPARTEMENTS MODERNES TOUT CONFORT

Situation tranquille, cadre de verdure. Cuisines agencées, antenne TV.

LOYERS MODÉRÉS

A Cornaux

1 appartement de 3 pièces Loyer : Fr. 420.— y compris charges.
1 appartement de 4 pièces. Loyer : Fr. 495.— y compris **charges, libres dès le 24 décembre 1974.**

A Marin

1 appartement de 4 pièces loyer : Fr. 621.— y compris charges, libre tout de suite.

Au Landeron

1 studio, loyer : Fr. 310.— y compris charges, libre dès le 24 décembre 1974.
1 appartement de 3 pièces. Loyer : Fr. 500.— y compris charges, libre dès le 24 janvier 1975.

S'adresser à Gérance des Immeubles Dubied rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel téléphone 25 75 22, interne 81.

Etude Wavre, notaires Neuchâtel, tél. 25 10 63

offre à louer à

NEUCHATEL, près de la gare

appartement meublé de **2 CHAMBRES,** salle de bains-W.-C. et chambres meublées avec W.-C. et douche, pour le 1er janvier 1975

CRESSIER

beaux appartements de **2, 2 1/2 ET 3 CHAMBRES** tout confort pour le 1er janvier 1975

CORNAUX

bel appartement de **2 CHAMBRES** cuisine agencée, tout confort pour le 24 janvier 1975

NEUCHATEL, av. des Alpes

places de parc.

A louer à Cortaillod-village, immédiatement ou pour date à convenir,

appartement tout confort

3 pièces Fr. 446.— et Fr. 514.—
3 1/2 pièces Fr. 495.—, Fr. 502.— et Fr. 551.—
4 1/2 pièces Fr. 645.—
charges comprises.

Gérances Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel. Tél. 24 42 40.

A louer, à Boudry, libre immédiatement,

studio

Location mensuelle : Fr. 310.—

Fiduciaire Seiler & Mayor Trésor 9. Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

A louer, à Cortaillod, tout de suite ou pour date à convenir,

appartement de 4 pièces

tout confort, 3me et dernier étage avec vue (lac et Alpes).
Loyer mensuel charges comprises Fr. 570.—.
Tél. (038) 42 29 90, heures des repas.

ENTREPOT 800 m2 BORDURE ROUTE CANTONALE BEVAIX

à louer dès le 1er janvier 1975, accès par camion, quai de déchargement.

Ecrire sous chiffres 28-900299 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

A louer au Landeron, immédiatement ou pour date à convenir,

appartements tout confort

3 pièces Fr. 470.—/Fr. 480.— Fr. 485.—
4 pièces Fr. 625.— charges comprises.
Gérances Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel, tél. 24 42 40.

A louer à Boudry, immédiatement ou pour date à convenir,

appartement tout confort

4 pièces, Fr. 858.— charges comprises.

Gérances Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel. Tél. 24 42 40.

A louer

studio meublé

2 pièces, 290 fr., région Neuchâtel - Peseux, libre tout de suite.

Tél. 31 45 88.

A louer à

BEVAIX

un appartement de 2 pièces, vue magnifique, très jolie situation.
Tél. (038) 24 70 52.

Baux à loyer

en vente au bureau du journal

OFFRES D'EMPLOIS

Commerce de Neuchâtel cherche la collaboration

d'un retraité

à la demi-journée. Personne ayant été dans les affaires. Travail indépendant (pas de voyage ou de représentation).
Ecrire à case postale 1172 Neuchâtel 1.

Café du Mont-Blanc, Fahys 1, Neuchâtel, cherche pour entrée immédiate ou date à convenir.

sommelière

débutante acceptée. Congé dimanche plus un jour selon convenance.
Tél. 25 28 36.

Votre habitation familiale «CLÉS EN MAIN»

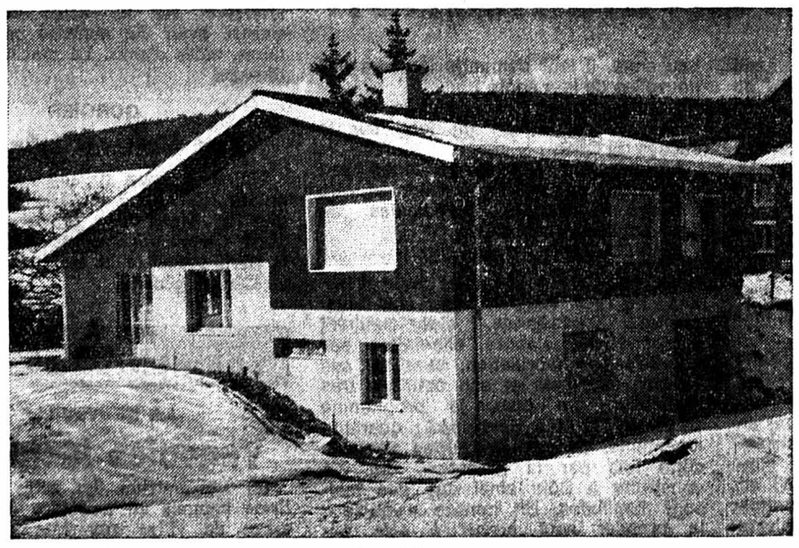

5 1/2 pièces

Cuisine agencée, cheminée de salon, tapis tendus, garage

Fr. 190000.–

4 1/2 pièces

même conception

Fr. 170000.–

VISITEZ SUR RENDEZ-VOUS
Pour tous renseignements, écrire sous chiffres 87-236
ANNONCES SUISSES S.A. « ASSA »
2, fbg du Lac - 2001 Neuchâtel

A louer, à Cornaux, pour le 1er novembre 1974,

appartements

3 pièces à partir de Fr. 450.—
4 pièces à partir de Fr. 550.—

● Appartements tout confort ● Construction soignée ● Cuisine agencée ● Parquet et tapis tendus.

Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

A louer à Colombier, tout de suite ou pour date à convenir,

splendide appartement 5 1/2 pièces

Grand living avec cheminée, 2 salles d'eau. Cuisine entièrement équipée, avec machine à laver la vaisselle. Piscine. Loyer mensuel 890 fr., charges non comprises.

S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel, tél. (038) 24 37 91.

A louer à Marin dans immeuble neuf, route des Tertres 2, au centre du village :

splendides 1 1/2 pièce mansardés

tout confort - cuisine équipée - tapis tendus - balcon - adoucisseur d'eau - ascenseur - antenne collective - TV Radio.
Loyer : Fr. 400.— + Fr. 40.— de charges.
Le loyer net comprend l'utilisation de la buanderie avec machine à laver automatique et séchoir électrique, ainsi que le service de conciergerie.

Renseignements et inscriptions auprès de :
LA NEUCHATELOISE, Compagnies d'Assurances
Service immobilier
Rue du Bassin 16, Neuchâtel.
Tél. 21 11 71.

CIBA—GEIGY cherche

pour son usine de MONTHEY VS

Nous cherchons, pour entrée dès que possible,

INGÉNIEUR - TECHNICIEN ETS ÉLECTRICIEN

pour diriger un service de 35 personnes environ, chargé de l'entretien préventif et du dépannage des installations électriques, de commandes et régulations de nos unités de production.
Nous souhaitons un collaborateur apte à diriger et animer un groupe de spécialistes, et possédant plusieurs années d'expérience dans l'industrie. Bonnes connaissances d'allemand nécessaires.

INGÉNIEUR - TECHNICIEN ETS ÉLECTRICIEN

chargé de l'étude et de la réalisation de nouvelles installations dans nos unités modernes de production.
Nous souhaitons un collaborateur ayant quelques années d'expérience, et si possible des connaissances d'allemand.
Il s'agit d'installations modernes, en général fortement automatisées, complexes et souvent conduites par ordinateur.

Les intéressés adresseront leur offre détaillée à Ciba-Geigy SA, référence FAN 1870 MONTHEY VS
M. Berlie, service du personnel, tél. 025/4 20 51, traitera avec discrétion les demandes complémentaires de renseignements.

VAL-DE-RUZ

En la Collégiale de Valangin

Un concert de l'Avent empreint de sérénité

Cette ambiance de calme qui caractérisait le concert donné samedi dernier en la Collégiale de Valangin n'était pas due uniquement à un programme très bien équilibré et à la valeur des œuvres exécutées, mais bien aussi et surtout au charme tranquille et heureux qui se dégage du couple formé par Heidi et Jozsef Molnar, à leurs qualités musicales aussi et à la présence du jeune et talenteux organiste qu'est Bernard Heiniger.

Pour flûte seule, Mme Heidi Molnar-Beiner exécuta une charmante « Suite en si mineur » de Jos. Bod. de Boismortier, au cours de laquelle chacun put admirer les qualités expressives, la sonorité chaleureuse et l'aisance de cette flûtiste. Une œuvre de Henry Eccles, pour cor et orgue et un « Noël », partita pour flûte, cor et orgue de G. Marks laissèrent à Jozsef Molnar le soin de charmer par le son de cet instrument qui enveloppe le public d'une certaine nostalgie. Le cor des Alpes, lui, représente un moyen d'évasion. Si ses possibilités sont restreintes, M. Jozsef Molnar sait en tirer un excellent parti. Dans les « Quatre Miniatures », de Philip Gibbs, les sons harmoniques de cet instrument se marient infiniment bien avec ceux de la flûte. M. Molnar exécuta encore un « Récitatif et prière » de Etienne Isoz et, de Jean Daetwyler, la « Prière du berger », œuvre attachante où le piccolo de Mme Molnar poursuit un charmant dialogue avec le cor des Alpes.

M. Bernard Heiniger, tout au long du concert accompagnait à l'orgue tantôt l'un, l'autre ou les deux instruments. Il l'a fait avec délicatesse et une connaissance découlant d'une déjà longue collaboration avec M. et Mme Molnar. A l'orgue seul, Bernard Heiniger exécuta trois émouvants mouvements de G. Martini « Preludio, Aria, Comunione », le « Prélude et Fugue en ut mineur » et le « Prélude en ut majeur » d'Anton Bruckner au caractère d'intériorité et de recherche et, enfin, le « Concerto en la mineur » de J.-S. Bach. Exécuté à l'orgue, ce concerto revêt un caractère tout particulier et séduit par ses premier et troisième mouvements (Allegro) qui entourent de leur exubérance tout italienne, l'« Adagio » central qui rappelle davantage J.-S. Bach et la profondeur de ses compositions.

Comme cela a été rappelé samedi, Heidi et Jozsef Molnar et Bernard Heiniger viennent à Valangin non plus seulement en musiciens, mais en amis de la paroisse. Cela se sent et permet à tous ceux qui se joignent à eux de passer de très beaux instants.

F. P.

Bons résultats pour la Société cynologique du Val-de-Ruz

(c) En cette fin de saison, plusieurs membres de la Société cynologique du Val-de-Ruz, « Les Amis du chien », ont participé à plusieurs championnats et concours. Ils ont confirmé les bons résultats de l'année :

CHAMPIONNAT SUISSE DE LA RACE BEAUCERON

Classe défense I : Charles Herdener avec Vanda, 1er rang, 392 pts, excellent avec mention.

Championnat suisse de la race dobermann, classe défense III : Gaston Golliard avec Hassan, 2me rang, 555 pts, excellent avec mention.

Concours organisé par le groupe du berger allemand Jorat, à Mézières : *classe A :* Charly Durand, avec Calif, 1er rang, 248 pts, excellent ; Simone Courant, avec Comtesse, 2me rang, 247 pts, excellent.

Classe défense I : Jean-Pierre Zuber, avec Bella, 1er rang, 386 pts, excellent, mention.

Classe défense III : Anne-Marie Schori avec Apache, 5me rang, 566 pts, excellent, mention ; Pascal Prêtre, avec Arno, 6me rang, 527 pts, très bon, mention.

Concours de la Société cynologique d'Yverdon : Edgar Nourrire, avec Asco, 6me rang, 378 pts, excellent, mention ; Charles Herdener, avec Vanda, 10me rang, 360 pts, excellent, mention.

Au Noël de la Société d'accordéonistes de Cernier : récompenses, pistaches et thé

De notre correspondant :

La grande famille, que constitue la Société d'accordéonistes « L'Epervier », était réunie, vendredi soir, à la salle de paroisse de l'Eglise catholique, à Cernier, pour fêter Noël. Comme de coutume, une classe d'élèves de Malvilliers participait à la fête. M. Georges Rufener, président de la Société, souhaita la bienvenue aux participants. Il a relevé le travail entrepris par son directeur, M. Georges Mentha, et par les membres. Le curé Joseph Vial et M. Jean-Louis Monnier, vice-présdient du collège des Anciens de la paroisse réformée, qui remplaçait le pasteur Jacques Lantz, ont apporté le message de l'église. M. Roger Dœrfliger, président de la commission scolaire, a ensuite, adressé quelques paroles à l'assistance.

RÉCOMPENSES

C'est, avec un plaisir non dissimulé, que M. Georges Rufener a remis, comme chaque année, les récompenses aux membres les plus assidus aux répétitions et aux manifestations auxquelles participe la société. Trois membres totalisent le maximum de présences, soit : Rose-Marie Aebi, Simone Carrel et Philippe Elzingre. Les membres suivants n'ont manqué qu'une seule fois : Jean-Pierre Aebi, Nicole Bésomi, Maria-Dolorès Camara, Silvia Mentha, Francine Soguel et Patricia Zeusch. Michel Bésomi, José Izquiero, Christiane Mentha, Marco Salvi et Monique Steiner n'ont manqué que deux fois. Lisette Gay a été absente trois fois tandis que Luc Bigler, Christiane Maeder, Christine Pfister et Daniel Schafer totalisent quatre absences. Les membres de la société ont témoigné leur reconnaissance à leur directeur, M. Georges Mentha, en lui remettant un cadeau.

La fête s'est déroulée, comme il se doit, en musique. Elle s'est terminée par la traditionnelle distribution de biscômes, pistaches et thé.

La Paternelle à Cernier

(c) La fête de Noël de la section du Val-de-Ruz de La Paternelle s'est déroulée, samedi après-midi, à la salle de gymnastique de Cernier. Si, comme à l'accoutumée, les enfants étaient nombreux, il faut relever la participation des adultes, plus importante que les années précédentes. Après les souhaits de bienvenue adressés par le vice-président, M. Roger Cuche, le curé Joseph Vial a apporté le message de l'Eglise. Deux films en couleurs, « La faune et la flore », tournés par M. Jean Galli, buraliste postal à Villiers, furent présentés par leur auteur. La fanfare des écoliers du collège de La Fontenelle, dirigée par M. Denis Robert, ont également recueilli des applaudissements. A l'issue de la fête, les enfants ont reçu le traditionnel cornet de friandises.

SAVAGNIER

Soirée gymnique

(c) Ouvrant la saison 1974-1975, la soirée annuelle de la section locale de la Société fédérale de gymnastique et de ses sous-sections a connu, samedi, un grand succès. Très en verve, les joyeux compères P. Cuche et J.-D. Matthey, troquant la salopette contre le complet-veston, le frac, la robe de bure ou la tenue rayée des forçats, présentèrent le programme et surent, entre chaque numéro, soulever l'hilarité du public. Le sérieux des pupilles (la plupart sont très jeunes) et des actifs se révéla dans les exercices aux barres parallèles, les sauts roulés et les pyramides. Dames et pupillettes, dans des ballets costumés : « Danse portugaise », « Les Charlôts », « Les Pantins », « Polka » furent vivement applaudies et bissées. Lors du final, onze pupillettes et cinq pupilles, très assidus aux répétitions, reçurent la traditionnelle cuillère ainsi que les monitrices, Mlles Nadine et Christine Gaberel et les moniteurs, MM. Jean-Claude Rollier et Jean-Claude Matthey. Un bal termina la soirée.

LE LOCLE

Au tribunal correctionnel du Locle

Un dangereux voleur condamné

Le tribunal correctionnel du Locle a siégé hier sous la présidence de M. Jean-Louis Duvanel, assisté de Mme Marguerite Blaser, du Locle, et de M. Michel Guinand, des Brenets. M. André Perret, substitut, représentait le ministère public. Mme Danièle Pislor assumait les fonctions de greffier.

J. D., 38 ans, domicilié à Maîche, actuellement détenu, est traduit en justice pour 14 cambriolages avec effraction, sept tentatives de cambriolage et dommages à la propriété pour un total de 27.000 francs. D. a accompli une partie de ces cambriolages en bande, notamment avec un certain E. M. Ces nombreuses infractions accomplies en quelques mois seulement, vont de la première, faite au Locle en mai 1974 dans un garage où D. prit plus de 3000 fr., à la dernière, faite en juillet dans une carrosserie de Suisse allemande où D. et ses complices volèrent plus de 5000 fr., en passant par un vol important chez un carrossier de La Chaux-de-Fonds de plus de 6000 francs.

BIEN ORGANISÉ

Les faits étant reconnus, l'interrogatoire est assez bref. On apprend que D. collaborait avec un homme jugé dangereux qui n'aimait pas qu'on le contredise et que D. n'était que l'exécuteur. Ces cambriolages étaient bien organisés. Me André Perret, substitu du procureur, admet la matérialité des faits reconnus tels qu'ils résultent de l'arrêt de renvoi Il y a vols, tentatives de vol, dommages à la propriété. Il qualifie le prévenu de voleur par métier. La bande dont faisait partie D. ne s'est pas créée au hasard ; c'est un prévenu dangereux et sa bande avait des ramifications avec d'autres bandes en France, plus spécialement à Marseille. Le procureur rappelle qu'à Moutier, lors d'une tentative de vol, le complice de D. a été blessé mortellement par un garagiste en état de légitime défense.

JUGEMENT

Le Ministère public requiert une peine de réclusion de trois ans. Le mandataire de D. conteste que son client soit un homme dangereux ; trois ans c'est trop. Après duplique de Me Perret, le tribunal se retire pour établir son jugement. Les faits sont graves et D. est un homme qui devait savoir ce qu'il faisait. Il est parfaitement lucide. Il le condamne à 27 mois de prison dont à déduire 152 jours de préventive et à payer 1250 fr. de frais. Le Tribunal ordonne l'arrestation immédiate de D.

Les Ponts-de-Martel Etat civil de novembre

NAISSANCES : 12 : (à La Chaux-de-Fonds) Wenger Sébastien, fils de Wenger Bernard-Alfred et de Rosemonde, née Darbellay ; 30 : (à La Chaux-de-Fonds) Zmoos Gilles, fils de Zmoos Jean-Michel et de Pierrette Edmée, née Robert-Charrue.

MARIAGES : 22 : Audétat Roger-Bernard, boucher, domicilié aux Ponts-de-Martel et Perrin Christiane-Evelyne, domiciliée aux Ponts-de-Martel et (à Lausanne) Ghanmi Houcine, étudiant, domicilié à Lausanne et Schumacher Isabelle-Catherine, domiciliée aux Ponts-de-Martel.

BROT-PLAMBOZ

Vente Pro Juventute

(c) Les élèves ont procédé, ces derniers jours, à la vente de timbres et cartes Pro Juventute. Ils ont, ainsi, récolté 682 francs, ce qui représente 2 fr. 70 environ par habitant.

Etat civil du Locle (5 décembre)

NAISSANCES : Simeone Patrizia-Angèle, fille de Cosimo, décolleteur et de Marise-Henriette, née Fahrny ; Di Nenno Sandrine, fille de Claudio, ouvrier de fabrique et de Henriette-Yvonne, née Ducommun-dit-Verron.

DÉCÈS : Lemgruber née Herren Georgette-Julienne-Sophie, née le 23 octobre 1909, ménagère, épouse de Leimgruber Raymond-Laurent.

LA CHAUX-DE-FONDS

A la Maison du peuple

Le Noël de La Paternelle : une réussite

L'une des plus importantes, si ce n'est la plus grande manifestation annuelle de La Chaux-de-Fonds vient de se dérouler ce week-end à la Maison du Peuple. Le Noël de La Paternelle, en effet, connaît à chaque édition un succès toujours croissant. On en veut pour preuve que les cinq séances organisées en après-midi ou soirée ont attiré près de 5000 personnes. La grande salle fut donc archicomble à chaque fois, dans une joyeuse et exhubérante animation. Il faut souligner que le programme proposé était une fois de plus très riche. Samedi soir, par exemple, après une ouverture en musique avec « Willy Kuhn Society-Band », une excellente formation de cinq artistes, on peut applaudir les « Sandys », des cascadeurs comiques, ou les virtuoses de l'harmonica, les « Baranovas ».

PROGRAMME VARIÉ

Visite toujours très attendue que celle du Père Noël qui distribua force friandises et conseils de bon aloi à la multitude de gosses un peu émus cela va sans dire. Puis le trio « Alexis », des clowns parodistes et musicaux, vedettes des plus grands cirques internationaux, déclenchèrent de grands éclats de rire avant de céder leur place à Willy Kuhn pour un tour du monde dans un éblouissant feu d'artifice musical. Il y eut encore les virtuoses du monocycle, le « Duo Reans », puis l'un des chanteurs du célèbre « Golden Gate Quartett », Big Jay qui offrit quelques magnifiques negros spirituals accompagnés par les « Baranovas ». Enfin, l'ensemble de Willy Kuhn devait conduire la danse.

Pour les après-midi, le programme quelque peu modifié permettait en outre de suivre les manipulations (avec du papier ou des ballons) de Liliane et enfin le tour de chant des « Roessli Sisters ». Un beau coup de chapeau à M. Baehler, président de La Paternelle et à toute son équipe : « leur » Noël fut en tout point une réussite comme en témoignèrent les applaudissements de milliers de gosses et d'autant d'adultes.

NOEL UN PEU PARTOUT

Mais en ce mois de décembre, de nombreuses sociétés organisent également leur fête de Noël. C'est ainsi que samedi soir, à l'Ancien-Stand, la musique des Cadets dirigée par M. Droz, donnait son traditionnel concert de fin d'année. On put également applaudir le corps des majorettes placé sous la direction de Mme Capt ainsi que le prestidigitateur Nesty. Un bal conduit par le « Kapelle-Krebs » devait mettre le point final à cette rencontre.

A l'Ancien Stand, également, mais dans la petite salle, avait lieu le Noël de la SFG « L'Abeille », qui s'ouvrit l'après-midi déjà pour les petits, tandis que le soir les aînés pouvaient suivre un riche programme monté par les membres de cette société.

Enfin, vendredi soir, aux Mélèzes, le Club des patineurs de la ville fêtait également Noël sur glace. Une manifestation qui vit les exhibitions de près de 150 enfants et rencontra un beau succès.

Ny.

Disparition d'un écolier

Le jeune Francisco Ignacio-Fernandez, 13 ans, Espagnol, écolier, domicilié rue de la Fiaz 38, à La Chaux-de-Fonds a disparu du domicile paternel, le 6 décembre, vers 15 heures.

Le jeune garçon répond au signalement suivant : 152 cm., de corpulence moyenne, il a des cheveux noirs mi-longs, et porte une veste de sport brune, un pullover bleu à rayures rouges, des pantalons de genre blue-jeans, des bottes rouges. Il n'a sur lui ni argent ni papiers d'identité. Tout renseignement concernant la disparition est à communiquer à la police de Sûreté de La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 71 01 ou au poste de police le plus proche.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS :

Corso : fermé

Eden : 18 h 30 « Pormo baby » (20 ans). 20 h 30 « Les mille et une nuits » (18 ans - prolongations).

Plaza : 20 h 30 « On m'appelle Providence » (16 ans).

Scala : 18 h 45 « Una breva vacanza » (16 ans). 21 h « Le nouvel amour de Coccinelle » (12 ans).

Permanences médicale et dentaire : En cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office : Coop, 70 rue de la Paix, jusqu'à 21 h., ensuite tél. 111.

Le Locle

Pharmacie de service : Mariotti, Grand-Rue 38 ; dès 21 h, tél. 117.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Val-de-Ruz

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.

Ambulance : tél. 53 21 33.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Institut international de presse engage

10 délégué (e) s

pour les régions du Jura, La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel.

Fixe + commissions. Avantages sociaux d'avant-garde.

La candidature de débutants sera prise en considération.

Prendre rendez-vous au No (038) 24 22 03.

« PIZZAIOLO »

est cherché par Trattoria Toscana.

Hôtel de la Fleur-de-Lys. Léopold-Robert 13, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 37 31.

Commerce de quincaillerie avec assortiment très varié et agencement moderne cherche

vendeur en quincaillerie et articles ménagers

Place stable et bien rétribuée pour jeune homme actif et doué. Entrée à convenir.

Adresser offres à : Quincaillerie de la Côte, Peseux. Tél. (038) 31 12 43.

Pour un travail diversifié nous cherchons un jeune

droguiste ou vendeur

ayant de l'initiative. Nous offrons une place stable avec possibilité d'avancement dans le cadre d'une entreprise commerciale spécialisée.

Faire offres, avec curriculum vitae sous chiffres JP 3353 au bureau du journal.

HOTEL grosser parking zentral modern CONTINENTAL leistung ↑ preis ↓ 2500 BIEL BIENNE

URGENT !

Nous cherchons

DUO

pour Sylvestre.

Tél. (032) 22 32 55.

L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

On cherche pour janvier

EMPLOYÉ (E)

à la demi-journée pour différents travaux de bureau.

Permis de conduire indispensable.

Région Le Landeron.

Tél. 51 30 32 - 51 30 23.

Etablissement de la ville cherche pour entrée immédiate ou à convenir

cuisinier

pour restauration sur assiettes.

Travail indépendant.

Congé le dimanche.

Tél. 25 66 15, dès 9 heures.

innovation

Vu l'extension des activités de notre groupe en Belgique et en France, **notre centrale d'achats, près de Zurich,** cherche de nouveaux cadres qualifiés, bien introduits sur les marchés suisse et étrangers et capables d'assumer des fonctions de :

ACHETEUR CENTRAL
ACHETEUR
ASSISTANT

pour les **secteurs confection, hardware, accessoires.**

Nous demandons :

— une formation commerciale complète
— bonnes connaissances des langues allemande et anglaise
— le sens de l'organisation
— un goût très sûr de la nouveauté
— une certaine expérience du commerce de détail
— disponibilité pour de nombreux voyages

Nous attendons vos offres manuscrites détaillées (curriculum vitae, copies de certificats). Vous pouvez obtenir quelques renseignements supplémentaires par téléphone auprès de **M. Brunner, chef du personnel, tél. (021) 20 19 11.**

GRANDS MAGASINS INNOVATION S.A. case postale, 1002 Lausanne.

VOULEZ-VOUS CHANGER ?

Nous cherchons à Bâle - à proximité de la gare SBB - un

collaborateur horloger

qualifié, indépendant, qui aurait plaisir à mener l'atelier tout seul.

Aide pour la vente à la demande.

Nous offrons une place en voie de développement très bien payée, semaine de 5 jours, 3 semaines de vacances, conditions sociales usuelles.

Veuillez envoyer vos offres à LEU Uhren - Schmuck - Bestecke Tellplatz, 4053 Bâle.

La Maison Reymond fbg du Lac 11, 2000 Neuchâtel, agent exclusif « HERMES PRECISA INTERNATIONAL » cherche, pour son atelier un

réparateur de machines à écrire

Place stable, ambiance agréable, bon salaire.

Envoyer offres écrites, en joignant un curriculum vitae et copies de certificats.

REYMOND Hermes Précisa

Etablissement de la ville cherche pour entrée immédiate ou date à convenir :

cuisinière

pour restauration sur assiettes ;

aide de cuisine

femme de ménage

Horaire de travail complet ou partiel. Congé le dimanche. Studio à disposition.

Tél. 25 66 15, dès 9 heures.

EGGER

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

TOURNEURS QUALIFIÉS

SUR TOUR PARALLÈLE

Nous offrons :

— salaire en rapport avec les qualifications
— ambiance agréable
— semaine de 5 jours
— horaire variable
— fonds de prévoyance
— transport assuré de Neuchâtel ou La Neuveville

Les candidats sont priés d'écrire ou de téléphoner à

EMILE EGGER & CIE S.A., 2088 CRESSIER (NE) Fabrique de pompes et de machines Téléphone (038) 47 12 17.

Hoechst-Pharma S.A.

Représentation générale des médicaments Hœchst d'une renommée internationale

cherche un

conseiller médical

pour la région de Neuchâtel, Bienne et le Jura bernois

FONCTION : renseigner et conseiller les médecins, établissements hospitaliers et pharmacies

EXIGENCES POSÉES : très bonne instruction générale (si possible maturité) ou solides connaissances de la branche. langues : français et allemand âge 25 à 35 ans

PRESTATIONS OFFERTES : salaire fixe et remboursement des frais gratification prestations sociales voiture à disposition

Si cette activité exigeante vous intéresse et si vous désirez en savoir davantage, veuillez nous appeler au numéro (01) 62 72 00, interne 256.

HOECHST

Hœchst-Pharma S. A., Bernerstrasse/Herostrasse 7, 8048 Zurich

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Au tribunal de police du Val-de-Travers

Il avait manqué un virage en raison du brouillard et de... l'alcool!

De notre correspondant :

Le tribunal de police du Val-de-Travers a siégé hier à Môtiers sous la présidence de M. Philippe Favarger. M. Adrien Simon-Vermot, substitut, puis Mlle Chantal Delachaux, employée surnuméraire, assumaient la charge de greffier. Deux affaires ont été renvoyées, l'une en raison de l'impossibilité du juriste de l'Etat de plaider, l'autre à cause de la maladie d'une accusée.

UN SEUL FAUTIF

Le juge a donné lecture de son verdict concernant un accident de la circulation survenu près du Bois-de-Croix, entre Travers et Couvet, la voiture de G.B. ayant été tamponnée à l'arrière par celle de A.C. qui avait été dépassée par la première, avant que celle-ci ne ralentisse. Deux audiences avaient déjà été consacrées à ce cas. A.C., en raison du doute, a été libéré de l'action pénale dirigée contre lui. Reconnu seul fautif de l'accident, G.B. paiera 90 fr. d'amende et 144 fr. 40 de frais.

POT D'ÉCHAPPEMENT CREVÉ

M.V. se rendant de Fleurier à Noiraigue, avait remarqué un contrôle de police entre Couvet et Travers. Au retour, il fut arrêté, un agent ayant remarqué que la voiture pétaradait.

— Votre pot d'échappement est percé, dit-il au conducteur.

Celui-ci nia mais l'agent avait bel et bien raison et rapport fut dressé. M.V., pour sa défense, a soutenu qu'un pot d'échappement troué ne causait pas de nuisance ; quant au bruit, il ne savait pas jusqu'à quel point il est toléré.

La loi est pourtant formelle : les pots d'échappement doivent être en règle. A la décharge de M.V., il faut préciser qu'il a fait faire la réparation le surlendemain de la contravention. Aussi le tribunal a-t-il réduit l'amende à 20 fr. alors que les frais se sont montés à 24 francs.

« J'AIMERAIS MIEUX FAIRE DU SERVICE »

A.B., ouvrier forain, se déplace souvent, et sa patronne lui règle ses factures. Or, il a reçu un bordereau d'exemption du service militaire pour un montant de 436 fr. et n'a rien versé, même après la sommation d'usage.

— De toute façon, je voulais payer et je préfèrerais faire du service, dit le prévenu...

Le procureur général demandait dix jours d'arrêts et la révocation d'un sursis. Après discussion avec le représentant du bureau des recettes de l'Etat, A.B. s'est engagé à verser 50 fr. par mois régulièrement dès le 1er janvier prochain. Après cet engagement, le tribunal lui a infligé trois jours d'arrêts avec sursis pendant deux ans, n'a pas révoqué le sursis prononcé antérieurement et a mis 20 fr. de frais à sa charge.

UN ACQUITTEMENT

Le 26 septembre, en début de soirée, une collision s'est produite à Fleurier, la voiture de M. D. ayant brûlé la priorité de droite à l'auto de R.M. Les dégâts matériels ont été assez peu importants. Après le choc, M.D. ne s'est pas arrêté. Il a payé par mandat de répression une amende de 400 fr. et les frais. R.M., sur la foi des déclarations de M.D., avait été renvoyé sous la prévention d'avoir pris un virage à la corde et d'avoir aussi porté une responsabilité dans cette collision. Un témoin oculaire de l'accident a infirmé les déclarations de M.D. et le président a libéré R.M., mettant les frais à la charge de l'Etat.

IVRESSE AU VOLANT

Ayant travaillé dans la région de la Côte-aux-Fées, R.T. redescendait à son domicile en voiture. Dans un virage sur la route Le Mont-de-Buttes - Buttes, il fut soudainement surpris par le brouillard. L'auto sortit de la route, termina sa course 100 m en contrebas. M.T. avait été éjecté du véhicule, ce qui, sans doute, lui sauva la vie. M.T. parvint non sans peine et trois heures après l'accident, à revenir sur la route où un automobiliste le recueillit pour le conduire à Fleurier. Souffrant d'une commotion, de contusions multiples et d'une plaie frontale, il resta trois mois à l'hôpital. Suspect d'ivresse, il fut soumis à une prise de sang qui révéla une alcoolémie de 0,97 grammes pour mille.

Selon les renseignements obtenus, M.T. est un ouvrier qualifié, très bon travailleur, un homme de toute moralité qui n'a pas l'habitude de fréquenter les cafés. Son accident est en somme dû à un double défaut de... parcours ! Le procureur avait requis contre lui 15 jours d'emprisonnement et 300 francs d'amende. M.T., qui a reconnu les faits, a sollicité une réduction de la peine car il est inconnu au fichier de la brigade de la circulation. Le juge a fait droit à cette requête en condamnant R.T. à dix jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, à 300 fr. d'amende pour ivresse au volant et fautes de circulation et à 233 fr. 50 de frais judiciaires.

Les recettes de la commune de Buttes sous la loupe...

De notre correspondant :

Les revenus de la commune de Buttes, prévus par le Conseil communal, pour l'année prochaine, sont en légère augmentation par comparaison au projet de budget préparé, il y a un mois.

Aux intérêts actifs, ceux du portefeuille représentent un montant de 10.000 fr. et ceux de la réserve de crise du compte courant, en banque, de 100 fr., les frais sur les titres s'élevant à 200 francs.

Au chapitre des immeubles produc les locations sont estimées à 16.000 francs, notamment pour la boucherie, la maison de ville et l'entretien de ces mêmes immeubles, ce qui occasionnera une dépense de 5000 francs. Le fermage de la Petite-Robella est supputé à 7900 fr. et son entretien à 3000 francs. Pour la Prise-Cosandier, le fermage a été fixé à 2000 fr. et son entretien à 1000 francs. La location du domaine de Longeaigue y figure pour 800 fr. et son entretien est fixé à 2000 francs. Le produit des champs communaux s'élèvera à 2700 fr., celui des locations des emplacements de week-end à 400 fr., et celui du poids public à 80 francs. Une dépense de 2000 fr. a été inscrite pour les assurances des bâtiments, l'eau, etc. et les amortissements représentent un montant de 1600 francs.

LE PRODUIT DES IMPOTS

Au chapitre des forêts, la part aux frais de gestion technique est de 14.000 fr., le traitement du garde-forestier de 18.000 fr., les prestations AVS-Alfa du personnel forestier de 6000 fr., l'achat de matériel et d'outillage de 2000 francs. Une somme de 16.000 fr. est prévue pour les plantations, de 12.000 fr. pour l'entretien de la dévestiture des chemins et murs forestiers alors que les cotisations aux organes forestiers et aux fonds des bois représentent 3700 francs.

Les frais de façonnage sont supputés à 80.000 fr., ceux de transports et de débardage à 34.000 fr., le transport du matériel en forêt à 2000 fr., les publications et frais de vente, escomptes aux clients à 5000 fr., les assurances du personnel contre les accidents à 11.000 francs. Quant au produit des bois de service, de bois de pâte et de bois de feu, ils s'inscrivent à 255.000 fr., les autres produits à 600 francs.

Le produit de l'impôt sur les personnes physiques rapportera, vraisemblablement, 315.000 fr., celui des personnes morales 12.000 fr., les escomptes accordés par la commune sont estimés à 5000 francs.

Les taxes sur les véhicules à moteur et les cycles rapporteront 12.000 fr., celles d'exemption du service du feu : 5500 fr., celles des chiens : 700 fr., la taxe d'épuration des eaux usées : 20.000 fr., de l'aide hospitalière : 13.000 fr., la taxe d'affichage et les timbres affichés : 100 fr., la taxe de déballage et des marchés : 200 fr., celle des permissions tardives, des patentes sur les jeux, de la vente d'alcool : 2000 francs.

Aux recettes diverses, la part communale à l'impôt de défense nationale est prévue pour une somme de 21.000 fr., alors qu'au chapitre des eaux, le produit des abonnements rapportera 24.000 francs. Les frais d'entretien et de réparation du réseau, inscrits pour 5000 fr. 7000 fr., représentant les amortissements sur les services industriels. Enfin, au service de l'électricité, une somme de 19.000 fr. constituera la ristourne due par l'Ensa à la commune de Buttes.

G. D.

Au Conseil général

A la suite de la démission de M. Denis-Gilbert Dubois, Mlle Jacqueline-Rita Meylan, présentée par le parti socialiste, a été proclamée élue conseillère générale.

Budget accepté à l'unanimité au Conseil général de Rochefort

Le président, M. Léon Rickli, en ouvrant la séance, souhaita la bienvenue à ces nouveaux citoyens, puis il passa à l'ordre du jour.

BUDGET VOTÉ

Le budget est mis en discussion. Les recettes fiscales sont budgetées à 382.000 francs et les taxes d'épuration, y compris les taxes de dessertes, s'élèvent à 35.000 francs. Les frais d'administration se montent à 67.600 fr., tandis que l'instruction publique représente une dépense de 142.560 fr., dont 64.000 fr. pour les écolages secondaires. Le chapitre des travaux publics figure pour une somme de 105.300 francs. La contribution de la commune aux frais des établissements hospitaliers est de 27.000 francs. Le total général des recettes s'élève à 468.920 fr. et les dépenses, à 462.086 fr. 20, le boni présumé est donc de 6833 francs. Le budget est voté à l'unanimité.

L'assemblée procéda ensuite à la nomination d'un membre à la commission d'épuration, en la personne de M. Bernard Matthey et désigna les représentants du Conseil général au Conseil intercommunal pour l'épuration des eaux de Montmollin-Rochefort, MM. Georges Lerch et Bernard Matthey.

Enfin un crédit de 5000 fr. est voté pour l'extension de l'éclairage public, à Rochefort et aux Grattes. En fin de séance, M. L. Camponovo, président du Conseil communal, s'associa au Conseil général pour féliciter les nouveaux citoyens, en leur remettant un livre en souvenir de la soirée et en les invitant à se joindre aux autorités pour une petite collation à l'hôtel de Commune.

Les grandes lignes du budget 1975 à Noiraigue

De notre correspondant :

Dernièrement, nous avons résumé le projet du budget élaboré pour 1975 par le Conseil communal de Noiraigue. L'excédent des charges sur les recettes et de 44.578 fr. et les amortissements atteignent 40.800 francs.

L'exécutif s'est expliqué sur les idées directrices ayant présidé à l'élaboration des prévisions budgétaires. La légère différence en moins des intérêts actifs est voulue car il faut utiliser à court terme les réserves des services industriels et de l'épuration des eaux et ne pas immobiliser des capitaux qu'il faudrait vraisemblablement emprunter pour les réalisations en cours et à venir. Le chapitre des immeubles productifs n'appelle aucun commentaire particulier sinon qu'il faudra s'occuper sérieusement du rendement des locations de terrains qui ne sont plus adaptées au coût de la vie. Aux forêts, l'exécutif s'en voudrait d'être pessimiste mais le budget présenté par l'inspecteur forestier semble ne pas avoir tenu compte du fait que le marché des bois n'a plus actuellement la même tenue qu'au début de l'année.

PRUDENCE

Le revenu fiscal présumé a été estimé avec prudence. Il apparaît aussi que les contribuables utilisent de plus en plus la faculté de verser un acompte sur leur impôt communal en bénéficiant d'un escompte de 3 %. Pour améliorer les liquidités en cours d'année, l'exécutif aimerait encourager cette tendance en modifiant le taux d'escompte.

Le rendement des taxes pourrait être sensiblement amélioré si l'étude consacrée à l'élaboration d'un nouveau règlement aboutit et relève la taxe d'exemption du service du feu. L'augmentation des frais d'entretien du réseau d'eau s'explique par le raccordement de trois nouvelles constructions et par la politique de révision des conduites et des hydrants pour améliorer le service de défense contre l'incendie.

Au service de l'électricité où le produit des abonnements comprend les redevances estimées à 15.000 fr, il devient évident que pour assurer un rendement égal à celui de ces dernières années, on devra se pencher sur l'étude d'un nouveau tarif, l'augmentation de 15 % votée le 8 novembre dernier, ne suffira plus. En outre, l'amélioration continue du réseau électrique doit être poursuivie. A long terme, un effort se révélera payant. Les postes « frais d'entretien » et « amortissements » qui peuvent paraître élevés, s'expliquent par cette ligne de conduite. En ce qui concerne les intérêts passifs, la collectivité paye un lourd tribut à l'épuration des eaux. L'intérêt sur le crédit de construction est là pour rappeler que l'effort consenti en vue de préserver l'environnement influence durablement les charges collectives.

JETONS DE PRÉSENCE...

Au sujet des frais d'administration, le Conseil communal a voulu, en préparant le budget, résoudre un problème qui le préoccupe depuis l'uniformisation des jetons de présence des membres du Conseil général et des commissions. Sous réserve de l'approbation du budget, l'administration communale versera en fin d'année, directement à l'intéressé, un jeton de présence de 5 fr. par séance, sur la base des listes de présence du Conseil général, établies par les procès-verbaux, et des commissions. Les traitements du personnel administratif ne comprennent pas, à l'encontre du budget 1974, la possibilité d'utiliser du personnel supplémentaire. On espère que la maladie ou les vacances ne viendront pas perturber le programme de travail et qu'ainsi il n'y aura pas à recourir à d'éventuels remplaçants. Il ne sera probablement pas possible à l'administrateur de compenser les vacances et le service militaire, comme cette année, par un programme important d'heures supplémentaires. En raison de l'augmentation « démentielle » des taxes téléphoniques, on réglera par écrit tout ce qui peut l'être sans trop charger le travail de l'administrateur.

TAXES D'ÉPURATION PLUS COUTEUSES ?

La mise en service des premières stations d'épurations a obligé l'exécutif à relever le poste consacré à cet effet pour tenir compte des frais inévitables à cet effet. Le chapitre de l'hygiène publique doit encore supporter l'amortissement des canaux-égouts. Pour l'instant aucune décision n'est prise mais cela n'exclut pas qu'à plus ou moins longue échéance, un projet de relèvement des taxes d'épuration sera soumis au Conseil général.

Dans son rapport à l'appui du budget, la commission scolaire a constaté que « l'augmentation des traitements, le chauffage et le nettoyage, l'enseignement supérieur et professionnel, le salaire de la concierge et l'amortissement contribuent à la majoration des dépenses l'année prochaine ».

La commission scolaire n'en ayant pas tenu compte, le Conseil communal a remanié son budget en prévoyant une réadaptation des postes « allocations de renchérissement aux bénéficiaires de retraités, enseignement ménager et bourses ». Les travaux de construction des canaux-égouts permettent de prévoir l'amélioration des routes communales. Dans le cadre des améliorations continues que l'on pense apporter aux services publics, le Conseil communal présentera prochainement une demande de crédit pour compléter les travaux budgétisés. Au niveau des prévisions budgétaires, dans le domaine des œuvres sociales, on assiste à une stabilisation des dépenses hospitalières, ce qui permet de reporter dans le temps l'étude d'une éventuelle taxe hospitalière, que plusieurs communes ont déjà introduite. En son temps, la subvention à la paroisse catholique avait deux faces : le versement annuel de 200 fr. et la fourniture gratuite du bois. Lors de la suppression du chauffage au bois, le Conseil communal a estimé la part de chauffage à 300 francs. Bien placé pour connaître les influences du prix du mazout, l'exécutif a décidé de porter à 700 fr. la subvention annuelle à la paroisse catholique.

« Cédez-le-passage » refusé

Dimanche vers 21 h, M. A. P., de Montbéliard (France), circulait de Bôle à Rochefort. Arrivé à la croisée, il n'a pas respecté le « Cédez-le-passage » et son véhicule est entré en collision avec l'auto cnduite par Mlle F. R., de Neuchâtel, qui de Brot-Dessous roulait en direction de Corcelles. Dégâts.

COUVET

6me « Blanche Randonnée »

(sp) Traditionnellement placée sous le patronage de notre journal, la 6me édition de la marche à ski « Blanche Randonnée », organisée sur la montagne sud du Vallon par le Ski-club de Couvet, se déroulera les 8 et 9 mars 1975.

Soirée annuelle de la S.F.G. Couvet

(c) Vendredi et samedi, à la Salle des spectacles de Couvet, s'est déroulée la soirée annuelle de la section locale de la Société fédérale de gmnastique. Devant une salle presque entièrement remplie les deux soirs, un programme intéressant fut présenté sur lequel nous reviendrons prochainement.

Conférence sur la Chine

(sp) Dans le cadre du cycle de conférences « Connaissance du monde » conjointement présentée à leur public par la Société d'émulation de Couvet et le Service culturel Migros, près de 80 personnes ont accueilli, à la salle de musique du vieux collège, Patrice Fava, qui est venu leur parler de la Chine. (A ce sujet, lire le compte rendu dans notre édition de vendredi).

J.P.D.

FRANCE VOISINE

Grave cas de pollution près de Dole: une dizaine de personnes intoxiquées par du chlore

Dimanche, vers 16 h., selon les directives du plan ORSEC, les forces de la protection civile du Jura et de la Côte-d'Or ont convergé sur l'usine Solvay de Tavaux où s'était produite la rupture d'une conduite de chlore liquide pour des raisons encore indéterminées.

Le communiqué de l'usine précise que un épais nuage de chlore s'est formé dans le secteur de la fabrication concernée. Il s'est peu à peu dissipé. Par la suite de l'absence de vent et du plafond très bas, il s'est dirigé tout d'abord vers les digues Solvay et le village de Damparis, puis, le vent tournant, vers les cités Tavaux. Grâce à la promptitude du personnel de l'usine, du service de sécurité et aux importants renforts reçus, un dispositif de protection et de rabattage des nappes de chlore a pu être installé à proximité de la zone touchée et un arrosage abondant a contribué à réduire son extension et à la maintenir pratiquement dans le site de Luine.

Une dizaine de personnes, principalement des pompiers, ont été intoxiquées et sept d'entre elles, plus sérieusement atteintes, ont été transportées au centre hospitalier Louis-Pasteur. Au nombre de celles-ci, se trouve le capitaine Bernard Boine, commandant des pompiers de Dole. Aux dernières nouvelles les jours de ces blessés ne seraient pas en danger.

Vers 20 h., tout danger était définitivement écarté et la fuite colmatée.

Avec l'Amicale des frontaliers du Haut-Doubs

L'Amicale des frontaliers du Haut-Doubs, dont le siège est à Morteau, a pris à l'unanimité, sur proposition de son comité directeur, la décision de promouvoir l'organisme en « Association nationale des frontaliers de France ». Cette résolution, adoptée à la fin de la semaine passée au cours d'une assemblée générale extraordinaire des adhérents de Villers-le-Lac (Doubs) répond — selon les dirigeants — au souci de « donner à leur organisme une audience nationale et de faire un syndicalisme apolitique en se démarquant des groupements de frontaliers trop politisés ».

La nouvelle association, qui d'après ses promoteurs doit pouvoir réunir 9000 membres répartis tout au long de la frontière suisse, de Bâle à Genève, conservera les statuts précédemment adoptés par l'amicale qui a douze années d'existence. Mais elle envisage d'étendre son audience et des contacts ont déjà été pris à ce sujet avec les travailleurs frontaliers de la frontière allemande.

Déviation

(c) Lorsqu'il s'agit de la future grande voie Besançon - Pontarlier - Lausanne, on parle, du côté français, des travaux futurs d'horizons 1977 et 1980. C'est à ce moment là qu'on réalisera, notamment, la déviation complète de la ville de Pontarlier, avec l'ouverture d'un tunnel et le lancement d'un grand pont sur le Doubs. Les commerçants de la capitale du Haut-Doubs ont manifesté quelque inquiétude face à ce projet. La Chambre de commerce les a rassurés. En effe,t une enquête récente a montré que peu de voitures, finalement, s'arrêtent à Pontarlier.Il faudra cependant, à la hauteur de la cité, sur la future autoroute créer deux grandes aires de stationnement et de renseignements. Les hôteliers, de leur côté, envisagent de faire construire à cet endroit un hôtel restaurant.

Secours en montagne

(c) L'administration envisage de créer, à Pontarlier, un Groupement de secours en montagne pour lutter contre l'incendie, mais également pour organiser toutes sortes de secours. Ce nouveau service pourrait s'installer au Centre de secours principal, qui dispose déjà, d'une solide structure. Cette création pourrait aussi comporter une « antenne » avancée sur le massif pour l'accueil des blessés, à Métabief, par exemple. Il s'agit, dans cette affaire, d'éviter un saupoudrage, qui éparpillerait les hommes et les services à travers le Haut-Doubs.

Le train de Morteau : dimanche ou lundi ?

(c) Une petite querelle, qui pourrait bien se rattacher au contexte politique local, a opposé, dernièrement, à Morteau, M. Cuenot, conseiller général socialiste à M. Genevard, maire centriste de la ville frontalière. Il s'agit d'un changement de service du train. Du dimanche soir, on est passé au lundi matin. Quittant Morteau, à 6 h, ce train du lundi arrive à Besançon, à 7 h 30. C'est le train des étudiants, qui préfèrent gagner la capitale comtoise, le lundi matin, plutôt que le dimanche soir. Or, M. Cuenot, au nom du comité de défense de la ligne, estime, pour sa part, que le service du dimanche soir était plus rentable. Une enquête est en cours auprès des usagers, pour savoir s'il faut ou non maintenir le train du lundi matin.

Le dernier mariage

(c) Jusqu'à présent, les Granges-Maillot, près de Levier, figurait parmi les communes à part entière, même si le hameau ne comptait que quatre fermes, un château et une quarantaine d'âmes. Par le jeu des fusions de communes, les Granges-Maillot viennent d'être rattachées à Levier, en même temps que l'administration et l'état civil. En marquant cet événement, le maire des Granges-Maillot , le comte Jean de la Rochefoucault avant de céder son écharpe, a procédé au dernier mariage de la commune, désormais rayée de la carte. Il est aussi le maître du lieu, puisqu'il possède entièrement les quatre fermes, les terres le château, les forêts, soit environ 1200 hectares.

Ce n'est pas sans émotion que le maire a présidé cette cérémonie qui unissait la fille de son adjoint à la mairie et de son fermier, un jeune secrétaire de la mairie de Levier. Une page se tourne dans ce coin de la vieille France. La République a « récupéré » la commune des Granges-Maillot, mais pas les titres de propriété !

L'assiette fiscale

(sp) Selon les prévisions établies par le conseil communal pour l'année prochaine, le montant imposable sur la fortune pour les personnes physiques, a été évalué à neuf millions de francs, rapportant ainsi 27.000 fr. à la caisse communale et les ressources s'élèvent à six millions de francs avec une recette de 312.000 francs.

Quant aux personnes morales, leur fortune globale est supputée à deux millions de francs, rapportant 5000 fr. à la caisse communale et les bénéfices s'élèvent à 90.000 fr., ce qui produira aussi une recette de 5000 francs alors que, pour le budget de cette année, on avait prévu une recette nette de 270.000 francs pour les impôts communaux ; elle passera, vraisemblablement, à 348.000 francs, l'année prochaine.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, L'Exorciste (18 ans).
Fleurier, patinoire : 20 h 30, Fleurier I-Viège I.
Môtiers, château : exposition de photos, Fabien Landry.
Môtiers, musée Rousseau : ouvert.
Fleurier : patinoire ouverte
Fleurier : Le Rancho, bar-dancing, ouvert jusqu'à 2 heures.
Médecin et pharmacien : habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28
Maternité de Couvet : tél. 63 25 25
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74
Fleurier, infirmière-visitante : téléphone 61 38 48.
Bureau de renseignements : Fleurier, av. de la Gare 11, tél. 61 18 76, télex 3 52 80.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 118.
Police cantonale : tél. 61 14 23.

De notre correspondant :

Le Conseil général de Rochefort a siégé récemment. A cette occasion, il avait convié les jeunes gens et jeunes filles ayant atteint leur majorité cette année.

FLEURIER

Réfection de la rue des Moulins

(c) Devenue l'une des artère principales du village, depuis l'ouverture de « La Pénétrante », la rue des Moulins subira une réfection, l'année prochaine, de la place du Marché au passage à niveau de la fabrique d'Ebauches. Un nouveau tapis sera posé. Le coût de l'opération est devisé à quelque 14.000 francs. Cette rue, ayant été déclassée par l'Etat, la commune ne bénéficiera plus de subvention cantonale et devra supporter, à elle seule, le coût des travaux envisagés.

Chez les Samaritains

(c) La section de Fleurier, de l'Alliance suisse des samaritains a eu la chance de bénéficier des connaissances de M. Rochat, infirmier. Le cours de soins aux malades à domicile s'est déroulé dans une bonne ambiance. Réunissant une vingtaine de participants qui, au fil de cinq leçons, ont eu l'occasion de se familiariser avec la manière de bien refaire le lit du patient, de transporter le malade, de lui administrer les médicaments, la pression, la pose de ventouses et bien d'autres petites choses qui deviennent très importantes quand la maladie s'installe au foyer.

Avec compétence, M. Rochat a aussi parlé de l'anatomie et de la façon d'entourer un malade. A la fin de la cinquième leçon, un examen sommaire a permis à chaque participant de recevoir un certificat puis de terminer la soirée d'une manière très agréable.

La fête de Noël sera célébrée par la section de Fleurier, ce soir au local. Quant à l'assemblée générale, elle a été fixée au 24 janvier. En 1975, il n'y aura pas de cours pendant le premier mois de l'année.

Nouveaux vagons pour les CFF

Les CFF viennent de passer commande à Schindler Wagons S.A. à Pratteln, de 200 vagons à deux essieux (Réd. - Pourquoi pas à quatre essieux ?) et à portes coulissantes du type Hbis, construits en métal léger. Le châssis est en acier soudé ; il est prévu d'y monter ultérieurement l'attelage automatique central UIC. La caisse et les portes coulissantes sont en métal léger soudé. Une partie des vagons de marchandises commandés sont équipés d'isolation calorifuge et de conduites de chauffage continues. Ces vagons seront utilisés principalement pour le transport de denrées alimentaires et ils seront loués à long terme aux diverses entreprises clientes des CFF.

LES VERRIÈRES

Soirée gymnique aux Verrières

(c) Décidément, l'activité des sociétés locales verrisannes est aussi intense que soutenue, si l'on se réfère à l'incontestable succès, remporté, samedi soir par la soirée annuelle des sections de la Société fédérale de gymnastique.

Un programme fort bien préparé et varié à souhait, avec costumes, fit passer de bons moments au public nombreux et enthousiaste, qui remplissait jusqu'en ses moindres recoins, la grande salle des spectacles. M. Fernand Meylan, président de la société, leur souhaita la bienvenue.

L'effectif total n'a jamais été aussi élevé. Il comporte en majorité des jeunes. La plupart des ballets furent bissés, notamment « A Vienne », présenté par les dames, « Les chaperons rouges » des petites pupillettes, « Les armaillis » des pupilles, « Les Charlots » des grandes pupillettes, et « La Java » qui souleva l'hilarité générale.

Comme dans les revues, la finale constitua une brève rétrospective de chaque ballet, pour la plus grande joie des spectateurs. Une fois de plus, la jeunesse verrisanne démontra qu'elle savait se distraire sainement.

VAUD

ORBE

Perte de maîtrise

(c) Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 3 h, M. R.M. circulant rue Granges-Saint-Germain au volant de sa voiture, a perdu pour une cause inconnue, la maîtrise de son véhicule qui a embouti un pylône de l'Orbe-Chavornay. M. R.M. a été transporté à l'hôpital d'Orbe, souffrant d'une fracture de la cheville. Sa voiture est complètement démolie.

AVIS DIVERS

R. MONNIER Travers 63 14 24 Couvet 63 19 22 Fleurier 61 28 08
INSTALLATIONS TÉLÉPHONIQUES
TÉLÉVISION
NOIR-BLANC + COULEUR

Avis mortuaire
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

IN MEMORIAM

à notre chère maman et grand-maman

Mathilde RAY-RADER

8 décembre 1972

tes enfants et petits-enfants.

Fleurier, le 8 décembre 1974.

JURA - JURA

Jura : non à l'amélioration des finances mais oui à une meilleure assurance maladie

De notre correspondant :

Les Jurassiens, comme le peuple suisse dans son ensemble, ont rejeté, samedi et dimanche, les mesures propres à améliorer les finances fédérales (12.743 oui et 19.423 non), mais accepté l'arrêté freinant les décisions en matière de dépenses (20.447 oui et 11.759 non). Rien d'étonnant dans ces résultats, les Jurassiens ayant les mêmes raisons que les votants des autres cantons de s'opposer à des mesures qu'ils jugeaient mauvaises.

En revanche, le corps électoral jurassien s'est singularisé en acceptant de manière très nette un projet rejeté partout ailleurs : celui visant à une meilleure assurance maladie. Les résultats enregistrés dans les sept districts sur cet objet sont les suivants :

	initiative pour une meilleure assurance maladie		contre-projet	
	oui	non	oui	non
Delémont :	4806	1821	835	5375
Porrentruy :	3643	1960	763	4575
Franches-Montagnes :	1501	849	335	1906
Moutier :	4994	3412	1483	6298
Courtelary :	3064	2959	1212	4599
La Neuveville :	460	828	306	936
Laufon :	766	1966	928	1679
Total du Jura :	19234	13795	5862	25368

La participation a été de 43,3 % à Delémont, 35 % à Porrentruy, 49,1 % aux Franches-Montagnes, 45 % à Moutier, 39 % à Courtelary, 41,4 % à La Neuveville et 36 % à Laufon.

Comme on l'aura constaté, l'initiative pour une meilleure assurance maladie a été acceptée dans l'ensemble du Jura et dans cinq districts sur sept : ceux de La Neuveville et de Laufon, aux deux extrêmités du Jura, donnant une majorité rejetante, et celui de Courtelary n'acceptant l'initiative que de justesse.

Comment expliquer ce « oui » jurassien à une initiative qui a été repoussée partout ailleurs ? Par le fait sans doute qu'à part l'UDC et le parti radical, toutes les formations politiques, y compris les démo-chrétiens, tous les syndicats, les associations telles que le M.P.F., ou l'Avivo recommandaient l'acceptation. Des comités de soutien à l'initative s'étaient constitués, jusqu'au niveau local. Et puis, disons-le, les initiatives à caractère social sont généralement bien accueillies dans le Jura, région où la perspective de créer un nouvel état incite à considérer sans appréhension les changements les plus fondamentaux. Il faut constater aussi qu'au-delà des divergences touchant à leur « question », les Jurassiens ont un esprit commun et une manière commune d'envisager les problèmes.

En cette période où il est surtout question de l'éclatement du Jura, il n'était pas mauvais que cette « parenté » soit mise en évidence à l'occasion d'un scrutin comme celui de dimanche.

Bévi

MALLERAY

Elle tombe sur une voiture

(sp) Vendredi soir, Mme Anna Panzetta, 18 ans, est tombée d'une fenêtre de son appartement située à plus de 9 m du sol, sur une voiture en stationnement. Souffrant de graves blessures, elle a été transportée à l'hôpital de l'Isle à Berne où ses jours sont en danger. Les motifs de cette chute ne sont pas connus.

DELÉMONT

Agression

(c) Samedi vers 23 h 30, deux dames de Delémont qui regagnaient leur domicile ont été agressées, sur le pont qui enjambe la Sorne derrière le garage Mercay, par un homme qui leur a volé leurs sacs à main. La police enquête.

RECONVILIER

Elections municipales

(sp) Faute de place nous n'avons pas pu donner, dans notre édition d'hier, les résultats des votations comernant la commission d'école de Reconvilier. Ont été élu, pour le parti socialiste : Werner Tuscher, 526, nouveau, Josiane Eichenberger, 438, ancienne, François Nussmauner, 362, nouveau ; (UDC), Pierre Zurcher, 418, nouveau, Ginette Friedli, 399, nouvelle, Bernard Rossé, 392, nouveau et Eric Voiblet 376 ; (libéral), Hélène Hofmann, 486, ancienne, Gérard Eichenberger, 442, nouveau, Gaston Verpillot, 373, nouveau. A relever que la répartition des sièges connaît un changement. Le parti socialiste et le parti libéral qui avaient tous les deux quatre sièges, en perdent tous les deux un, le Groupement hors-parti n'est pas représenté et c'est ainsi l'UDC qui gagne trois sièges ce qui porte son total à quatre.

Obsèques du rédacteur en chef du « Démocrate »

C'est en présence d'une très nombreuse assistance que se sont déroulées, hier après-midi, à Delémont, les obsèques de M. Charles-René Beuchat, rédacteur en chef du « Démocrate » qui est décédé subitement jeudi, à l'âge de 48 ans.

M. Jacques Stadelmann, président de l'Association de la presse jurassienne, rendit hommage au défunt au nom de ses confrères jurassiens et plus particulièrement en celui des rédacteurs et collaborateurs du quotidien delémontain. C'est à sa table de travail, à la rédaction de son journal, que M. Charles-René Beuchat a été frappé d'un malaise auquel il succomba peu de temps après à l'hôpital de Delémont.

CHATILLON

Elections à la commission d'école

(sp) Les élections municipales de Châtillon ont été relevées dans notre édition d'hier. En ce qui concerne la commission d'école, sont élus : Jacques Respinguet, 118, Laurent Beuret, 92, Georges Humard 91, Denise Van op den Bosch, 88, Fernand Comte, 87. La majorité absolue de 76 a été atteinte par Marie-Antoinette Cortat qui n'a toutefois pas pu être élue étant donné que cinq candidats avaient plus de voix qu'elle.

BIENNE - BIENNE

A travers « Les nouvelles annales biennoises », les citadins découvrent le passé de leur ville

« Les nouvelles annales biennoises », livre relatant les événements de la vie locale, en 1973, sont sorties de presse. Le maire Fritz Staehli, Daniel Graf, député, Max Oberle, chancelier, Alain Berlincourt, bibliothécaire, Franz Bohlen, directeur, Marcus Bourquin, archiviste, Raymond Bruckert, géologue et Walter Jaggi de la chancellerie municipale, font partie de la rédaction responsable qui édite ce livre.

Dans la première partie, c'est M. Bruckert qui définit la région biennoise et sa structure industrielle (voir notre édition du 2 décembre). Un article, signé F. Antenen, fait une analyse intéressante de la composition géologique du sol biennois. On y constate que toute la ville a été bâtie sur des alluvions de la Suze. Mme Ingrid Ehrensperger parla des quelques trésors cachés, appartenant à la ville, et notamment d'un remarquable tableau d'autel, doublé et pliable. Cette pièce, qui date de l'époque gothique est d'une facture remarquée, selon l'historienne. Malheureusement, elle est restée jusqu'à présent, faute de locaux d'exposition, dans les caves du Musée Schwab. En 1973, cette pièce fut soigneusement restaurée par des spécialistes de « L'Institut für Kunstwissenschaft », de Zurich. Cette œuvre d'art va être placée, prochainement à l'église du Temple allemand, à Bienne. Ce tableau qui avait été remis à la ville, en 1873, faisait partie de la donation Heilmann. Toujours dans le domaine culturel, M. Bourquin décrit les œuvres de la collection de Léonie Wartman, collection qui a été léguée par la défunte à la ville. Ces portraits, pour la plupart, permettent un tour d'horizon des autorités biennoises qui ont œuvré, pendant les siècles passés, à l'industrialisation de la région.

M. Otto Leuenberger, architecte, retraça les épisodes de la construction de l'ASUAG sur l'ancien Krautkuchen, construction qui illustre, d'ailleurs, la couverture des nouvelles annales biennoises.

PAS D'AMATEURS D'ART

La deuxième correction des eaux du Jura est évoquée largement par Fritz Probst, rédacteur. Les 150 ans d'existence de la caisse d'épargne sont également développés par M. Raymond Bruckert. A l'occasion des 125 ans de la communauté juive, à Bienne, M. Vital Epelbaum fait un excellent historique de l'histoire juive biennoise. On constate que c'est au moyen âge déjà que des juifs avaient choisi Bienne pour s'y installer. La Société des employés de commerce fêtent leur centième anniversaire, la fabrique de machine Henri Hauser AG leur 75 ans d'existence, le Musée Schwab a été construit voici 100 ans. A cette occasion, M. Bourquin, archiviste, découvre une lettre de Friedrich Schwab qui écrivait, en 1856, à son ami Ferdinand Keller de Zurich : « Il est très difficile de mettre sur pied une collection, ici, à Bienne, il n'y a pas d'amateurs pour de telles œuvres, éventuellement si les objects d'art ne coûtent presque rien ... ».

Suit, ensuite, une très longue liste d'articles nécrologiques de personnes connues à Bienne, décédées durant cette année. MM. Albert Schuerch, Fred Roth-Studer, vétérinaire, Hermann Kessi, Jean Rein, Robert Merz, avocat, Georges Gerster, Walter Furtner, conseiller municipal, Albert Berberat, inspecteur scolaire, Félix Villard, géomètre, Paul Kueffer, Emil Gygax, sont portraités par des amis ou des connaissances.

La troisième partie est la chronique culturelle qui donne un aperçu des activités du théâtre français, des concerts symphoniques, du cinéma ainsi que des diverses paroisses. Enfin, au jour le jour, on peut suivre ce qui se passait à Bienne, voici 50 ans et en 1973. Un accident de la circulation était, en 1923, un événement important. Ainsi, le 6 janvier 1923, selon la chronique, M. C. Blum horloger à Bienne, passant, à motocyclette, à Schuepfen, heurta avec son véhicule, à dix heures du soir, une barrière qui était, pourtant, bien éclairée. M. Blum blessé, souffrit d'une fracture du crâne et son épouse, dans le side-car, a aussi été grièvement blessée. Un autre exemple paraît bien curieux, pour notre ville bilingue, « le 16 mars 1923, le corps enseignant primaire a adressé au Conseil municipal une missive dans laquelle il annonce qu'il refusera, dès le printemps 1923, de donner à l'école primaire un enseignement des langues étrangères (français et allemand) ! ! !

UNE LONGUE TRADUCTION

Les annales biennoises sont une longue tradition, elles ont paru pour la première fois, en 1927. De 1935 à aujourd'hui, la publication a dû être suspendue, en raison de la crise économique. Ce n'est qu'en 1962 que le conseil municipal décida de reprendre la parution de ce livre. M. F.-G. Maier, directeur de la bibliothèque nationale suisse, estima que « Les nouvelles annales biennoises » méritent le soutien de la population. Il constata, en outre, que compte tenu de ce qui se fait dans d'autres villes, Bienne reste très modeste en ce qui concerne la recherche de son passé. M. Maier regretta, de constater « que notre communauté biennoise actuelle a perdu le goût de sa propre histoire et le sens de sa tradition. »

Toujours, selon M. Maier, « Il faut se rendre compte que Bienne ne fabrique pas seulement des montres et des voitures, mais que la ville a un riche passé et une vie intellectuelle qui se manifeste dans divers domaines ».

Marlise ETIENNE

Un forum à Bienne pour préparer l'avenir des structures de l'enseignement supérieur suisse

Poursuivant samedi à Bienne l'examen du problème de la réforme des structures de l'enseignement supérieur, les participants de la Journée d'étude et d'information, organisée par la Société université et recherche, ont dressé un bilan des exigences à faire valoir pour le futur système de formation et d'éducation. Dans la situation actuelle se pose un problème d'information dans ce domaine : les « consommateurs de culture » sont aujourd'hui insécurisés. Il y a trois raisons principales à cela : la coordination est insuffisante, les objectifs n'apparaissent pas clairement et on ne dispose pas d'une conception globale. Il en résulte une dispersion dans le domaine de la formation, qui représente une perte d'énergie et une diminution de l'efficacité.

CARACTÉRISTIQUES DU SYSTÈME DE DEMAIN

La culture — les connaissances théoriques aussi bien que pratiques — doit être considérée comme une unité : il faut une conception d'ensemble. L'école — les institutions de formation — doit développer principalement les qualifications suivantes : savoir s'exprimer oralement et par écrit, savoir apprendre, résoudre les problèmes et les conflits, prendre des décisions. L'enseignant sera devantage un animateur : on lui adjoindra des assistants — spécialistes, étudiants... — pour qui l'enseignement n'est pas une activité principale. Tous les enseignants (primaires, secondaires, universitaires ...) reçoivent outre leurs connaissances spécialisées, une formation commune : pédagogie, méthodologie, « managment », formation de conseiller.

L'école débouche sur l'éducation permanente, car l'homme doit apprendre toute sa vie. L'alternance de la théorie et de la pratique est un principe fondamental pour tout enseignement. La matière à inculquer est divisée en éléments que l'on ajoute les uns aux autres (système des cubes de construction), l'enseignement étant individualisé dans une mesure aussi large que possible. La perméabilité entre les différentes institutions et catégories de formation doit être également la plus grande possible. Les « profils » (niveaux) de formation seront examinés périodiquement, tandis qu'une orientation permanente sera prévue.

MESURES CONCRÈTES

Parmi les mesures réalisables actuellement, l'assemblée a admis la formation d'une commission chargée d'élaborer une conception globale de la formation, la mise en œuvre d'études sur les coût d'un système de formation « récurrent », la stimulation d'une évolution de l'université suisse plus « ouverte » et plus proche du monde du travail, sans oublier l'article constitutionnel sur l'enseignement dont l'absence rend difficile la mise en place d'une conception globale.

Les sciences sportives en Suisse

(c) La commission d'experts pour le recherche scientifique dans le domaine des sports, formée, il y a une année environ par la commission fédérale de gymnastique et sport, s'est réunie durant deux jours, dans le cadre du 14me symposium de Macolin, pour analyser divers problèmes en relation avec la recherche sportive. Les directeurs des instituts universitaires d'éducation physique prirent également part aux débats. En introduction, M. H. Aebi, président du Conseil suisse de la Science, informa l'auditoire des problèmes actuels touchant à la politique et au développement de la recherche en général. La commission d'experts s'est penchée sur les buts, les besoins, les possibilités financières et les mesures de coordination touchant aux travaux scientifiques en matière de sport. M. U. Frey directeur du Service fédéral de l'hygiène publique et M. H. Howald, chef de l'Institut de recherches de l'EFGS, dirigeaient cette importante session.

Les petits cadeaux ne feront plus les bons clients

(c) Les petits cadeaux, remis chaque année aux clients des restaurants vont être supprimés. C'est du moins ce que recommande la Société des cafetiers et restaurateurs de Bienne. Pour elle, cette coutume dégénérait quelque fois. Un appel est lancé aux restaurateurs afin qu'ils fassent plutôt un don financier à des institutions à caractère social.

Début d'incendie

(c) Hier, vers 15 h, les premiers secours de Bienne sont intervenus 20, rue de l'Avenir, où un lit était en feu. Ce sont des enfants qui s'amusaient avec des « mini-pétards » qui ont provoqué ce sinistre. Heureusement, le feu a pu être rapidement maîtrisé et seul le lit a subit des dégâts.

Collision

(c) Hier, vers 10 h 15, deux voitures sont entrées en collision route de Madretsch. Dégâts : 5000 francs.

Garçonnet blessé

(c) Une automobile a renversé un garçonnet de 8 ans, hier vers 11 h 30, Laenggasse. Blessé, l'enfant fut transporté à l'hôpital Wildermeth souffrant de blessures à une jambe. Dégâts : 200 francs.

Tôles froissées

(c) Hier, route de Reuchenette, vers 13 h 30, deux voitures se sont heurtées. Dégâts : 6000 francs.

Un camion renverse un enfant

(c) Un enfant a été renversé par un camion hier vers 14 h, à la bifurcation des rues du Milieu et Bubenberg. L'enfant fut légèrement blessé.

Billet biennois

Quand l'art se mange

L'amateur d'art, en cette fin d'année, est fort sollicité. Il ne se tient pas moins de cinq expositions en ce moment, mais c'est la... sixième qui devrait retenir, tout particulièrement, notre attention, car elle ne se tient que pendant quelques heures, aujourd'hui, sur un des bancs de la Saint-Nicolas, place du Bourg.

C'est une exposition parmi les plus insolites qu'on puisse voir : six artistes y présentent une quarantaine de biscômes, sur lesquels ils ont traduit, en sucre glacé et en coloris, le figuratif ou l'abstrait de leur inspiration.

L'idée est originale, certes, mais on regrettera que ces biscômes ne soient pas exposés plus longtemps, comme c'est le cas dans d'autres villes, à Berne notamment, où c'est pendant le mois de décembre et dans presque toutes les vitrines sous les arcades, que les amateurs sont invités à exposer. On y voit naturellement de tout : des motifs simplement décoratifs, les inévitables ours bernois (à tous les sucres !), des copies de maîtres, et bien sûr pas mal de pièces de mauvais goût, mais toutes excellentes à manger.

Que l'idée vienne de Berne, il n'y a rien d'étonnant. Daniel Spoerri, citoyen bernois, n'est-il pas le maître incontesté du « Eat Art » ? Ses Œuvres sont célèbres, dans le monde entier, entre autres un téléphone en pâte à pain. Et puis, il y a aussi cet autre Bernois, Barnhard Luginbühl, qui s'est signalé dans le Eat Art avec les reproductions en chocolat (certaines pèsent plus de sept kilos et valent près de mille francs) de son « Ecrou à ailettes », œuvre gigantesques qu'il avait réalisé pour l'exposition d'Osaka.

L'art deviendrait-il mangeable ? Pourquoi pas !... En tout cas, avec Spoerri, Luginbühl et les peintures sur biscômes, il apporte à l'appétit la consommation esthétique.

GASTON

La Journée des handicapés

De notre correspondante :

Bousculades, magasins bondés, nervosité, fièvre d'acheter : c'est le second aspect des fêtes de fin d'année. Par milliers, les gens déferlent dans les « supermarchés », « hypermarchés » et autres lieux de vente. Les marchandises s'arrachent et chacun ne se soucie que de soi-même. Qu'en est-il des personnes âgées, des invalides qui ne peuvent jouer des coudes pour se procurer ce qu'ils désirent ?

Une chaîne de magasins, qui exploite une succursale à Bienne, leur réserve, depuis quelques années, une demi-journée. Aussi, plusieurs centaines de personnes âgées et handicapées ont eu la possibilité, hier matin, d'effectuer leurs achats en toute quiétude. Une trentaine d'employés étaient à leur service soit pour les guider dans les divers rayons, soit pour pousser leur chaise roulante. Cette campagne, soutenue par diverses organisations pour invalides dont Pro-Infirmis, aura certes été bien accueillie par ces personnes qui ne peuvent pas toujours participer pleinement aux activités de la société.

Saint-Nicolas à la Vieille-Ville

Jour de fête à Bienne pour petits et grands : c'est la Saint-Nicolas. Dès le début de l'après-midi, place du Ring, la Guilde de la Vieille-Ville organise la traditionnelle remise des petits cadeaux par Saint-Nicolas. Place du Bourg, des stands de saucisses, de « grittibaenz », des biscômes, des tresses et d'autres friandises réjouiront les visiteurs Comme l'année dernière déjà, ce sont les restaurateurs de la Vieille-Ville qui organisent les manifestations de la soirée. Un groupe folklorique de Kaegiswil (Obwald) formera la partie essentielle du cortège qui déambulera dans les ruelles étroites. Un groupe de petits Biennois y prendra également part, les lampions multicolores qu'ils ont confectionnés dans une cave de la Vieille-Ville sous le patronage des restaurateurs. Un concours doté de nombreux prix récompensera la plus originale lanterne.

La fanfare « L'Audacieuse » et ses majorettes donneront la note musicale et esthétique au cortège. Pour couvrir une partie des frais qu'entraîne une pareille organisation, les restauateurs ont fait confectionner une série de plaquettes qu'ils vendront, dont certaines, plus grandes, représenteront le banneret de la place du Ring. La Guilde de la Vieille-Ville qui a dû, par mesure d'économie, renoncer à l'arbre de Noël espère qu'avec le programme varié, elle attirera le plus de monde possible dans le quartier. Si Saint-Pierre reste clément, Saint-Nicolas sera une très belle fête... M.E.

FRIBOURG

Economie : les députés s'inquiètent

De notre correspondant :

Un citoyen fribourgeois sur trois a daigné aller voter dimanche. Le résultat est connu : refus, par 519 voix de majorité, du décret relatif à l'aménagement routier cantonal. Obtenue de justesse, la décision n'en est pas moins claire. Elle retarde des aménagements nécessaires, fait perdurer maints dangers et accentue notablement la menace sur le plein-emploi, dans le génie civil tout d'abord. Serait-ce que le peuple fribourgeois ne croit pas à cette menace ? On ne connaît qu'une réponse claire : celle des 18.243 « Neinsager » de dimanche (sur un total de 109.287 citoyens et citoyennes).

L'inquiétude existe pourtant. Et plusieurs députés l'ont exprimée en annonçant des interventions qu'ils feront devant le Grand conseil. En voici des exemples :

— MM. Ferdinand Masset (radical) et consorts désirent interpeller le gouvernement sur l'évolution défavorable qui se dessine dans certains secteurs économiques du canton et sur les mesures qui devraient être prises, dans l'intérêt général et en collaboration avec les partenaires sociaux, afin d'y faire face avec le plus d'efficacité possible.

— MM. Roger Kuhn (socialiste) et 33 cosignataires entendent inviter le Conseil d'Etat, par voie de motion, à étudier l'introduction de l'assurance chômage obligatoire sur le plan cantonal.

D'autres députés se préoccupent activement du malaise ville - campagne. Nous avons déjà parlé du postulat de M. François Torche (pdc) qui demande une étude des disparités financières.

— Pour sa part, Mme Anne-Marie Prélaz (pdc), appuyée par 35 cosignataires, demande par voie de motion une participation équitable de la ville de Fribourg et de Sarine-Campagne aux frais d'exploitation de l'hôpital cantonal. Elle entend qu'il soit donné mandat au gouvernement de prélever, auprès des communes de la Sarine, une contribution financière qui corresponde à celles que versent les communes des autres districts pour leurs hôpitaux régionaux.

— Des députés de la campagne, encore, vont demander des allégements fiscaux. Ainsi, M. Jean Philipona (pdc) et 18 cosignataires demandent par voie de motion la modification de la loi sur les impôts cantonaux. Ils voudraient que soient élevées, dans une mesure qu'ils ne précisent pas, les limites à partir desquelles les revenus et dépôts d'épargne sont exonérés de l'impôt. Ces députés estiment qu'une telle mesure favoriserait l'épargne.

— Un autre problème fiscal, celui de la détermination de la valeur locative des immeubles, préoccupe M. Gérald Collaud (pdc) et sept cosignataires. Ils demandent, notamment à propos de l'habitation familiale habitée par le propriétaire, que le Conseil d'Etat indique les critères (et leur justification) qui ont été appliqués lors de la dernière taxation fiscale. Et ils souhaitent que soit présenté un nouveau système « moins écrasant, plus social et faisant preuve d'une appréciation plus réaliste de l'économie ».

— Enfin, une motion de M. Ferdinand Masset (radical) demande la modification de la constitution cantonale, au sujet du référendum financier obligatoire. Institué en 1972 à la suite de l'aboutissement d'une initiative radicale, ce référendum doit être mis en route pour toute dépense extrabudgétaire de trois millions de fr. et plus. Ce montant est manifestement trop bas : c'était évident dès le départ, mais l'initiative radicale était entièrement rédigée et avait été acceptée comme telle par le peuple. M. Masset demande aujourd'hui que soit fixé une somme-plancher plus élevée. Du même coup, il souhaite la correction d'une autre anomalie : que soit prévue l'indexation de cette somme-plancher. Le peuple dira s'il veut bien...

M. G.

Un ouvrier agricole délesté de 2000 francs

(c) Un ouvrier agricole de 52 ans, qui vit seul dans une ferme du Crêt (Veveyse), a été récemment délesté de 2000 fr. d'économies. L'homme avait eu la naïveté de répondre à un inconnu qui, par téléphone, lui proposait « une affaire en or » à traiter dans un café de Bulle. Quoique réticent, l'ouvrier agricole monta dans un taxi qui le transporta à Bulle. Personne ne vint au rendez-vous. Rentré chez lui à pied sous la pluie, le malheureux constata que son logement avait été fouillé et que 2000 fr. avaient disparu. Plainte a été déposée.

PORTALBAN

Nomination

Dans sa séance du 2 décembre, le Conseil d'Etat du canton de Fribourg a nommé M. Jean-Claude Casati, ressortissant de Portalban, domicilié à Bulle, professeur au Centre gymnasial à Bulle.

Soldats genevois blessés

(c) Hier vers 0 h 15, une voiture conduite par un soldat habitant Vernier (GE) circulait d'Estavayer en direction de Font. A la suite d'un excès de vitesse dans le brouillard, l'auto se jeta contre le mur du pasage sous-voie des CFF. Le conducteur et son passager furent légèrement blessés et durent être transportés à l'hôpital d'Estavayer. Dégâts estimés à 5000 francs.

Informations horlogères

La FTMH : pas de crise mais il faut avoir l'œil

Les 200 délégués de la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH), réunis en assemblée à Berne. ont analysé la situation propre à l'économie, au marché du travail et à la politique des salaires. Ils sont arrivés à la conclusion que, pour le moment — quelques exceptions mises à part — on ne saurait faire état d'une crise dans l'industrie des machines et métaux ou dans l'industrie horlogère.

Les délégués de la FTMH estiment que là où l'aplanissement de la conjoncture a provoqué quelques difficultés d'adaptation, il n'y a pas lieu non plus de refuser aux travailleurs la pleine compensation du renchérissement. Les représentants de la FTMH condamnent également les employeurs qui, sous prétexte d'« événements qui pourraient survenir », cherchent à réduire les salaires et les prestations sociales, ou à contraindre leurs collaborateurs à faire des heures supplémentaires non rétribuées. Dans tous les cas où il existe des réglementations conventionnelles ou des contrats cantonaux, locaux ou d'entreprise, le FTMH n'hésitera pas à faire appel aux organes de conciliation ou aux tribunaux arbitraux et à réclamer une analyse exacte de la situation financière des entreprises qui prétendraient ne pas être à même de faire face à leurs obligations.

Actuellement, les délégués de la FTMH considèrent que des difficultés existent uniquement :

« ● Lorsqu'il s'agit d'entreprises axées tout particulièrement sur la conjoncture qui disposent de liquidités insuffisantes ;

● lorsque le « management » de l'entreprise est réellement insuffisant et que les revenus ont été trop largement utilisés au lieu d'être réinvestis ou mis en réserve ;

● lorsque la production est trop unilatérale et n'a pas pu être transformée à temps, par exemple dans les entreprises fortement dépendantes du secteur de la construction. »

MESURES COERCITIVES ENVISAGÉES

Se fondant sur cette analyse syndicale de la conjoncture, les délégués de la FTMH ont voté la résolution suivante :

« La Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie continuera à demander la pleine compensation du renchérissement, de même que des adaptations du salaire réel correspondant à l'augmentation de la productivité.

Dans tous les cas où ses revendications minimales seront contestées ou remises en question, elle n'hésitera pas à faire appel aux moyens dont elle dispose sur le plan conventionnel et syndical.

Eu égard aux tendances à la récession et à la normalisation qui se manifestent actuellement, elle insiste une fois de plus sur le facteur de stabilisation que représente la présence syndicale et sur l'importance des conventions passées entre partenaires sociaux pour le maintien de la paix du travail. Elle se verra dans l'obligation de prendre des mesures coercitives là où les employeurs essayeraient, par des pressions et des menaces de licenciement, de forcer les travailleurs à accepter des conditions de travail moins favorables. »

La naissance du fils de Dieu vue par des enfants de neuf ans

Il y avait une fois dans le pays d'Israël une femme et un homme qui se nommaient Marie et Joseph. Marie attendait un enfant qui allait naître et elle avait déjà des douleurs. Comme ils arrivaient dans la ville de Bethléem, Joseph demanda où était la maternité. Quand la sage-femme lui dit qu'il n'y avait plus de place, Marie dit à voix basse: «Je ne veux quand même pas faire mon enfant à la belle étoile!» Comme Joseph le craignait, il ne répondit pas.

Un paysan voyant Marie enceinte, demanda à Joseph s'il cherchait la maternité. «Hélas! lui dit Joseph j'y suis allé mais il n'y a plus de place.» Le paysan lui répondit: «Là-bas il y a une étable dans laquelle se trouvent un bœuf et un âne.» Joseph s'y rendit aussitôt et c'est là que Jésus est né le 25 décembre dans une petite crèche recouverte de paille.

Pendant la nuit, les rois mages qui avaient vu dans le ciel une étoile qui brillait, traversèrent les montagnes dans le désert. Ils rencontrèrent aussi des bergers et, ensemble, ils s'approchèrent de l'étable pour adorer l'enfant et lui offrir des cadeaux et des parfums, pendant que Marie et Joseph priaient à genoux au pied de la crèche et que les anges chantaient dans le ciel.

Dans tout le monde entier, les cloches se mirent alors à sonner pour annoncer la naissance d'un sauveur.

Chantal - Geneviève - Floriane - Fabienne - Jacqueline

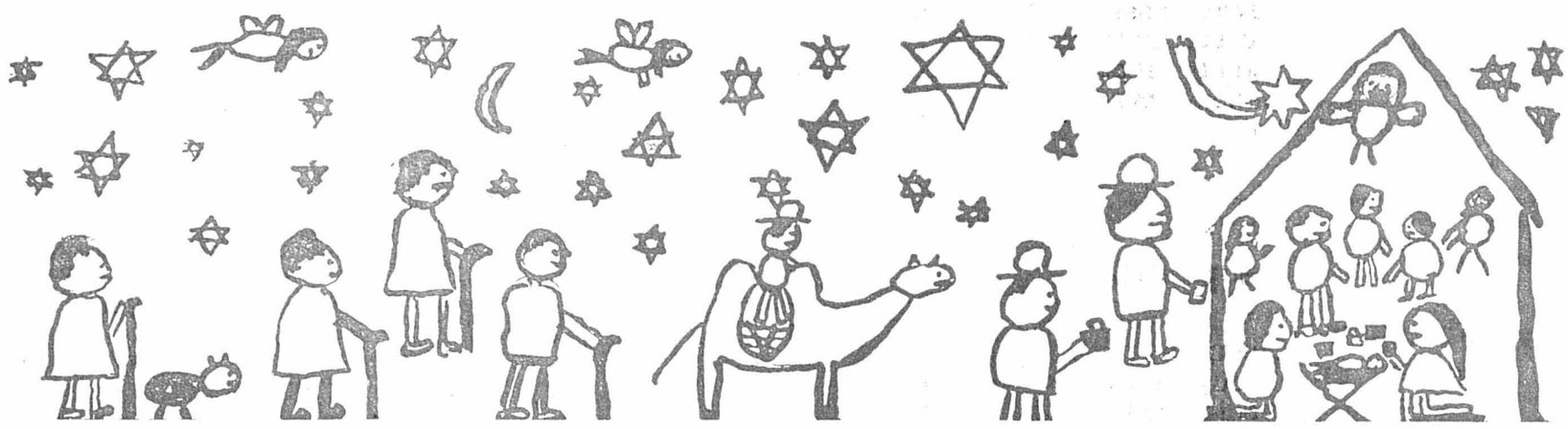

Dombresson dans la lumière du soleil couchant. (Avipress A.S.D.)

elexa

Installations électriques
Installations téléphoniques
Appareils électroménagers

Représentant
pour le Val-de-Ruz:

B. Baltisberger, électricien

Rue F.-Soguel 24
CERNIER - Tél. 53 28 22

Pour vos achats de Noël

au Val-de-Ruz

ROLAND-SPORTS CERNIER 533 917

Choix
Service
Qualité

L'institut Athéna

vous propose pour les fêtes de fin d'année:

ses maquillages de soirée
pose de cils Perma-cils
épilation définitive
ainsi que tous ses soins esthétiques

CERNIER, av. F.-Soguel 2 - Tél. (038) 53 22 55

Alimentation
A. ROTHEN

Mini-prix au mini- **Discount**

Cadeaux: liqueurs et vins

Rue F.-Soguel 14-16 - Tél. 53 32 77

OFFRIR

Bonheur de choisir

La Boutique Vadi

vous offre
toute une gamme
de cadeaux

Nous réservons pour les fêtes

Tél. (038) 53 26 31

Ces pages,
qui vous permettent
de faire votre choix
de cadeaux, reparaîtront
encore le
17 décembre 1974.

Renseignements
pour la publicité:

Annonces Suisses S.A.
«ASSA», 2001 Neuchâtel
Tél. (038) 24 40 00
5 lignes

ETS
RANDAL
G. Christen

Le spécialiste du rire
Farces et attrapes
Masques
Bombes de table
Sketches - Cotillons
Déguisements
Guirlandes
Pétards - Feux d'artifice

2053 CERNIER (Ne) - Tél. (038) 53 32 33

Quincaillerie
Tout pour le ménage
Articles-cadeaux

A. ROCHAT

CERNIER
Tél. (038) 533.532

Parfums - Coffrets - Bougies
Liqueurs - Spiritueux
Humidificateurs
Tisanes et produits cosmétiques
de Maurice Mességué

Droguerie - Parfumerie de Cernier

Tél. 53 21 72 - 53 30 30

Livraisons sans frais dans tout le Val-de-Ruz

Noël au Val-de-Ruz sous le signe de la fraternité...

Cette année-ci, la fête de Noël au Val-de-Ruz sera annoncée, comme de coutume, par le cortège aux flambeaux de Dombresson que l'on vient voir de bien loin à la ronde. Que l'on songe aux multiples torches préparées durant le mois de décembre par les jeunes gens de la paroisse, qui les portent allumées le soir du 24 décembre.

En cortège, par n'importe quel temps, qu'il neige ou qu'il vente, le cortège illuminé parcourt la grand-rue, du collège à l'église, pendant que sonnent les cloches et que les anges jouent de la trompette dans le ciel tout noir de Chaumont et de Chasseral.

De tout temps, depuis des siècles, la fête de la nativité, au Val-de-Ruz revêt un lustre éclatant. Toujours, sans aucune exception, on la souhaite joyeuse, sonore, illuminée, cette unique fête de l'année où le Christ, enfant qui va naître, donne rendez-vous à petits et grands, au pied du sapin et de la chaire.

Cette année particulièrement, la manifestation qui précédera la fête de la nativité sera placée sous le signe de la fraternité, comme partout en Suisse romande d'ailleurs.

De bouche à oreille, aux quatre vents de notre petit pays romand, on répétera un mot nouveau «fraternoël» qui se répandra dans les paroisses, les groupes de jeunesse, les mouvements ouverts aux problèmes du Tiers monde.

Fraternoël, c'est une fête qui, la veille de Noël, doit permettre à chacun d'aller à la rencontre de chacun. Une fête qui nous permettra aussi de nous associer à l'effort actuel pour une justice plus grande dans les rapports entre pays riches et pays pauvres, classes favorisées et classes défavorisées; pour une solidarité plus étroite dans les rapports entre jeunes, adultes et personnes âgées, forts et handicapés, croyants et non-croyants, manuels et intellectuels.

Une fête, ça se prépare

Noël se prépare longtemps à l'avance. La grande joie que l'on attend et qui se renouvelle d'année en année est à la portée de chacun à condition que ceux qui sont disposés à la recevoir commencent à vivre pour les autres et à penser à tous ceux qui de près ou de loin attendent un geste d'amour qui les encouragera à surmonter les difficultés momentanées.

Fraternoël nous invite tous à vivre en actes et par des signes concrets la solidarité, la libération et la réconciliation.

Dans chaque village du Val-de-Ruz, l'occasion sera offerte, la veille de Noël, de grouper tous ceux qui ne demandent pas mieux que de fraterniser indépendamment des différences de foi, de confessions, de langues, de nationalités, d'appartenances sociales et de niveaux de vie matérielle.

Ici et là, dans la grande barque du vallon, le 24 décembre il y aura de la joie. A l'issue des offices religieux se tendront des mains chaudes accompagnées de plus d'un sourire.

Noël 1974, c'est ça! De la joie, des sourires et de cordiaux saluts! Et pourquoi ne pas admettre que l'on a tous besoin des autres, pas seulement une fois, à l'occasion, mais toujours. Et que si réellement on n'a pas besoin des autres, on peut toujours donner ce qui fait éclater notre bien-être et notre reconnaissance.

A. S.

Pour vos achats de Noël au Val-de-Ruz

Boucherie - Charcuterie
R. Favre
Une qualité qui s'impose

Fontainemelon
Tél. 53 26 93

SKIS
CHAUSSURES MODE - SPORT
Cuche Sports
DOMBRESSON
Tél. (038) 53 26 40
Location de skis

Confiserie
Weber VALANGIN
Tél. (038) 36 11 48
P

Maintes et maintes suggestions
à déguster soi-même ou à offrir:
Biscuits amandes-noisettes
Christstoller
Truffes cerises ou kirsch
Batz - Pralinés
Hérissons et branches
Desserts secs et fourrés
Glaces et entremets.
Nos produits: une fête pour votre palais.

27 ans
Poterie artisanale
à Saint-Martin
Vente directe
Pièces uniques
Ouvert tous les après-midi
du mardi au samedi

Démonstrations:
les samedis après-midi

Tél. (038) 53 27 55

Pour les fêtes de fin d'année
Offrez des fleurs
Embellissez votre intérieur
Exposition florale à Chézard
Du 7 au 18 décembre
Samedi et dimanche toute la journée jusqu'à 18 h
Livraison à domicile
Etablissement horticole H. LOUP, fleuriste
CHÉZARD - Tél. (038) 53 34 24

Laiterie Fromagerie de Dombresson
Tous les produits
laitiers de 1re qualité
G. Liechti
Tél. 53 24 45

Boucherie-Charcuterie
Louis Lorimier
Viande de 1re qualité à un prix étudié
Service à domicile

Fontainemelon - Tél. 53 21 49

Boucherie
Ernest Scheurer
Spécialités de saucisses - Saucissons
Saucisses au foie - Saucisses sèches
Fumés et jambon à l'os

Dombresson - Tél. 53 24 22

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Utilisation de l'énergie solaire en Suisse: seule voie vers l'indépendance énergétique

Constituée en juin dernier, la Société suisse pour l'énergie solaire (SSES), présidée par le professeur Fornallaz de l'EPFZ, a tenu très récemment sa première réunion à Zurich. La rencontre, qui a réuni près de 400 personnes, a permis de mettre en évidence des faits d'importance majeure.

Les mesures météorologiques démontrent, en premier lieu, que l'énergie solaire, captée convenablement, pourrait couvrir une part importante de nos besoins en énergie — particulièrement pour le chauffage — et, par là même, réduire très notablement notre dépendance de l'étranger pour les combustibles fossiles. Ce dernier fait a été particulièrement souligné : il est en effet nécessaire, dès aujourd'hui, de promouvoir une politique énergétique visant à une plus grande autonomie en utilisant au mieux les ressources immédiatement disponibles.

Il a été démontré que l'utilisation de l'énergie solaire est, en quelque sorte, la « voie royale » vers l'indépendance énergétique. Le flux solaire tombant sur la Suisse représente environ 40.000 milliards de kilowattheure — soit la moitié de l'énergie consommée dans le monde ou 200 fois environ la consommation totlle d'énergie du pays. Si donc nous parvenions à capter le 0,5 % seulement de ce flux, tous nos besoins pourraient être, théoriquement, satisfaits.

EAU CHAUDE

Un mètre carré de sol du Plateau reçoit, annuellement, environ 1000 kWh sous forme d'énergie solaire. Dans les régions échappant au brouillard ou en montagne, cette valeur peut monter jusqu'à 1500 kWh par m2, voire plus encore.

Il a ainsi été montré que l'énergie reçue — si chaque habitant du pays disposait d'un capteur de 1 m2 seulement — suffirait à couvrir les besoins généraux en eau chaude, d'avril à septembre. Des capteurs, assemblés en panneaux de 10 m2 au moins, permettraient déjà d'économiser environ 1 million de tonnes de mazout. En faisant appel à des techniques simples à des matériaux facilement disponibles, il serait même possible de tripler ou de quadrupler ce gain et de couvrir plus du 25 % des besoins en chauffage. Il en résulterait une économie de plus d'un milliard de francs sur la « facture pétrolière » (qui ne cessera de s'alourdir).

La SSES — qui ne tient pas à se lancer dans l'élaboration de projets grandioses mais démesurés — avait inscrit au programme de sa journée plusieurs exposés d'héliotechnique appliquée: maisons solaires, capteurs, chauffage solaire avec utilisation de pompes à chaleur, accumulateurs thermiques, en particulier.

On en retiendra essentiellement un fait : le stockage à long terme de l'énergie captée reste, pour le moment, coûteux. Des collecteurs solaires d'un très bon rendement sont déjà disponibles à des prix très abordables. Toutefois, si l'on tient à accumuler et à conserver sans pertes importantes l'énergie captée, il est alors indispensable de prévoir un système efficace de stockage de la chaleur, restituant l'énergie pendant les jours sans soleil.

Le système le plus simple reste, pour le moment, un réservoir d'eau bien isolé thermiquement. On peut néanmoins s'attendre à voir bientôt apparaître des moyens de stockage aussi simples et bon marché mais encore plus efficaces, les recherches dans ce domaine étant aujourd'hui très actives.

Longtemps négligée, voir même méprisée, l'énergie solaire offre aujourd'hui déjà des possibilités spectaculaires : les maisons solaires existantes sont là pour le prouver. Les modèles présentés à Zurich n'utilisent un chauffage d'appoint que pour moins d'un tiers du temps total de chauffage. L'économie est donc considérable.

AVENIR

Les exposés et les discussions tenus à Zurich ont pratiquement balayé les doutes subsistants quant à l'avenir de l'énergie solaire. Les techniques d'application sont bien connues, les matériaux existant sur le marché permettent aujourd'hui déjà d'obtenir des résultats excellents, les recherches avancent.

En bref, l'héliotechnique est majeure ; il ne s'agit ni d'un « gadget » ni d'un « bricolage d'amateur ».

Les obstacles qui restent à surmonter sont essentiellement d'ordre psychologique et politique. L'énergie solaire est encore mal acceptée et reconnue par les pouvoirs publics et, surtout, par les producteurs ou distributeurs d'énergie.

Il n'en reste pas moins qu'elle est, à moyen et à long terme, dans notre pays et ailleurs, le seul remède acceptable contre la raréfaction et la hausse des prix des combustibles fossiles importés.

Gil Stauffer

Indice des prix de gros à fin novembre: +0,1 %

BERNE (ATS). — L'indice des prix de gros calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, indice qui reproduit l'évolution des prix des matières premières, des produits semi fabriqués et des biens de consommation, a atteint 155,8 points à fin novembre 1974 (1963 = 100), d'où une progression de 0,1 % depuis la fin du mois précédent (155,7) et de 13,1 % par rapport au niveau d'un an auparavant (137,7).

Les prix du sucre, surtout, ont fait un brusque saut en avant. Ont également renchéri les pommes de terre de table, les légumes, la volaille et les œufs. En revanche, on a enregistré un grand nombre de réductions de prix dans les groupes des produits énergétiques, des matières premières et des produits semi-fabriqués. Le cacao, la farine de poisson et de viande, l'essence, l'huile de chauffage extra-légère, le coton brut, la soie grège, les demi-produits en fer, le fer et l'acier marchands, l'acier de construction et pour outils ainsi que le cuivre, le plomb et le zinc ont tout particulièrement fait l'objet de transactions à des prix notamment plus bas. Ces baisses n'ont pas été contrebalancées par les hausses persistantes qu'ont connues le froment fourrager, le foin, la paille, l'huile de chauffage lourde, le bois pour la fabrication de sacs et boîtes en papier ainsi que la fonte en fer et en acier, si bien que les indices des groupes des produits énergétiques, des matières premières et des produits semi-fabriqués accusent une régression.

Les indices des dix groupes de marchandises se situaient, à fin novembre 1974, aux niveaux suivants (entre parenthèses les chiffres d'octobre 1974) : produits agricoles 142,8 (143,6), produits énergétiques et connexes 180,3 (181,7), produits alimentaires transformés, boissons et tabacs 162,6 (157,5), textiles 125 (127,2), bois et liège 152,5 (152,1), papier et ouvrages en papier 163,7 (162,7), peaux, cuir, caoutchouc et ouvrages en matière plastique 129,6 (130,2), produits chimiques et connexes 149,7 (149,7), matériaux de construction, céramique et verre 168,2, métaux et ouvrages en métal 183,5 (184,9).

Des péages: pour quoi faire?

BERNE (ATS). — Dans une lettre ouverte au conseiller fédéral Willi Ritschard et que reproduit la revue de l'« Automobile-club » de Suisse (ACS), M. Pierre Haefeli, rappelle que la Confédération et les cantons, de 1959 à 1973, « ont investi ensemble environ 11,3 milliards dans les autoroutes et que dans le même temps 78 % environ de la part de la Confédération, soit quelque 10 milliards de francs, ont déjà été amortis par les usagers eux-mêmes, grâce à la surtaxe qu'ils ont accepté de payer sur chaque litre d'essence ».

Les 2,7 milliards de dette restante, poursuit M. Haefeli, ont rapporté, pour la seule année 1973, 125,3 millions de francs d'intérêts à la caisse fédérale, à charge aussi des usagers.

« J'aurais souhaité », ajoute la lettre, « que vous signaliez que le remboursement de ce solde a commencé (58 millions, en 1973) et que, dans le cadre de la récente augmentation de la surtaxe, cinq centimes seront affectés à ce remboursement, ce qui représentera un amortissement supplémentaire de près de 200 millions par an, toujours à charge des usagers ».

Abordant le problème des péages, dont M. Ritschard a récemment déclaré que cette question devrait être réexaminée, le président de l'ACS conclut : « Des péages, pour quoi faire ? Pour nous faire payer une seconde fois ce que nous avons depuis longtemps décidé de payer nous-mêmes ? ».

Douanes de Bâle : 6,6 millions de crédit

BERNE (ATS). — Les locaux de la direction d'arrondissement des douanes de Bâle, sont insuffisants. C'est pourquoi, en 1957 déjà, les Chambres fédérales autorisèrent l'achat de trois propriétés contiguës. La construction que l'on projetait d'ériger sur l'emplacement de ces propriétés et du bâtiment de la direction a dû être ajournée à cause de projets plus urgents. Etant donné qu'un immeuble commercial privé se construit sur une parcelle voisine et que les bâtiments achetés en 1957, datant de plus de 200 ans, sont délabrés, l'administration se voit obligée de les démolir et de construire, sur leur emplacement, un agrandissement du bâtiment de la direction. A cet effet, le Conseil fédéral a demandé à l'assemblée fédérale un crédit d'ouvrage de 6,615 millions de francs.

SUITE L'OFIAMT et l'assurance chômage

● Les indemnités de chômage journalières devraient être adaptées à l'indemnité de chômage de la C.N.A. et la durée du versement augmentée de manière appropriée.

● Pour éviter le chômage, il faudrait augmenter la mobilité de la main-d'œuvre. En cas de reclassement, notamment, l'assurance chômage devrait dès lors prendre à sa charge les frais de recyclage.

● Des prestations pourront être apportées par l'assurance chômage à des institutions s'occupant du reclassement des travailleurs.

● Le financement devrait être assuré par des cotisations en pourcentage du salaire.

● Les cotisations seraient versées à un fonds de compensation des employeurs tandis que les prestations seraient versées par des caisses publiques et privées.

Cette nouvelle conception nécessite une modification de la Constitution fédérale. Le Conseil fédéral prendra à son égard des décisions de principe d'ici à la fin de l'année.

Relevons qu'une minorité de la commission voudrait au contraire maintenir le système actuel des caisses publiques, syndicales et paritaires privées, tout en réduisant leur nombre à 140 et en prévoyant une participation générale des employeurs à la cotisation des assurés.

J.P.G.

SUISSE ALEMANIQUE

Offices postaux « libre service »: échec à Bâle?

BERNE (ATS). — Dans une petite question, le conseiller national Breitenmoser, démocrate-chrétien de Bâle-Ville, déclare que les habitants d'un quartier bâlois (Hirzbrunnen) ne sont pas satisfaits de l'office de poste « libre service » que les PTT ont installé. Dans sa réponse, le Conseil fédéral souligne que, dans le cas de mise en exploitation d'offices postaux du type « libre service », il n'est pris aucune décision sans qu'il ne soit tenu compte des conditions locales et de la structure de la population.

En ce qui concerne le quartier de Hirzbrunnen, des discussions ont déjà eu lieu entre l'entreprise des PTT et des représentants du gouvernement de Bâle-Ville. Un échange de vues avec les associations politiques des quartiers intéressés et en présence d'un représentant du Conseil d'Etat de Bâle-Ville est également prévu. D'après le résultat de ces discussions, on adoptera une solution qui réponde au mieux aux besoins des habitants du quartier de Hirzbrunnen et aux possibilités de l'entreprise des PTT.

Dans les grands centres, explique enfin le gouvernement, la poste continue à souffrir d'une pénurie aiguë de personnel de distribution. Il ne faut guère s'attendre, du moins à court terme, à une amélioration sensible de la situation, même si une certaine détente devait se produire sur le marché du travail. Dans le budget des PTT pour 1975, le taux d'augmentation de la main-d'œuvre pour l'exploitation postale a été réduit au strict minimum.

Garcin
MODE MASCULINE
Pyjamas
Metzger
Scherrer
sans repassage
TERREAUX 1 - NEUCHATEL

Les jeux stupides Adolescent amputé d'un bras

COIRE (ATS). — Deux adolescents de Coire, âgés de 15 et 16 ans, s'étant découvert une subite vocation de chimiste ont tenté une « expérience » stupide. Désireux de fabriquer des pétards, les deux jeunes gens s'étaient enfermés dans un garage où ils procédèrent à un mélange de clorate de potassium avec du phosphore. Mais échauffées par les manipulations, les deux substances chimiques explosèrent. L'un des deux jeunes gens, grièvement blessé au bras droit, a été transporté à l'hôpital cantonal, où les chirurgiens ont été contraints de l'amputer.

VAUD

A la pêche aux féras

LAUSANNE (CRIA). — Une pêche spéciale de féras a été ouverte dans le Léman au début du mois et prendra fin la veille de Noël. Tout va bien, dit le syndicat intercantonal des pêcheurs professionnels du lac. Les prises, en moyenne, sont de 60 à 80 poissons par pêcheur, chaque matin, avec un poids de 400 à 500 grammes par féra. Cette pêche spéciale est ouverte sur la rive suisse seulement.

Quant aux perches, les prises sont exceptionnelles pour le mois de décembre.

L'initiative contre la chasse a abouti

LAUSANNE (ATS). — L'initiative populaire pour la protection de la faune et l'interdiction de la chasse, dans le canton de Vaud, a recueilli plus de 25.000 signatures et a abouti, puisque 12.000 suffisent.

Les auteurs de cette initiative estiment que la récente loi cantonale sur la faune n'est pas appliquée. Ils demandent l'interdiction de la chasse aux mammifères et aux oiseaux et l'application de mesures nouvelles pour protéger la faune indigène et garantir l'équilibre des espèces animales entre elles et avec leur milieu. La mise en œuvres de méthodes naturelles et biologiques et l'intervention de surveillants de la faune en nombre suffisant, remplaceraient la chasse traditionnelle.

L'initiative a suscité des débats passionnés entre chasseurs et adversaires de la chasse. Le conseiller national Teuscher, qui a lancé l'initiative, a reçu près de 200 menaces de mort.

Accident mortel à Denges

LAUSANNE (ATS). — Un ouvrier italien d'une entreprise de travaux publics, M. Nello Angeloni, 56 ans, domicilié à Lonay (VD), qui traversait les voies , hier matin, à la gare de triage CFF de Denges, près de Lausanne, a été happé par une rame de vagons de marchandises en manœuvre et tué sur le coup.

Après le non-non sur l'assurance maladie: vers le lancement d'une autre initiative

WETTINGEN (ATS). — Le comité central du parti évangélique populaire suisse (PEP) a décidé, après le rejet par le peuple de l'initiative socialiste et du contre-projet de l'Assemblée fédérale, de lancer une nouvelle initiative populaire pour améliorer l'assurance maladie, dans le cadre de l'article constitutionnel existant.

Dans un communiqué, le PEP ajoute qu'il va se mettre en rapport avec les différentes organisations et personnalités qui appuyent le principe de l'imposition des produits nuisibles à la santé (notamment l'alcool et le tabac) pour financer en partie l'assurance maladie.

La part qui revient actuellement à l'AVS sur ces produits ne devrait pas être modifiée, précise le communiqué.

Si l'on se réfère au postulat de M. Zwygart (Berne) en 1972, dit le communiqué, on s'aperçoit que le Conseil fédéral, comme la majorité des parlementaires n'est pas disposé à prendre les choses en mains, ce qui justifie, conclut-il, la décision du PEP de lancer cette nouvelle initiative.

REMETTRE SUR LE MÉTIER

Le double rejet par le peuple suisse de l'initiative socialiste pour une meilleure assurance maladie et du contre-projet de l'Assemblée fédérale ne doit pas être interprété comme le refus de toute réorganisation des caisses-maladie, déclare la Fédération des médecins suisses.

L'alliance des médecins, des caisses-maladie et des dentistes a pu développer, sur la base d'études sérieuses, quelques lignes maîtresses communes concernant les caisses-maladie.

Les travaux de révision seront poursuivis dans le cadre de la loi actuelle. L'alliance des médecins, des caisses-maladie et des dentistes est d'ores et déjà disposée à collaborer à ces travaux dans le domaine qui lui est propre, en cherchant l'intérêt des patients et des assurés. Elle est prête également à présenter des propositions concrètes au sujet des principaux problèmes posés par la réorganisation de l'assurance maladie.

Pour leur part, les 220 médecins qui ont appuyé l'initiative socialiste pour une meilleure assurance maladie regrettent dans un communiqué la décision du souverain. Ils condamnent la propagande tendancieuse pour le contre-projet, qui a été soutenue officiellement par le corps médical.

DÉCEPTION

Par ailleurs, M. Queloz, président du Mouvement populaire suisse des familles, à Lausanne, a fait la déclaration suivante :

« Le rejet des deux propositions de changement de l'assurance maladie provoque au sein du M.P.F. une profonde déception et une grande inquiétude pour l'avenir. C'est une victoire de la peur sur la raison et l'on sait que si la colère est mauvaise conseillère, la peur l'est aussi. Les assurés n'ont pas vu où était leur intérêt et ils ne tarderont pas à se rendre compte de leur erreur. Elle se traduira par une augmentation massive des cotisations, dont vont particulièrement souffrir les familles de condition modeste. Les partisans du non-non ont pris ici une très lourde responsabilité pour l'avenir de l'assurance maladie, qu'ils ont mise sur une voie de garage pour de nombreuses années. »

LE POINT DE VUE DES SYNDICATS

La révision de l'assurance maladie devrait maintenant être entreprise rapidement sur la base des dispositions constitutionnelles existantes, indique enfin l'Union syndicale suisse. Le « nombre considérable » des oui qui se sont portés sur l'initiative socialiste et sur le contre-projet des Chambres fédérales, ainsi que le fait que les défenseurs du double non ont reconnu la nécessité d'une révision illustre clairement le besoin.

Réactions diverses après le rejet du projet d'arrêté sur les impôts

BERNE (ATS). — Le refus par le souverain d'une augmentation des impôts, et en même temps l'acceptation d'un frein aux dépenses fédérales reflète, pour le parti démocrate-chrétien suisse aussi bien un désir d'économies supplémentaires que le rejet d'une politique financière « à grand spectacle ».

Pour respecter la volonté du peuple et des cantons, il faut donc pour le PDC, s'efforcer d'établir des priorités claires, continuer à freiner les dépenses, mais aussi rechercher de nouvelles sources de revenus.

L'union démocratique du centre est d'avis que le rejet de l'arrêté fédéral visant à améliorer les finances de la Confédération est grave. Ce refus a non seulement empêché de mettre un frein aux dépenses sur le plan juridique, mais a aussi annulé son effet sur le plan pratique.

La présidence du parti radical-démocratique suisse regrette pour sa part, la décision du souverain de ne pas accorder à l'Etat les moyens nécessaires à l'accomplissement de ses nombreuses tâches. Il est certain que « ce résultat aura des conséquences néfastes sur l'économie suisse et sur les finances des cantons et des communes ». Bien entendu, le parti radical suisse se soumettra à ce choix démocratique. Cependant, il appartiendra au Conseil fédéral et au parlement de poursuivre leurs efforts afin d'améliorer les finances de la Confédération.

DÉFAITE MÉRITÉE

Le Conseil fédéral et les partis gouvernementaux ont, de l'avis des républicains, subi dimanche une « défaite méritée » lors du rejet par le peuple de l'arrêté visant à améliorer les finances fédérales par une augmentation « massive » des impôts.

Enfin, le parti socialiste suisse estime dans un communiqué que « les raisons qui ont incité les votants à rejeter l'arrêté sur les finances fédérales sont diverses. Il s'agit maintenant de fixer les priorités dans le budget financier de la Confédération. Le PSS se prononce résolument pour le renforcement de la sécurité sociale.

Ajournement aux Etats

BERNE (ATS). — Le Conseil des Etats ne traitera pas, pendant la troisième semaine de la session en cours, le futur article constitutionnel sur la radio et la télévision. Le nouveau programme ne prévoit en effet pas de débat sur cet objet, en raison de la maladie du président de la commission consultative, M. Raymond Broger, ODC d'Appenzell Rhodes intérieures. Le débat ajourné aura lieu au cours d'une autre session, mais le secrétariat de l'Assemblée fédérale n'a pas pu indiquer s'il pourrait s'agir de la session extraordinaire de janvier. Etant donné cet allègement de la liste des objets à traiter, la Chambre des cantons n'a pas siégé lundi.

SUITE Nouveau budget 1975

Le Conseil fédéral a par ailleurs fixé les nouveaux prix de récolte du tabac indigène représentant une augmentation de 8 % environ sur les prix 1974. L'augmentation de la contribution de la Confédération est estimée à 1,4 million de francs. Ce montant doit être couvert avec les recettes provenant des tabacs manufacturés avec des tabacs indigènes.

Le tarif d'impôt pour le tabac coupé est également modifié (tabac pour la pipe). Cela rapportera 350.000 fr. en faveur de l'AVS en 1975.

Le taux d'intérêt des bons de dépôt de la Confédération a été élevé de 3/4 %. Il est désormais fixé à 7 1/4 % pour une durée de 4 ans et à 7 3/4 % pour huit ans de durée.

Parmi les objets encore traités lundi le Conseil fédéral a décidé de soumettre au peuple deux initiatives tout en recommandant leur rejet. Il s'agit de l'initiative pour une assurance RC des automobilistes par la Confédération (initiative de la fédération du personnel des services publics, VPOD) et de l'initiative des indépendants pour une imposition plus équitable et l'abolition des privilèges fiscaux.

Au chapitre de l'agriculture, le Conseil fédéral a réduit le taux de douane pour les préparations fourragères contenant des multiphosphates inorganiques. Dès cet hiver, la prime aux producteurs ne devant pas nourrir leur bétail à l'aide de fourrages ensilés sera portée de 2 à 3 centimes.

J.-P. G.

GENÈVE

Un climat « à la Zola » à la Cour d'assises de Genève

La révolte meurtrière d'un brimé!

Une atmosphère, digne d'un roman d'Emile Zola, a plané sur la cour d'assises de Genève pour le procès intenté à Battista Gafforini, 75 ans, coupable d'avoir brisé le crâne du patron qui l'exploitait sordidement, depuis une douzaine d'années.

Curieusement, le meurtrier apparaît comme le seul personnage équilibré de cette tragédie plus proche du drame que du crime. Gafforini, ancien bûcheron, maçon, promu « homme à tout faire... gratuitement » par la décision d'un employeur abusif, est un homme sobre. Il était à jeun quand il a frappé Henri Bocion, l'ex-marchand de cochons devenu « homme d'affaires », qui, lui, était ivre, ce qui lui arrivait souvent et le rendait forcené.

Quant à la troisième personne impliquée directement dans cette affaire, Yvette Sylvestre, 43 ans, fille de l'accusé et maîtresse de la victime, elle ne semble pas jouir de toutes ses facultés mentales. Frêle, menue, elle présente un visage marqué par les stigmates de l'alcool. Elle était « en concubinage » avec Bocion, depuis 14 ans, et c'est elle qui a introduit son père comme domestique bénévole chez son amant. Elle-même ne bénéficia guère des « largesses » de l'élu de son cœur : elle ne recevait que 200 fr. par mois (et là on tombe en plein dans le drame paysan — plus le produit de la vente des œufs de la basse-cour...)

Yvette Sylvestre a un fils de 16 ans qui est un handicapé mental. Tout est noir et sordide dans ce dossier infiniment déprimant.

« PAS DE POUILLEUX CHEZ MOI »

Le crime remonte au mois de février. Après avoir fait la tournée des cafés, Henri Bocion, bourré de « gros rouge » rentra chez lui. Il réveilla et houspilla Battista Gafforini :

— Je ne veux plus de pouilleux chez moi,...

Battista, répondit que l'affaire pourrait être réglée le lendemain. Mais, Bocion empoigna le vieillard par le cou pour l'expulser. Gafforini se crut menacé et ce fut le drame, puis, il attendit sagement la venue des inspecteurs. Ses dépositions n'ont pas varié. Elles ont un accent de vérité qui ne trompe pas.

On ne peut en dire autant de certains membres du « clan Bocion », notamment d'un des fils dont le témoignage devant la cour d'assises a provoqué un malaise certain, par ses contradictions. Même le procureur général s'est étonné de la version présentée par ce témoin. Quant au défenseur de Gafforini, il souriait dans sa barbichette, se régalant des bévues commises « en face »...

LÉGITIME DÉFENSE ?

La défense plaide l'acquittement, en invoquant l'article 33 du code pénal suisse qui stipule, « que celui qui est attaqué est en droit de repousser cette attaque en utilisant des moyens proportionnés et de circonstance ».

Les débats se poursuivent au moment où nous transmettons, mais il semble que Battista Gafforini, plongé dans une tragédie au soir d'une vie laborieuse, mérite de bénéficier de cette clause qui correspond à l'état de légitime défense.

Verdict et jugement dans notre numéro de demain.

René TERRIER

Aboutissement de référendums

GENÈVE (ATS). — Lancés, d'une part, par « Vigilance », et, d'autre part, par les partis libéral et radical, les référendums contre un crédit de 18.250.000 francs voté par le Conseil municipal (législatif) de la ville de Genève pour la construction d'un centre sportif ont abouti et recueilli au total 12.921 signatures.

Selon les listes déposées lundi à la chancellerie cantonale, le référendum lancé par « Vigilance » a recueilli 5545 signatures et les référendums conjoints des libéraux et radicaux 7376 signatures. Pour aboutir, sur le plan municipal, un référendum doit recueillir 4000 signatures.

VALAIS

Décès d'une personnalité

(c) Une personnalité valaisanne bien connue surtout dans les milieux de l'impression soit M. François Montfort, de Monthey, est décédé hier à l'hôpital du district. M. Monfort était âgé de 86 ans.

Maître imprimeur depuis 1917, M. Monfort édite le journal du Haut-Lac, anciennement Feuille d'avis de Monthey.

Il a été fondateur de plusieurs sociétés dont la fanfare Edelweiss de Martigny, du groupe de Monthey du Club alpin suisse qui le nomma d'ailleurs membre d'honneur.M. Monfort était également membre d'honneur de l'Harmonie de Monthey dont il fut l'un des meilleurs instrumentistes.

La demoiselle d'Avignon à Verbier

(c) L'actrice suisse bien connue Marthe Keller devenue populaire depuis le feuilleton de télévision « La demoiselle d'Avignon » vient de gagner Verbier. Elle passera plusieurs jours dans la station avant les Fêtes de fin d'année.

Le TEE s'arrêtera à Sion

SION (ATS). — Après des mois de pourparlers les Valaisans ont obtenu gain de cause. Le Trans-europ-express, le « Cisalpin » tant désiré, s'arrêtera à Sion chaque jour assurant du même coup une liaison rapide entre la capitale valaisanne et Paris ou Milan.

Il sera possible ainsi par exemple de quitter Sion vers 17 h et d'être avant 23 h à Paris. D'autre part, en partant de Sion vers 18 h on pourra être à Milan deux heures plus tard environ.

Le TEE s'arrêtera à Sion dès le 1er juin.

Sion inaugure sa rose

(c) La ville de Sion a inauguré le monument géant qui se dresse à l'entrée de la capitale, côté Sierre, sorte de rose de métal haute d'une dizaine de mètres due à l'artiste Jacques Barman. Cette sculpture ne pèse pas moins de 35 tonnes. Elle a été réalisée par M. Arthur Revaz et son équipe.

Des créations florales, des fontaines ornent ce monument très discuté à Sion mais d'une indéniable beauté.

Loterie à numéros: un seul 6

BERNE (ATS). — La liste des gains du 49me tirage de la Loterie suisse à numéros du 7 décembre est la suivante :

1 gagnant avec 6 numéros : 461.597 fr. 35.

8 gagnants avec 5 numéros + numéro complémentaire, chacun 12.500 francs.

255 gagnants avec 5 numéros, chacun 1810 fr. 20.

9048 gagnants avec 4 numéros, chacun 51 francs.

121.155 gagnants avec 3 numéros, chacun 4 francs.

(sans garantie).

hockey sur glace

La Chaux-de-Fonds reste seule face à la coalition bernoise

Victoire importante pour Ambri Piotta

Berne, Langnau et la Chaux-de-Fonds ont fait flèche de tout bois, en cette douzième soirée de championnat. Dans une belle unanimité, ils ont décidé de plaquer leur adversaire respectif au sol, s'envolant eux-mêmes vers des sommets désormais inaccessibles pour le reste de la compagnie. Bernois et Chaux-de-Fonniers composent un trio véritablement intouchable, qui va continuer le championnat « en aparté ». L'ordonnance de ce trio, toutefois, pourra être modifiée par des influences extérieures, car il est difficile d'imaginer qu'un Kloten, un Ambri Piotta ou un Villars ne réussira pas, une fois ou l'autre, à s'illustrer par un exploit passager.

IMPORTANT

On se méfiera d'autant plus de ces trois-là qu'ils se trouvent dans une position assez confortable. A ce titre, la douzième journée a connu un événement assez important: la victoire d'Ambri Piotta aux Vernets. L'équipe tessinoise avait tout à craindre de ce déplacement qui allait la mettre en face d'une formation luttant également contre la relégation. Vainqueur, Ambri Piotta grimpe d'un coup sur un échelon très éloigné de celui où reste le vaincu. A moins que Genève Servette et Sierre se mettent tout à coup à remporter des victoires, Ambri Piotta a son avenir en ligue A assuré. Renforcé par cette quasi certitude, il va peut-être retrouver sa verve des premiers matches.

RESPECTABLE

Villars a donc été rejoint par le club de la Valascia. L'équipe de Maisonneuve n'a pas trouvé grâce devant Langnau, qui s'est montré un visiteur sans gêne. La formation de Cusson est vraiment respectable. Vaincre par 5-1 à Villars n'est, en effet, pas à la portée du premier venu. Langnau passe partout. Pour l'intérêt de la compétition, on souhaite que ces bonnes dispositions durent.

UN CERTAIN MESSER

Kloten, lui, en dépit de sa bonne volonté évidente, doit se contenter d'un rôle plus modeste. Ses capacités physiques n'égalent pas (encore) celles de Langnau. Mais ses jours en ligue A ne sont pas comptés. Face au champion, Kloten s'est battu bravement. Peut-être bien qu'avec son gardien titulaire et son capitaine, il aurait pu s'illustrer encore mieux. Ce sera pour une prochaine fois.

Berne doit en grande partie à sa jeune troisième ligne, notamment au... tranchant Messer d'avoir évité l'écueil zuricois. La richesse du club de la capitale est donc grande. Il faudra beaucoup de volonté et de ténacité pour faire lâcher prise à ce champion qui honore son titre mieux qu'on pouvait le prévoir, en définitive.

Quant à la Chaux-de-Fonds, elle a d'un coup oublié les soucis engendrés par la lourde défaite subie quatre jours plus tôt à l'Allmend. Son efficacité retrouvée rassure non seulement ses partisans mais encore tous les passionnés de hockey qui sont sûrs certains de pouvoir suivre encore longtemps une lutte serrée, voir acharnée, pour le titre.

Seul club romand en mesure de tenir tête à la coalition bernoise, La Chaux-de-Fonds reste capable de faire trembler Berne et Langnau, et peut-être même de les battre tous deux, sur la longueur du championnat. F. P.

Résultats et classements de première ligue

Groupe 1: Dubendorf - Weinfelden 4-2; Uzwil - Wetzikon 4-3; St. Moritz - Frauenfeld 8-5; Coire - Schaffhouse 5-4; Rapperswil - Urdorf 6-1. — **Classement**: 1. Uzwil 9-16; 2. Coire 9-14; 3. Rapperswil 9-12; 4. Dubendorf 8-11; 5. Schaffhouse 8-10; 6. Wetzikon 9-10; 7. Weinfelden 9-8; 8. St. Moritz 9-4; 9. Frauenfeld 9-2; 10. Urdorf 9-1.

GROUPE 2: Aarau - Petit Huningue 8-1; Ascona - Zunzgen 5-6; Lucerne - Illnau-Effretikon 6-3; Wallisellen - Grasshoppers 5-3; Kusnacht - Winterthour 56. — **Classement**: 1. Lucerne 8-15; 2. Kusnacht 8-12; 3. Grasshoppers 9-11; 4. Winterthour 9-11; 5. Wallisellen 9-10; 6. Illnau-Effretikon 9-10; 7. Ascona 8-8; 8. Zunzgen 9-7; 9. Aarau 9-2; 10. Petit Huningue 9-0.

GROUPE 3: Thoune - Grindelwald 5-3; Berthoud - Moutier 4-3; Tramelan - Thunerstern 2-1; Wasen - Wiki 5-4; Steffisbourg - Rotblau Berne 2-6. — **Classement**: 1. Rotblau Berne 8-14; 2. Berthoud 8-13; 3. Thoune 8-12; 4. Moutier 8-10; 5. Wiki 8-9; 9. Wasen 8-7; 7. Thunerstern 8-6; 8. Steffisbourg 8-4; 9. Tramelan 8-4; 10 Grindelwald 8-1.

Groupe 4: Saint-Imier - Serrières 9-6; Sion - Montana Crans 14-2; Vallée de Joux - Le Locle 2-1; Charrat - Serrières 2-5; Saas Grund - Yverdon 1-6. Classement: 1. Sion 7-14; 2. Yverdon 8-12; 3. Serrières 8-10; 4. Saint-Imier 8-10; 5. Vallée de Joux 8-8; 6. Montana Crans 8-5; 7. Le Locle 8-5; 8. Saas Grund 8-5; 9. Charrat 8-5; 10. Monthey 7-4.

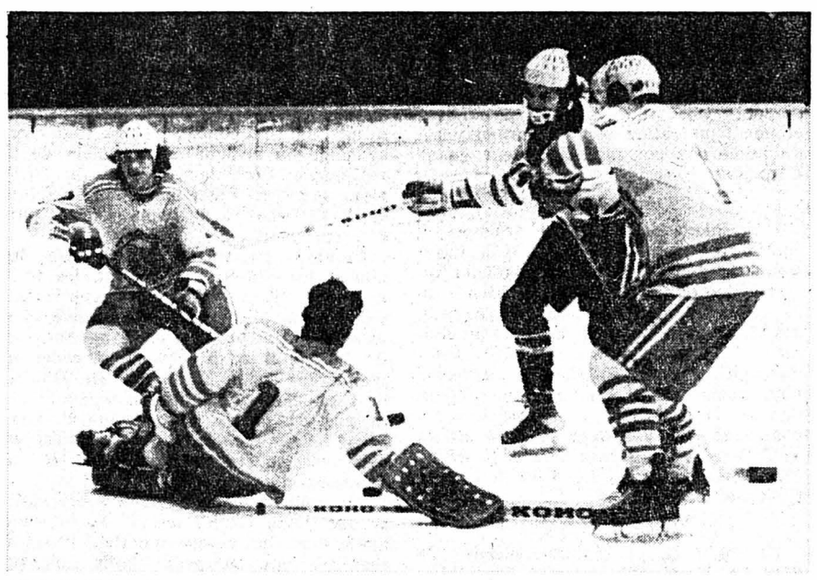

EFFICACE. – Bien protégé par ses arrières (ici, Luthi – à gauche – Meyer) le gardien Horak a fait échec aux attaques d'Yves Croci-Torti et de ses camarades. (ASL)

Réveil des Vallonniers ce soir ?

Pour Vincent et ses coéquipiers, la défaite enregistrée samedi à Morges signifie pratiquement l'éviction de la course à la qualification au tour de promotion. Seul un ensemble concordant de résultats déterminés et souvent improbables pourrait encore – et ce serait un miracle – « offrir » leur qualification aux Fleurisans. La probabilité que ce fait se réalise étant si faible, il nous paraît nécessaire de considérer, d'ores et déjà, les Vallonniers comme devant jouer le tour de relégation, dès le 7 janvier prochain.

DE MAUVAIS AUGURE

Ce que d'aucuns considèrent comme une affirmation pessimiste se justifie aussi par l'attitude générale des Fleurisans, qui à Morges, n'ont qu'en de rares occasions donné l'impression de vouloir finalement obtenir ce qu'ils désiraient au début de la saison. L'esprit combatif a presque totalement fait défaut, ce qui, de toute évidence, est d'assez mauvais augure dans la perspective des prochains matches, car les exemples, ces dernières années, furent nombreux, dans lesquels des formations aux capacités techniques limitées sont néanmoins parvenues à se qualifier ou à éviter la relégation en compensant leurs carences par l'enthousiasme.

CE SOIR DÉJÀ ?

Retrouver une certaine rage de vaincre et du plaisir à jouer devraient être les préoccupations des joueurs fleurisans dans une optique à longue échéance. Contre Viège, ce soir déjà, un pas en ce sens pourrait être fait. L'équipe valaisanne n'a plus besoin de points et a, dès lors, tout intérêt à susciter le beau jeu, dans la perspective des rencontres futures. Aussi, Fleurier trouvera-t-il dans le match de ce soir le terrain favorable à une « épuration morale » qui pourrait se révéler salutaire et qui trouverait sublimation dans l'obtention d'un ou deux points. Ceux-ci, par là-même, ne manqueraient pas de redonner aux Vallonniers le goût de la victoire. Ils en ont, d'ailleurs, bien besoin.

J.-P. D.

Ligue B: la porte du tour final devient étroite

Un mince espoir subsiste pour Fleurier

Mis à part Fleurier et Viège (match en retard rattrapé ce soir à Belle-Roche), les équipes de ligue B bénéficient de quelques jours de repos avant l'ultime coup de reins (samedi et mardi 17 décembre) débouchant sur la formation des groupes de promotion et de relégation.

Samedi soir, la situation a évolué conformément aux prévisions. Fribourg s'étant incliné à Montchoisi et Fleurier ayant perdu pratiquement sa dernière chance à Morges ont relancé, du même coup, les actions de Forward, alors que Martigny a été sèchement rappelé à la réalité par Bienne. Voilà pour le groupe ouest. A signaler encore la défaite de Neuchâtel à Viège, ce qui a permis à l'équipe valaisanne d'assurer sa place dans le groupe des forts.

Dans le groupe est, Zoug (mené 2-1 au premier tiers-temps) a battu Langenthal, le comdamnant au tour de relégation alors que Zurich a rendu un fier service à Lugano (vainqueur de Bâle) et Davos (deux points à Olten) en battant Arosa.

La situation a donc évolué en ce sens que Fleurier et Martigny, dans le groupe ouest, sont presque certains de participer à la poule de relégation, seul un « miracle » pouvant rétablir une position compromise. Dès lors, qui de Fribourg ou de Forward (groupe ouest), de Davos, Lugano ou Arosa décrochera les trois places encore vacantes, Zoug, Zurich, Bienne, Lausanne et Viège étant certains de participer au tour des « grands » ? En fait, du comportement de ces derniers dépendra le dénouement: ils sont tous appelés à affronter un ou plusieurs des candidats à la quatrième place.

Dans le groupe ouest, Viège tient le destin de Fleurier (une maigre chance subsiste pour l'équipe du Val-de-Travers), mais surtout celui de Fribourg, qui lui rendra visite samedi pendant que Forward accueillera le « leader », Bienne. Pour sa part, Lausanne (engagé samedi à Monruz) décidera peut-être du sort de Forward mardi prochain, tout comme Bienne celui de Fribourg lors de sa visite aux Augustins.

MINCE CHANCE

En fait, Fleurier et Martigny pouvant atteindre la cote des treize points, Fribourg celle des quatorze (à condition de gagner tous leurs derniers matches), il conviendra d'en obtenir quinze pour éviter un retour de manivelle.

Dans cette optique, Forward est à trois longueurs de la sécurité. L'équipe d'Ortuso est la mieux placée, son programme n'étant pas plus difficile que celui de Fribourg. Quant à Fleurier et à Martigny, une mince chance subsiste. Non seulement, ils devront compter sur eux-mêmes, mais encore sur les autres, les bien lotis du groupe. Et si le destin leur était favorable (victoire de Fleurier ce soir contre Viège, par exemple), samedi, l'explication serait explosive puisque Martigny et Fleurier sont appelés à s'affronter au Vieux-Pays. Toutefois, le temps des illusions semble être passé, aussi bien pour les Bas-Valaisans que pour les Vallonniers...

LUGANO EN APPEL

Dans le groupe est, Davos est remarquablement placé en recevant Langenthal avant de rendre visite à Arosa dont le déplacement à Bâle (samedi) se doit d'être synonyme de victoire. En revanche, la tâche de Lugano n'est pas de tout repos: Zurich et Zoug à l'extérieur! Or, si Davos fait déjà figure de troisième qualifié dans ce groupe – un échec de sa part relèverait du coup de théâtre – qui d'Arosa ou de Lugano accédera au quatrième fauteuil? La logique, au vu du programme de chacun d'eux, incite à miser sur l'équipe grisonne.

Ainsi, comme dans le groupe ouest, les « gros bras » tiennent-ils la destinée d'au moins un (Lugano) des trois candidats encore en course...

P.-H. B.

cyclocross

L'OMNIUM ROMAND

Troisième victoire de Blaser

La quatrième et dernière manche de l'omnium du VC. Lancy a permis au Genevois Gilles Blaser de remporter sa troisième victoire consécutive de la saison à Plan-les-Ouates.

Ce nouveau succès permet au sociétaire de la Pédale des Eaux-Vives de gagner l'épreuve lancéenne, ainsi que la seule manche genevoise du championnat romand.

C'est au cinquième des six tours du parcours que le Genevois a porté son effort, qui lui a permis de devancer tous ses rivaux.

RÉSULTATS

Amateurs: 1. G. Blaser (Genève), les 24 km en 52'30" 2. J. Vonlanthen (Renens), D. Jeanmonod (Aigle) à 1'25". 4. F. Terrapon (Estavayer) à 2'45". 5. A. Dubois (Annecy) à 3'10".

Cadets et non-licenciés: 1. P. Courvoisier (Aigle), J.-P. Losey (Estavayer), C. Blaser (Genève), C. Comoglio (Renens), les 12 km en 27'15". 5. Y. Hostettler (Genève) à 10".

CLASSEMENT GÉNÉRAL

Amateurs: 1. G. Blaser, 5 points. 2. J. Vonlanthen, 12. 3. F. Terrapon, 14. 4. D. Jeanmonod, 16. 5. J.-A. Oguey, 18. 6. J.-P. Tedeschi (Aigle), 30. 7. J.-M. Chabbey (Aigle), 38. 8. P. Ruegg (Renens), 41. **Challenge par équipes:** 1. Cyclophile Aiglon, 64 points. 2. Roue d'Or Renens, 105. 3. VC. Estavayer, 164. 4. VC. Annecy, 242. 5. VC. St-Maurice, 260.

Cadets et non-licenciés: 1. P. Courvoisier, 5 points. 2. C. Comoglio, 11. 3. C. Blaser, 13. 4. Y. Hostettler, 19. 5. R. Batoni (Genève), 23. 6. J.-P. Losey, 26.

motocyclisme

Il courra en 500 cm³

Agostini confiant en l'avenir

Giacomo Agostini n'a pas renoncé à courir en 500 cmc l'an prochain. Il l'a fait savoir aux journalistes au cours d'une discussion à bâtons rompus, à Imola.

« A la fin du mois de janvier, j'irai au Japon pour voir les dirigeants de mon usine (Yamaha), qui m'ont assuré qu'ils étaient en train de mettre au point une 500 cmc. La dernière 500 que j'ai eue, à Mugello, développait 92 chevaux contre 83 à Francorchamps. Avec cet engin, je serai en mesure de lutter à armes égales avec les « MV-Agusta ». Hélas, mon contrat avec Yamaha ne m'autorise pas à choisir la catégorie. Les dirigeants japonais préfèrent une victoire à Daytona qu'un titre de champion du monde des 500 cmc. L'an prochain, je suis donc partant certain en 250, 350 et 750, avec encore une petite chance pour les 500 cmc », a-t-il avoué.

Le multiple champion du monde a encore bon espoir quant à la poursuite de sa carrière. « J'aurai 33 ans dans le courant de la saison, » a-t-il ajouté. « Mais je me sens encore en mesure de courir au plus haut niveau pendant 2,3 ou 10 ans encore. Jusqu'au jour où je me rendrai compte qu'il y a quelqu'un de plus fort que moi ».

handball

La Fédération suisse est née

La Fédération suisse de handball est née à Berne. Cette fusion des quatre associations qui régissaient ce sport sur le plan national était souhaitée de longue date. Déjà en activité depuis 1971, le Bâlois Bruno Freivogel (49 ans) en est le premier président. Lors de l'assemblée des délégués, le 14 juin 1975, on établira le règlement de jeu et réglera quelques détails encore en suspens.

Le comité élu se présente comme suit: Bruno Freivogel (Bâle) comme président. Il sera assisté de MM. R. Meyer (Winterthour) et W. Haegele (Reinach) en tant que responsables de la ligue nationale. – Membres: H. Balz (Baden), R. Gysi (Suhr), F. Karlin (Bâle), E. Muhlethaler (Berne), H. Rutschmann (Frauenfeld), O. Schwarz (Glattbrugg), H. Suter (Macolin), H. Bertschinger (Brutten), J. Steib (Lausanne) et U. Zundel (Zurich).

De nombreuses personnalités ont assisté à cette cérémonie qui s'est déroulée au « Rathaus » de Berne. Dans l'assemblée, on a remarqué M. Raymond Gafner, président du comité olympique suisse, M. Karl Glatthard, président de l'ANEP, ainsi que plusieurs représentants de la Fédération internationale de handball.

escrime

Doublé helvétique en Allemagne

Les juniors suisses ont dominé le tournoi international de fleuret de Gelsenkirchen, la victoire étant revenue à Patrice Gaille devant Michel Lamon. Chez les jeunes filles, la Française Brigitte Latsille n'a pas connu la moindre défaite en poule finale. Résultats:

Juniors: 1. P. Gaille (S) 4 victoires - 2. M. Lamon (S) 3 - 3. Siffelt (Ho) 2 - 4. Toenges RFA) 2 - 5. Glaister (GB) 1 - 6. Adrians (RFA) 1.

Jeunes filles: 1. B. Latsille (Fr) 5 - 2. P. Batistilla (Fr) 2 - 3. S. Bischoff (RFA) 2.

waterpolo

La coupe d'Europe à Partizan Belgrade

Partizan Belgrade a remporté la finale de la coupe d'Europe des clubs champions, à Belgrade. L'équipe yougoslave s'est imposée sans connaître la défaite. C'est son cinquième succès depuis la création du trophée, il y a 12 ans.

boxe

Deux nouveaux champions du monde

Le mi-lourd Victor Galindez a apporté à l'Argentine son cinquième titre mondial en s'attribuant la couronne mondiale de la catégorie (version WBA) laissée vacante par l'Américain Bob Foster.

Au stade Luna Park de Buenos-Aires, Galindez a battu le Nord-Américain Len Hutchins par abandon à la 13me reprise d'un combat prévu en quinze. Il a infligé à Hutchins une véritable « correction » tout au long des douze rounds. L'Américain s'est retrouvé au tapis à quatre reprises, la dernière, à la fin du 12me round, l'obligeant à abandonner.

Le Mexicain Rodolfo Martinez est devenu champion du monde des poids coqs (version W.B.C.) en battant, à Merida, au Mexique, son compatriote Rafael Herrera par K.-O. technique à la 4me reprise. Herrera avait conquis la couronne mondiale de la catégorie en avril 1973, en battant précisément Martinez.

La réunion genevoise

Voici les principaux résultats enregistrés à la réunion professionnelle de la fin de la semaine dernière à Genève. Poids mi-lourds: Eric Nussbaum (Genève) bat Bob Tuckett (Angleterre) par K.-O. au 8me round. Poids welters: Max Hebeisen (Berne) est battu par abandon au 6me round par Kevin White (Angleterre). Poids mi-lourds: François Fiol (Morges) bat Gino Freo (Italie) aux points en six rounds.

automobilisme

MONTE - CARLO

Villes de départ réduites à cinq

Le 43me rallye international de Monte Carlo, première épreuve de la saison 1975 comptant pour le championnat du monde des rallyes pour marques, aura lieu du 15 au 25 janvier.

Les villes de départ ne seront plus qu'au nombre de cinq. En effet, la tête d'itinéraire d'Aberdeen (Ecosse) a été supprimée en raison d'une modification des conditions financières concernant la traversée de la Grande-Bretagne. Il ne reste comme villes de départ que Agadir, Athènes, Monte Carlo, Stockholm et Varsovie.

La doyenne des épreuves routières traversera ainsi quinze pays européens et une partie de l'Afrique du Nord.

Tous les itinéraires de concentration convergeront vers Gap, qui a été choisie comme ville de regroupement. Entre Gap et Monaco les concurrents auront un parcours de sélection comprenant quatre épreuves spéciales dont deux en Italie.

Quant au parcours commun, il se déroulera sur un axe Monaco - Vals les Bains - Digne - Monaco avec neuf épreuves spéciales à moyenne chronométrée. Enfin l'épreuve complémentaire Monaco - Monaco prendra la forme d'une boucle avec neuf autres épreuves spéciales.

cyclisme

Neuf équipes « pro » en Italie

Le cyclisme professionnel italien comprendra 9 équipes la saison prochaine (contre 12 cette année). Cependant, on ne peut parler de crise par la majorité des coureurs en activité ont retrouvé de l'embauche après les renoncements des groupes « Dreher-Forte », « Sammontana » et « Filcas ».

Il faut comprendre, en effet, que plusieurs élements ont pris leur retraite à la fin de la saison: Motta, Colombo et Dancelli et que peu d'amateurs ont fait le saut chez les professionnels.

judo

Jeunes Suisses vainqueurs à Fribourg

Les écoliers et espoirs Suisses et Allemands de l'Ouest se sont séparés sur un résultat nul (24-24) à l'issue d'une rencontre internationale qui s'est déroulée à Fribourg. Lors du match aller, à Bagnang, les jeunes judokas helvétiques avaient été battus par 34-14.

football

FINALES AUX PÉNALTIES ?

Importantes décisions de l'U.E.F.A.

Le comité exécutif de l'UEFA, qui a siégé à la fin de la semaine dernière, a pris les décisions suivantes:

1. A partir de 1976, si les finales des diverses coupes d'Europe se terminent sur des résultats nuls, les matches ne seront pas rejoués. Il y aura une prolongation de 2 x 15 minutes et, le cas échéant, on procédera au tir de pénalties.

2. L'UEFA accorde une somme de 200.000 francs suisses à la fédération suédoise et aux clubs ayant été éliminés aux 1er et 2me tours de la coupe d'Europe et se trouvant en difficulté financière.

3. A partir de 1975, le championnat d'Europe des espoirs (- de 23 ans) est supprimé. Il sera remplacé par un championnat des moins de 21 ans.

4. Le comité a refusé la demande de la fédération israélienne de participer au tournoi des juniors de l'UEFA.

5. Le comité a désigné M. Jacques Georges (France) pour la direction des affaires financières de l'UEFA.

6. Dans l'avenir, un comité spécial s'occupera du développement du football dans les écoles ainsi que du football féminin.

Le comité exécutif de l'UEFA tiendra sa prochaine séance en 1975. Mais la date exacte et le lieu n'ont pas encore été fixés.

Le championnat d'Amérique du Sud des nations

Le Brésil, l'Argentine et le Venezuela figureront dans le même groupe pour le prochain championnat d'Amérique du Sud des nations qui doit avoir lieu en 1975. Le tirage au sort, accompli à Rio, a réparti les équipes comme suit:

Groupe 1: Brésil, Argentine, Venezuela. – **Groupe 2:** Paraguay, Equateur, Colombie. – **Groupe 3:** Chili, Bolivie, Pérou.

La compétition se déroulera par matches aller et retour, chaque équipe rencontrant les deux autres du même groupe. Les vainqueurs de chaque groupe retrouveront l'Uruguay, détenteur du trophée, pour le tournoi final qui aura lieu dans un pays restant à désigner.

• Espagne, championnat de première division: Murcie-Real Madrid 2-2.

Carouge s'illustre au Proche-Orient

Après avoir battu à Beyrouth l'équipe libanaise de première division Homenetmen par 2-0, Etoile Carouge a rencontré, à Damas, la formation nationale de Syrie.

Devant 16.000 spectateurs, les représentants de la LNB ont présenté une opposition remarquable aux internationaux syriens. Ceux-ci ont finalement remporté ce match par 1-0 (0-0). Barlie, enfin remis d'ennuis dorsaux, fut le héros du jour. La partie fut télévisée en direct dans trois pays, soit la Syrie, la Jordanie et l'Arabie saoudite.

C'était la première fois que la Syrie accueillait des sportifs suisses.

Lorant à PAOK Athènes

Le Hongrois Gyula Lorant, qui joua dans la fameuse équipe magyare de 1954, vient d'être engagé par PAOK Salonique, le club où évolue le gardien zuricois René Deck.

Auparavant, Lorant a entraîné Kaiserslautern, Cologne et Kickers Offenbach. En dernier lieu, il dirigeait Fribourg-en-Brisgau (3me division allemande).

gymnastique

District du Locle

Deux nouveaux présidents élus

L'Association régionale de gymnastique du district du Locle a tenu son assemblée générale vendredi dernier, au Col-des-Roches. Toutes les sociétés du district étaient représentées et l'on notait également la présence de M. Francis Fivaz, président cantonal sortant, et son successeur, M. Albert Perrin, des Ponts-de-Martel, qui assumera désormais cette lourde tâche.

NOUVELLE DIRECTION

Pour les gymnastes du district montagnard cette assemblée revêtait une importance toute particulière. Il s'agissait, en effet, de trouver des successeurs au président administratif, M. André Sieber, des Brenets, et au président technique, M. Roland Dubois, du Locle. Ces deux membres dévoués avaient manifesté le désir d'être relevés de leurs fonctions après de nombreuses années d'intense et de fructueuse activité. L'assemblée, unanime, les remercia de leur dévouement à la cause de la gymnastique.

Les délégués élurent ensuite, par acclamations, leurs successeurs. Il s'agit de MM. Michel Rosselet, qui fonctionnera comme président administratif, et Jean Eisenring, président technique. Tous deux font partie de la section des Brenets.

L'assemblée entendit encore le rapport de M. Henri Eisenring, conseiller communal au Locle, sur la Fête régionale qui a connu un franc succès dans la Mère Commune des Montagnes.

MEMBRES HONORAIRES

Les différents rapports des présidents administratif et technique furent ensuite approuvés et l'assemblée décerna le titre de membre honoraire à 5 nouvelles personnes. Il s'agit de: MM. Jean Eisenring, Les Brenets, François Mojon, Les Ponts-de-Martel, Jean-Claude Perrin, Les Ponts-de-Martel, André Sieber, Les Brenets, Roland Dubois, Le Locle.

La prochaine fête de district aura lieu en automne 75 aux Ponts-de-Martel.

Les gymnastes du district du Locle se portent bien. L'ambiance de cette assemblée a contribué à resserrer les liens unissant les différentes sections pour la bonne cause et le développement de la gymnastique dans notre région.

P.M.

badminton

Championnats romands

A Lausanne, les triples champions suisses Edy Andrey et Liselotte Blumer ont dominé les championnats romands, dont voici les principaux résultats:

Messieurs. – Simple: Edi Andrey (Berne) bat Fritz Wasner (Zurich) 15-9 15-8; Kurt Schoch (St. Gall) bat Claude Bovard (Lausanne) 17-14 15-8. – Finale: Andrey bat Schoch 15-7 15-10. – Double: Andrey-Riedo (Berne) battent Bovard-Tardy (Lausanne) 15-4 17-4.

Dames. – Simple: Liselotte Blumer (Bâle) bat Noris Jelmini (Zurich) 11-5 12-10; Edith Hurst (Bienne) bat Gitta Janecke (Zurich) 11-1 11-1. – Finale: Blumer bat Hurst 11-4 11-4. – Double: Blumer-Mireille Drapel (Bâle) battent Josée Carrel-Brigitte Geser (Lausanne-Berne) 15-7 15-5.

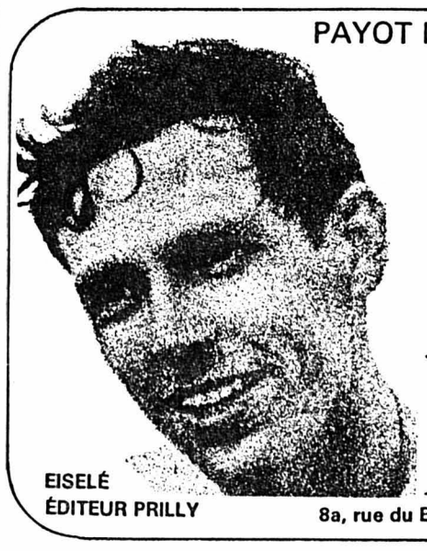

PAYOT NEUCHÂTEL ACCUEILLE
JACQUES PICCARD
qui dédicacera son livre
LE SOLEIL sous LA MER
mercredi 11 décembre
de 16 h à 17 h 45 à la
LIBRAIRIE PAYOT
EISELÉ ÉDITEUR PRILLY
8a, rue du Bassin ∅ (038) 24 22 00 NEUCHÂTEL

athlétisme

Ambiance et organisation parfaites au cross de Cortaillod

Domination du Tessinois Marelli en élite

Un sol un peu adipeux certes, mais un parcours varié tout en étant entraînant, et une température agréable ont permis à de nombreux coureurs de valeur de se distinguer.

LES TOUT JEUNES

Joël Jakob du CEP est vraiment à considérer de plus en plus. Il a laissé son second à 47 secondes, obtenant un « chrono » qui l'aurait situé deuxième de la catégorie supérieure, à savoir celle des Ecoliers A. Dans celle-ci précisément, Michel Hunkeler, du CEP également, a remporté la victoire au terme d'un course menée à un rythme soutenu par D. Hug du CS Les Fourches accompagné des valeureux B. Ryf de la SFG Peseux, P. Mutrux de l'USY, de J.-M. Haussener du CS Les Fourches et de C. Abbet du CEP.

MOESCHLER BATTU

Le cadet B, et réputé sociétaire de l'US La Neuveville, Nicolas Moeschler, a dû se laisser passer par M. Beney du CA Sion qui l'a finalement devancé de près de 5 secondes. A relever que les P. Visinand de La Neuveville, P.-A. Fellay de Versegères et G. Mutrux de l'USY ont été les seuls à ne pas concéder trop de terrain, tant l'allure...

Philippe Giroud lui a su, en quelque sorte, venger Moeschler en s'imposant dans la catégorie Cadets A face à un quatuor menaçant composé des D. Montandon de l'Olympic, D. Stohler des Old-Boys de Bâle, E. Roux et O. Pizzera du CEP.

REMARQUABLE

La participation des plus jeunes filles était assez remarquable. De suite, Sylvia Leuba du CS Les Fourches prit le commandement, se détachant quelque peu avant la mi-course, conservant cet avantage ou presque au détriment de la valeureuse Dominique Mayer du CEP, alors que M. Cassellini de Dübendorf et M.-C. Feller de l'Olympic étaient plus distancées.

Courant en même temps que les aînées, les cadettes B ont pu, les trois premières d'entre elles terminant avant six athlètes plus âgées ! On trouve bien entendu parmi elles Christiane Sandner du CEP qui a dû cependant céder la première place à S. Werner de Dübendorf en dépit d'une impressionnante fin de parcours. Mais, c'est surtout P. Gerber du CEP également qui s'est mise en évidence, se montrant l'égale de sa camarade du club.

Le meilleur temps féminin a été réalisé par Anne Ruchti de l'USY, la seule au-dessous des quatre minutes. Il est à regretter que sa petite taille soit un handicap certain. Dominique Etienne du CEP, la meilleure Neuchâteloise de la saison 1974 sur 800 m, a terminé derrière A. Ruchti.

RÉSIGNÉ

Les juniors avaient à parcourir 5 km. Il n'en fallut pas autant pour permettre à Jean-Blaise Montandon du CEP de prendre le large, et Sylvain Rochat de l'USY dut se résigner à se maintenir nettement à la deuxième place, alors que Jacques Charnaux de Neuchâtel-Sports résistait bien à J.-C. Kottelat de Courtelary pour le troisième rang.

Le plus rapide, le plus efficace sur cette distance a été le vétéran Albert Dietiker toujours aussi élégant dans sa foulée. Il a bouclé les cinq tours en 18'12". Ses suivants les plus immédiats, mais à deux minutes déjà furent U. Sterchi, Yves Jeanotat, toujours bien rythmé, et Robert Barfuss du Locle qui demeure le meilleur vétéran Neuchâtelois.

Le peloton le plus nombreux fut celui des « populaires » fort d'une quarantaine de coureurs. Bernard et Jean Cuche du Pâquier furent les seuls Neuchâtelois à ne pas perdre trop le contact avec les hommes de tête. La victoire revint à U. Dysli de Lutenbach dans le bon temps de 19'16"9.

En l'absence très regrettée de Nick Minnig, les athlètes de l'élite eurent en Ferrucio Marelli de Chiasso un chef de file qui se fit respecter dès le deuxième kilomètre. Dès lors, il fallut se rendre à l'évidence que plus personne ne pourrait l'inquiéter jusqu'au but. Derrière, la lutte pour la deuxième place se circonscrivit également assez rapidement entre l'international lausannois François Vuilleumier et le Zuricois Daniel Schaffer. Vuilleumier sut s'en débarrasser peu avant la fin, lui prenant près de trois secondes et terminant à 8"5 de Marelli.Le Biennois D. Zahnd, isolé, a fini plus détaché et il précéda André Warembourg du Locle de neuf secondes.

A relever que l'appareil de chronométrage électrique récemment acheté par l'A.N.A. a été inauguré avec grande satisfaction à cette occasion, et, une fois encore, que l'organisation et l'ambiance furent parfaites.

A. F.

RESULTATS

Ecolières 1 km (1962 et plus jeunes) : 1. S. Leuba, CS Les Fourches, 4'26"6 ; 2. D. Mayer, CEP, 4'27"8 ; 3. M. Cassellini, LC Dubendorf, 4'31"4. *Cadettes B* (1960-61) : 1. S. Werner, LC Dubendorf, 4'00"0 ; 2. C. Sandner, CEP, 4' 00"8 ; 3. P. Gerber, CEP, m.t. *Dames - juniors - Cadettes A :* 1. A. Ruchti, US Yverdon, 3'55"8 ; 2. D. Etienne, CEP, 4'00"8 ; 3. Y. Kappeli, LC Dubendorf, 4'05"9 ; 4. M.-C. Ruchti, CS Les Fourches, 4'16"2 ; 5. J. Laperouzza, CEP, 4'24"3 ; 6. A. Junod, US Yverdon, 4' 36"5.

Ecoliers B ((1963 et plus jeunes) 1 km: 1. Jakob, CEP, 3'45"1 ; 2. Mathez, Fenin, 4'32"3 ; 3. Rossi, Cortaillod, 4'40" 3. *Ecoliers A* (1961-62) : 1. Hunkeler, CEP, 3'44"2 ; 2. Ryf, SFG Peseux, 3' 47"6 ; 3. Mutrux, USY, 3'48"8. *Cadets B* (1959-60) 2 km : 1. Beney, CA Sion, 7'16"2 ; 2. Mœschler, US Neuveville, 7' 20"8 ; 3. Visinand, US Neuveville, 7' 31". *Cadets A* 3 km (1957-58) : 1. Giroud, US Neuveville, 11'02" ; 2. Montandon, Olympic La Chaux-de-Fonds, 11'05"2 ; 3. Stohler, Old Boys Bâle, 11' 09"3 ; 4. Roux, CEP, 11'11"5 ; 5. Pizzera, CEP, 1'11"8 ; 6. Sartori, LAC Bienne, 11'40"2 et Peiry, LAC Bienne, m.t. *Juniors* 5 km (1955-56) : 1. Montandon, CEP, 18'41"3 ; 2. Rochat, US Yverdon, 19'12"3 ; 3. Charnaux, Neuchâtel-Sports, 20'00"4 ; 4. Kottelat, CA Courtelary, 20'05"7 ; 5. Berthoud, CEP, 20'39"9 ; 6. G. Montandon, Les Ponts-de-Martel, 20'51"6. *Elite* 8 km : 1. Marelli, US Libertas Chiasso, 29'04 '8 ; 2. Vuilleumier, Stade Lausanne, 29'13"3 ; 3. Schaffer, LC Zurich, 29'16"15 ; 4. Zahnd, LAC Bienne, 29'33"8 ; 5. Warembourg, Le Locle, 29'42"4 ; 6. Isaanovic, Lausanne-Sports, 30'43"7. *Vétérans* 5 km (1941 et plus âgés) : 1. Dietiker, Old Boys Bâle, 18'12" ; 2. Sterchi, Biberist, 20' 14"3 ; 3. Jeannotat, Lausanne-Sports, 20' 14"7 ; 4. Barfuss, Le Locle, 20'14"7 ; 5. Schmutz, CSC Fribourg, 20'16"1 ; 6. Gutknecht, CA Belfaux, 20'52"1. *Populaires* 5 km : 1. Dysli, Lutenbach, 19' 16"9 ; 2. Bossert, LG Lucerne, 19'21"2 ; 3. Hostettler, US Yverdon, 19'45"9 ; 4. Ryter, MKG Fricktal, 19'51"9 ; 5. Bucher, KTV Fides Ruswil, 19'57"; 6. Dysli, Derendingen, 20'05"4.

Départ. — Il vient d'être donné aux cadets A (Avipress - Baillod)

Sans problème. — Le Tessinois Marelli n'en a guère connu. (Avipress-Baillod)

Record du monde pour Julie Brown

La jeune étudiante américaine Julie Brown a battu le record du monde du trois miles (4828 m) en 15'43"3 au cours d'une réunion à Los-Angeles. Julie Brown (19 ans), originaire du Montana et étudiante à l'Université de Californie à Los-Angeles, a amélioré de 5"3 l'ancien record, qui était détenu depuis 1969 par l'Italienne Paola Pigni (15'48"6).

basketball

Au cours de la huitième journée

Federale a montré ses limites

Après la huitième journée du championnat suisse de ligue A, le classement prend une nouvelle figure en révélant un regroupement en tête et en apportant une sélection parmi les formations qui n'ont plus guère la possibilité d'obtenir une place au soleil.

EXCELLENT NIVEAU

Seul au commandement avant d'affronter son rival local, Federale a été rappelé à l'ordre par Pregassona au cours d'une partie remarquable dont le niveau atteint a été de loin le meilleur présenté en Suisse depuis le début de la saison. Avec à leur tête des hommes en excellente forme comme Sandford, Sutter et Fritz Haenger, les « Pregassonesi » ont magnifiquement étouffé les actions de leurs adversaires. Raga, Brady et Del'Acqua ont trouvé à qui parler et leur performance moyenne a brusquement révélé les possibilités limitées de Federale. Au contraire, Pregassona se montra très habile en attaque et connu une belle réussite. Sa victoire finale est donc logique et relance du même coup la lutte pour la première place.

Cette situation convient parfaitement aux Fribourgeois qui se méfiaient un peu des Neuchâtelois avant une rencontre qu'ils savaient difficile. La résolution avec laquelle ils ont abordé ce match indique bien qu'ils n'entendaient pas se laisser surprendre. Trois minutes suffirent pour s'apercevoir qu'ils se battaient contre un fantôme et que désormais seule la confrontation de samedi prochain contre Federale à Lugano est d'une importance primordiale.

Vevey, de son côté, n'a pas manqué d'améliorer sa position face à Viganello ; une victoire importante obtenue au Tessin. A Genève, Stade Français a créé une agréable surprise à ses partisans à l'issue d'une rencontre riche en événements et retournements de situations. Cette victoire obtenue in-extrémis est cependant due plus aux maladresses des Luganais qu'à une véritable prestation des Genevois. A Martigny enfin, les Valaisans recommencent à croire en leur bonne étoile qui prend l'apparence de l'Américain Collins. Ici aussi les Genevois d'Urania ont peiné. Chez eux, c'est au contraire l'absence d'un joueur américain qui pose des problèmes.

NOUVEAUX CHANGEMENTS

L'ultime journée du premier tour est prévue pour la fin de cette semaine et, une fois encore, elle peut apporter de nouveaux changements au classement. C'est pourquoi il sera intéressant de suivre toutes les rencontres qui se présentent comme suit : Neuchâtel - Lugano Molino, Federale Lugano - Fribourg Olympic, Vevey - Stade Français, Urania - Pregassona et Viganello - Martigny.

CLASSEMENT

1. Fribourg Olympic	8	7	0	1 14
2. Fédérale Lugano	8	7	0	1 14
3. Pregassona	8	7	0	1 14
4. Vevey	8	4	0	4 8
5. Neuchâtel	8	3	0	5 6
6. Stade Français	8	3	0	5 6
7. Martigny	8	3	0	5 6
8. Urania	8	2	0	6 4
9. Lugano Molino	8	2	0	6 4
10. Vignanello	8	2	0	6 4

Forfait de Vichy en coupe Korac

Les dirigeants de la Jeanne d'Arc de Vichy ont décidé de déclarer forfait pour le second tour de la coupe Korac. Des raisons financières sont à la base de ce désistement. De plus, le club français est actuellement classé au 11me rang du championnat de première division, et il risque la relégation (16 équipes).

Réunie à Munich à l'occasion du tirage au sort des coupes européennes, la F.I.B.A. a exclu Vichy pour deux ans de toute compétition européenne. Le club français devra en outre payer une amende de 4500 francs.

ski

A Vipiteno

Le Suédois Stenmark confirme

Le Suédois Ingemar Stenmark a confirmé de façon éclatante ses ambitions au seuil de la nouvelle saison en remportant le slalom géant de Vipiteno comptant pour la coupe d'Europe. Déjà en tête à l'issue de la première manche, il a finalement distancé de 87 centièmes l'Autrichien Hans Hinterseer et de 1 seconde 55 centièmes l'Italien Arnold Senoner. Le Suisse Ernst Good, septième après le premier passage, s'est classé sixième à 2'91 du vainqueur.

FACILEMENT

Stenmark a fait preuve d'une nette suprématie. Il a enlevé facilement les deux manches en faisant preuve de beaucoup de confiance. Sous le soleil revenu, après la tempête de neige de dimanche, le Suédois n'a pas voulu sacrifier à la prudence lors de la deuxième manche, ce qui lui a permis de réaliser 1'15"40 contre 1'15"57 à Hinterseer qui avait déjà terminé sur ses talons auparavant.

Ce succès de Stenmark intervient 24 heures après sa victoire en slalom spécial. L'épreuve s'est courue sur les pentes du Monte Cavallo. Les deux parcours étaient longs de 1500 mètres et comportaient 56 portes. La dénivellation était de 320 mètres.

Au classement de la coupe d'Europe, après deux épreuves, Stenmark est installé au commandement avec le total de points idéal (50). Ni Thœni ni Gros n'ont participé à cette épreuve.

Classement : Stenmark (Sue) 2'25'57 ; 2. Hinterseer (Aut) 2'26"44 ; 3. Senoner (It) 2'27"12 ; 4. Hauser (Aut) 2'27"67 ; 5. Pegorari (It) 2'28"44 ; 6. Good (S) 2'28"49 ; 7. Frommelt (Lie) 2'28"70 ; 8. Oberfrank (It) 2'28"74 ; 9. Kniewasser (Aut) 2'28"80 ; 10. Junginger (RFA) 2'28"81.

6 500 dollars pour Duvillard

Le Français Henri Duvillard (26 ans) a brillamment réussi ses débuts chez les professionnels. Après s'être classé deuxième du slalom géant samedi, il a remporté le slalom spécial de Vail, station où il avait fêté l'un de ses premiers succès en descente, en 1968, comme amateur.

Dans la finale de ce slalom parallèle, Duvillard a battu le Norvégien Otto Tschudi. L'Américain Hank Kashiwa, vainqueur du géant de la veille, a pris la troisième place devant le Suisse Josef Odermatt (22 ans) autre nouveau venu chez les professionnels. Odermatt avait réussi l'exploit d'éliminer le Français Jean-Noël Augert en quart de finale. Il fut cependant nettement battu en demi-finale par Duvillard, lequel, en finale, ne laissa aucune chance à Tschudi, battu en deux manches.

Comme dans le géant de samedi, l'Autrichien Hugo Nindl, champion du monde sortant, et le Français Jean-Claude Killy, n'ont pas passé le cap des éliminatoires, pas plus que l'Italien Renzo Zandegiacomo et le Français Alain Penz, respectivement deuxième et troisième au classement final 1973-1974.

Dans ses deux premières courses chez les professionnels, Duvillard a gagné 6500 dollars et il a pris la tête du classement du championnat du monde, qui s'achèvera le 6 avril 1975 à Cervinia.

Nouveaux lieux pour les championnats suisses

Les stations de Grindelwald, Wengen et Murren accueilleront les championnats suisses masculins du 13 au 16 février 1975.

Après le désistement de la région du Hasli, une candidature de remplacement a ainsi pu être trouvée.

Collombin : vertèbre fissurée

Rentré en Suisse après sa chute de Val-d'Isère, Roland Collombin a subi un second examen approfondi à Berne, lequel a révélé une légère fissure de la septième vertèbre, côté poitrine. Le descendeur valaisan devra probablement porter un corset. Il va suivre un traitement ambulatoire. Un nouvel examen est prévu pour le 19 décembre, date à laquelle une décison définitive sera prise à son sujet.

SPORT-TOTO

Etes-vous parmi les gagnants ?

Liste des gagnants du concours No 49 :
5 gagnants avec 12 points, 18.471 francs 50.
129 gagnants avec 11 points, 536 francs 95.
1415 gagnants avec 10 points, 48 francs 95.

SPORTS dernière

TENNIS

Privé de Dimitri Sturdza et de Matthias Werren, absents pour raisons professionnelles, l'équipe suisse de tennis est menée par 4-0 face à la Suède au terme de la première journée de la rencontre internationale en salle, qui oppose les deux pays à Zurich.

AVIS DIVERS

Fourrures - Fourrures - Fourrures

BORNAND & CIE - Tél. (038) 57 13 67
Commerce de fourrures - Elevage de visons

vous propose en visons divers d'élevage et sauvages
en astrakan, ragondin, rat musqué, renard, etc.

sa COLLECTION de
MANTEAUX - JAQUETTES - BOLEROS

Une grande partie de cette collection pourra être offerte aux prix de la saison dernière.

Fermé le lundi

Rasoirs Philips – contre toutes les barbes

Philishave:
le plus radical des systèmes de rasage.

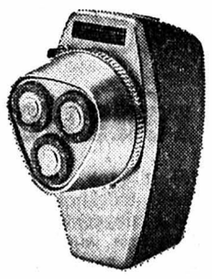

Philishave Exclusive HP1118
9 positions pour adaptation individuelle à la peau.
Profondeur de coupe ajustable. Tondeuse incorporée.
Fonctionnant sur réseau.
Philishave de Luxe HP1119
Fonctionnant sur réseau. Tondeuse incorporée.
Philishave Spécial HP1125
Fonctionnant sur réseau.
Tous les modèles avec: cordon spiralé, commutateur 110/220 V. Elégant coffret. 1 an de garantie.

PHILIPS

EN VENTE AU
MAGASIN
DES SERVICES INDUSTRIELS
PLACE DE L'HOTEL-DE-VILLE
Tél. 21 11 11 int. 568 Service après-vente

Les cadeaux Fémina viennent du coeur

Venez voir maintenant notre grand assortiment charmant de Noël. Ou surprenez vos proches en leur offrant cordialement un bon-mode... à échanger contre des vêtements de leur choix.

FÉMINA
Neuchâtel, 3 rue des Epancheurs, Sion, place du Midi, Sierre, centre commerciale Noes, Viège, hôtel Elite/rue de la Gare
Les cadeaux Fémina

A.Charlet
HORLOGERIE BIJOUTERIE
(sous le Théâtre)
NEUCHATEL

À LOUER

A louer
machines à écrire, à calculer, à dicter
au jour, à la semaine, au mois, ou avec le système location-vente chez
REYMOND, fbg du Lac 11, Neuchâtel, Tél. 25 25 05.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Pourquoi pas vous Madame, Mademoiselle ?

Le seul club romand privé de relations vous permettra de rencontrer les amis (es) tolérants (tes) que vous cherchez.

Documentation gratuite par L-Club, case postale 8, 1000 Lausanne 7.

A vendre magnifique salle à manger
HENRI II
Même adresse, place pour
1 caravane
M. Bandelier, artiste-peintre, 2517 Diesse. Tél. (032) 85 21 12.

Dem. d'emplois

Mécanicien de précision
32 ans, marié, plusieurs années de pratique dans mécanique d'entretien, cherche changement de situation.
Adresser offres écrites à EW 3331 au bureau du journal.

Jeune homme
libre tout de suite, cherche place dans un bureau fiduciaire, si possible dans le domaine de la révision ou de la comptabilité.
Adresser offres écrtes à EY 3348 au bureau du journal.

Jeune
employé de commerce
de langue maternelle allemande, connaissances de français et d'anglais cherche place à Neuchâtel dans banque ou comptabilité. Date d'entrée, le 1er mars 1975.
Faire offres sous chiffres AT 3344 au bureau du journal.

Jeune employé de commerce
cherche emploi début janvier.
Adresser offres sous chiffres 87-50.525 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2001 Neuchâtel.

Jeune Suissesse, diplôme universitaire, bonne organisatrice, parlant français, italien, roumain, hongrois un peu de russe et espagnol.
cherche emploi
Entrée le 1er janvier 1975 ou date à convenir.
Faire offres sous chiffres D 354 945 à Publicitas, rue Neuve 48, 2501 Bienne.

COMMERCES

Couple cherche
petit restaurant
ou
bar à café
en gérance ou en location.
Adresser offres écrites à GA 3350 au bureau du journal.

Répondez, s.v.p., aux offres sous chiffres...
Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.
Feuille d'avis de Neuchâtel.

Venez à Neuchâtel

Les jeudis 12 et 19 décembre

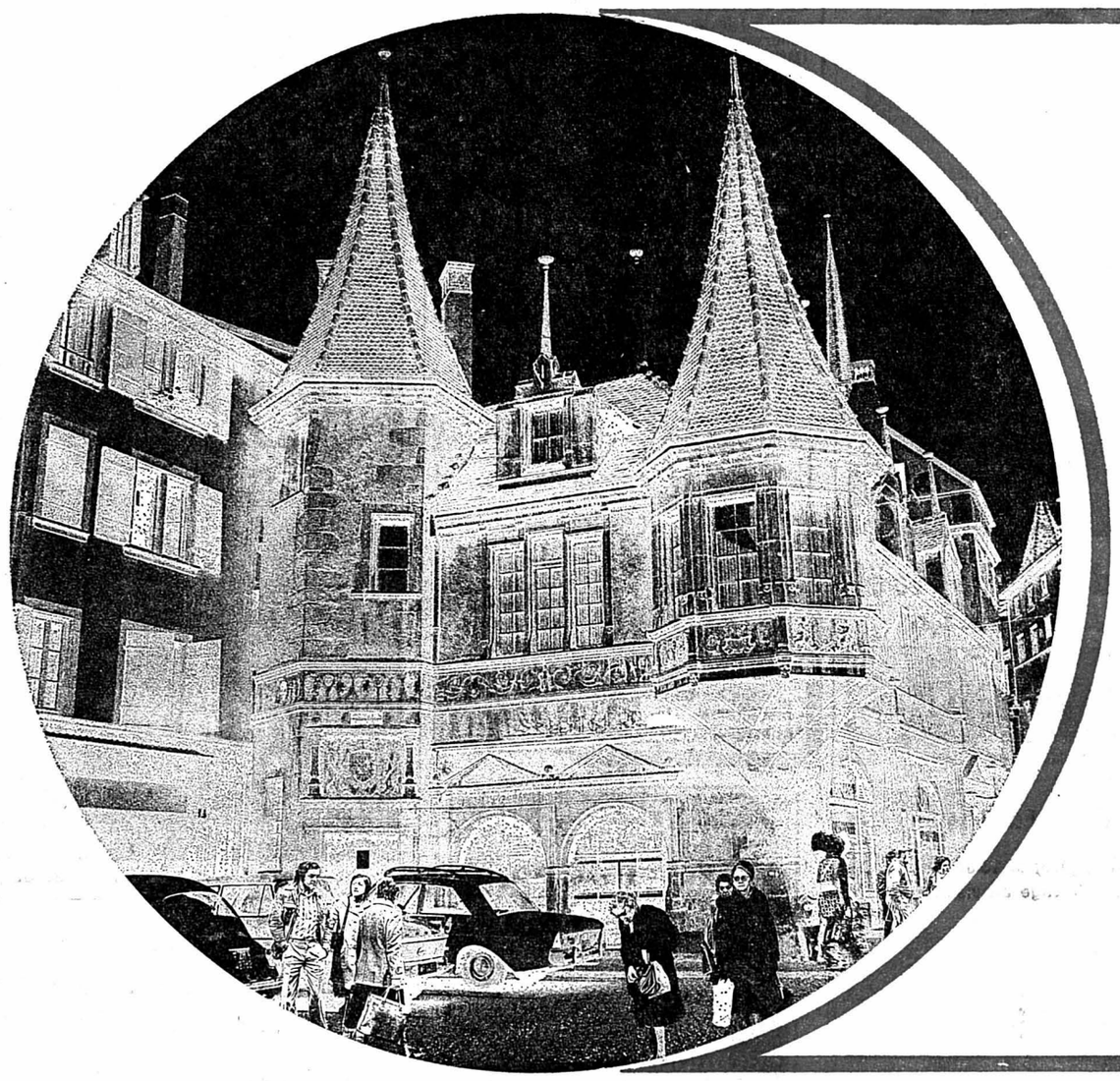

Ouverture de tous les magasins de 10 h à 22 h

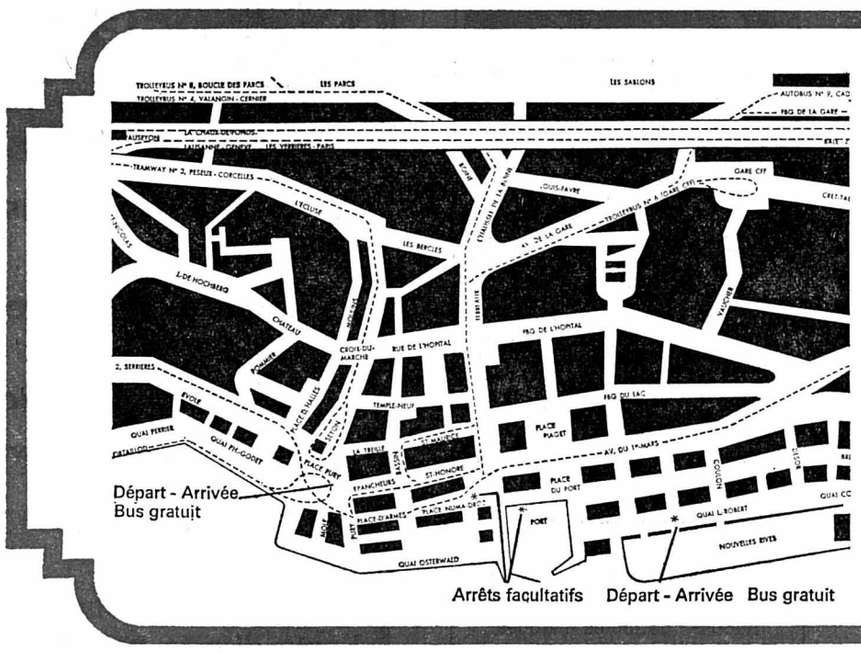

Tram, autobus et trolleybus gratuits

les soirs d'ouverture de 19 h 30 à 23 h 30

2650 places de parc

Bus-navette gratuit
tous les samedis et soirs d'ouverture

Offres d'emplois

BEVAIX, personne handicapée cherche aide ménagère. Urgence. Téléphone 48 14 46.

DAME pour aider au ménage, 2 à 3 fois par semaine. Tél. 24 76 58, de 19 à 20 heures.

A vendre

BUREAU, bibliothèque, petite armoire, en teck. Tél. 21 11 11, interne 203, heures bureau ; 53 18 43, après 19 heures.

FOURNEAU butagaz, d'occasion, en bon état, bas prix. Tél. 36 12 27.

MACHINE HOOVER AUTOMATIC 46, état de neuf. Téléphoner le soir après 19 h au 25 28 13.

CUISINIERE électrique, 3 plaques, bon état. Tél. 25 56 38.

4 PNEUS CLOUS pour 2 CV, prix : 100 fr. Tél. 24 38 49.

SKIS AVEC SOULIERS, No 39 ½, prix : 75 fr. et patins, No 36, prix : 20 fr. Tél. 55 22 66.

1 CUISINIERE ELECTRIQUE en bon état, 1 table bois dur et un banc d'angle, 4 tabourets, le tout : 300 fr. ; 1 volière, hauteur 1 m 75 largeur 0 m 75, longueur 1 m 25, prix : 100 fr. Téléphoner après 19 h au (038) 31 43 81.

TRAIN MARKLIN HO complet état de neuf, à céder à 1700 fr. Partage possible. Téléphone (038) 24 33 54.

FOURNEAUX A MAZOUT neufs, 40 % rabais, livrés à domicile. Tél. 33 39 08.

MACHINE A LAVER Schulthess Universal, année 1973, 5 kg. Tél. 41 27 32, le soir dès 20 heures.

6 CHAISES tissu, 1 chambre à coucher, 1 salon usagé. Tél. 31 45 19.

COMPLETS ET MANTEAUX homme taille 50-52, chaussures No 41, parfait état, bas prix. Tél. 25 13 62.

OCCASION, à enlever, en très bon état, 4 grands rideaux (2 pièces), 2 m 55 long x 1 m 70 haut, 3 m 10 x 2 m 15, 3 m 65 x 2 m 15. Prix très avantageux. Tél. (038) 53 12 92.

MAGNETOPHONE PROFESSIONNEL autonome Stellavox, norme au choix (mono ou stéréo, avec ou sans synchronisation pilote, aussi avec télécommande pour projecteur diapos). Modèle neuf, de démonstration, à prix intéressant. Téléphoner au 33 59 74 aux heures des repas.

CUISINIERE A GAZ à l'état de neuf, 300 fr. Tél. (038) 57 17 70.

PNEUS NEIGE occasion, 6 5.60 x 15 Tubeless, 4 5.50 x 12 Tubeless, 2 roues complètes 165-380 pour 404 (radiaux). Tél. (038) 24 56 39 (heures repas).

BELLE POUSSETTE, modèle français, manteau fillette 4 ans ; bottes en daim No 25. Tél. 31 78 89.

MEUBLE ANCIEN, bureau et bar. Tél. 31 78 89.

2 FOURNEAUX à mazout Somy en parfait état ; 1 petit char à ridelles. Tél. (038) 61 20 12.

PATINS HOCKEY No 33, 30 fr. Tél. 53 23 54.

BEAU BERCEAU garni osier fantaisie ; table basse et 3 petites chaises enfants ; 1 divan, matelas crin bon état. Tél. 24 60 22.

1 FAUTEUIL VOLTAIRE. Tél. 24 60 22.

SALON DRALON VERT, moderne, utilisé 1 an. Prix à discuter. Tél. 33 39 57, de 18 à 20 heures.

1 TABLE DE CUISINE avec 2 rallonges, 2 chaises et 2 tabourets, 1 paire de skis Authier Mach, 205 cm, avec fixations Tirolia, 1 paire de skis Rossignol Strato, avec fixations Look Nevada, 205 cm, 1 paire de souliers de ski Bally Koflach, No 45. Téléphone 33 56 59, dès 19 heures.

Demandes à louer

COUPLE avec enfant cherche appartement 3 pièces, confort, loyer modéré, Peseux - Corcelles. Tél. 24 01 46.

STUDIO ou chambre avec confort, meublés ou non, janvier ou début février, Neuchâtel ville. Tél. (039) 31 46 23 de 9 à 14 h ou (039) 31 61 90, le soir dès 20 heures.

CORTAILLOD, appartement 2-3 pièces. Téléphone 42 23 55, après 19 heures.

POUR FIN MARS, appartement 4 ½ pièces, de préférence dans immeuble ancien rénové, grandes pièces, avec tout confort, garage. Situation : alentours de Neuchâtel. Adresser offres écrites à IC 3352 au bureau du journal.

Demandes d'emplois

LIBRE DES FEVRIER, célibataire, 41 ans, cherche emploi à mi-temps chez vétérinaire. Allemand, anglais. Adresser offres à 512-543 au bureau du journal.

URGENT. Je cherche travail manutentionnaire, etc. Possède permis de conduire auto. Adresser offres écrites à 512-539 au bureau du journal.

DAME cherche repassage à domicile. Téléphone 24 27 80.

FILLE DE SALLE cherche place, à Neuchâtel ou aux environs, uniquement pour le service de la salle à manger : libre début de janvier. Adresser offres écrites à DX 3347 au bureau du journal.

JEUNE DAME, formation commerciale, expérience de travail avec enfant, cherche pour début janvier 1975 travail à la demi-journée (matin) à Neuchâtel ou aux environs. (De préférence domaine social.)

Demandes à acheter

ON CHERCHE POUR CHALET : régulateur à poids, table ronde avec pied central, secrétaire 3 corps, armoire ancienne, un vieux fauteuil Voltaire, un secrétaire bonheur-du-jour, 2 vieux fusils, 2 sabres. Offres écrites à IA 3335 au bureau du journal.

JE CHERCHE DIVERS MEUBLES, tableaux, tapis, vaisselle, échelle double. Faire offres, avec prix : case postale 160, 2520 La Neuveville.

ATTENTION ! Collectionneuse achète à bon prix : jouets, poupées, poupées miniatures, avant 1930 pour créer musée, non pour revendre. Déplacement partout. Tél. (039) 23 86 07.

UN CONGELATEUR (occasion), 100 litres environ. G. Guyot, Granges 2, Le Landeron.

Perdus-Trouvés

QUI A PRIS SOIN DE NOTRE CHATTE TRICOLINE ? Région Monruz, tél. 25 24 59.

PERDU JEUNE CHAT tigré, 4 mois, région Bevaix. Tél. (038) 46 19 51, forte récompense.

Divers

CLINIQUE DE POUPEES, toutes réparations, vêtements sur demande. Charmettes 21. Tél. (038) 31 65 58.

QUI DONNERAIT LEÇONS DE TROMPETTE à garçon de 14 ans ? Tél. 41 26 70.

SI VOUS AVEZ DES DRAPS USAGES, ETC, pour pansements de léproseries. Merci. Mlle Corsini, Serre 3, tél. 25 97 22.

QUELLE DAME me tiendrait compagnie pendant les fêtes de fin d'année ? Age maximal 35 ans. Ecrire sous chiffres CW 3346 au bureau du journal.

Elna Lotus-ec
Unique en son prix:
Seulement 490 francs!

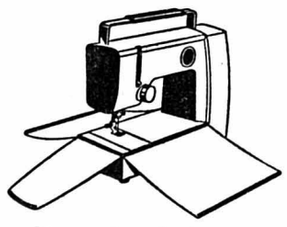

Vous découvrirez également chez nous le tout nouveau genre de «fer à repasser», l'Elnapress.

elna

Mme M.-Th. Pitteloud
Rue de l'Hôtel-de-Ville 6 - Saint-Honoré 2
Neuchâtel - Tél. 038 - 25 58 93
Cours de coupe et de couture, grand choix d'accessoires de couture, fils, patrons Burda collection de tissus. Service rapide.

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **40 c.** le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A louer

LE LANDERON, appartement 3 pièces, bains, chauffage, tout compris : 345 fr. Tél. (038) 51 25 48.

BEAU STUDIO meublé, tout confort, rue Bachelin, 2 personnes, 450 fr. libre 14 décembre ou 1er janvier. Tél. 25 28 36.

CHAMBRE INDEPENDANTE meublée, avec confort, 2 lits, libre immédiatement. 24 12 62 (repas).

STUDIO non meublé, tout confort, avec prise TV et téléphone, Pavés 30, pour le 31 décembre 1974, 270 fr. charges comprises. Tél. 24 48 91, entre 12 et 14 h et à partir de 18 h 30.

APPARTEMENT 4 ½ pièces haut de la ville, libre le 31 décembre, loyer : 715 fr. charges comprises + 65 fr. garage. Tél. 24 38 49.

APPARTEMENT, aux Parcs, 3 pièces, tout confort, cuisine agencée, 490 fr. + charges. Pour 31 janvier. Tél. 24 16 18.

POUR WEEK-END, appartement 2 pièces, cuisinette, balcon, belle situation. Téléphone 57 16 03.

ADDOZ, BOUDRY, 2 pièces, balcon, cave, galetas, libre mars 1975, 405 fr. tout compris. Tél. 42 34 62.

AUX FAHYS, appartement 2 ½ - 3 pièces, prix : 475 fr. charges comprises. Téléphone 24 25 74.

JOLIE CHAMBRE meublée avec douche et lavabo, Colombier, 150 fr., mensuellement. Tél. 41 24 33.

STUDIO, au centre du Landeron, dans ancien immeuble entièrement rénové, 245 fr. + charges, libre tout de suite. Tél. (038) 24 27 77.

BEL APPARTEMENT meublé, boisé, tapis tendus, trois chambres tout confort, jusqu'à fin février ou pour vacances de ski (cinq lits disponibles) ; prix à convenir. Téléphone 53 11 65, aux Hauts-Geneveys.

A CRESSIER, logement 4 pièces, confort, situation tranquille ; immédiatement ou à convenir. Prix modéré. Tél. 47 18 33.

GRANDE CHAMBRE, confort, balcon, bord lac, dès janvier. Tél. 25 76 53.

AU CENTRE, chambre confortable, indépendante. Téléphone 25 29 01.

PAVILLON MEUBLE 2 pièces, cuisine douche toilettes, garage. Tél. 24 34 40.

CHAMBRE MEUBLEE, vue bains, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

URGENT, Boudry, 3 ½ pièces avec cuisine agencée. Libre dès fin janvier ou à convenir. Tél. 42 25 81.

DES LE 15 DECEMBRE, à monsieur sérieux, jolie petite chambre, lavabo et W.-C. à l'extérieur. Tél. 25 55 45, dès 18 h 30.

DANS VILLA, chambre indépendante, confort, vue, tranquilité, pour monsieur soigné. Tél. 31 69 13.

CONFORTABLE CHAMBRE meublée indépendante, dans villa, part aux bains, libre fin décembre ou à convenir. Tél. 33 27 29 aux heures des repas.

A CORNAUX, appartement 3 chambres, 435 francs, charges comprises, libre mi-janvier. Tél. (038) 47 18 13.

A CORMONDRECHE 1 studio meublé. Téléphone 31 15 57.

A AUVERNIER, studio avec cuisinette et bains. Tél. 31 21 60.

A BUTTES, jolis appartements avec jardin, 2 chambres : 60 fr. 3 chambres salle de bains : 170 fr. + chauffage, à proximité d'un télésiège. Conviendraient très bien à sportifs. Tél. (038) 61 18 27.

Grande action

pommes

On les choisit soi-même !

Golden I le kilo 1.50

Maigold le kilo 1.70

Cloche le kilo 1.50

Starking le kilo 1.20

centre coop super - portes - rouges

Tectyl VALVOLINE protège votre voiture de la rouille pour longtemps.
Faite confiance au spécialiste CARROSSERIE P. Schoelly Hauterive. Tél. (038) 25 93 33.

LE CONFORT CHEZ SOI DANS UNE ROBE DE CHAMBRE
achetée chez le spécialiste
Savoie-Petitpierre s.a.
Seyon 1 NEUCHATEL
GRAND CHOIX POUR DAMES - HOMMES ET ENFANTS

POUR UNE VIE INTIME HARMONIEUSE DU COUPLE
Nouveautés et spécialités internationales. Demandez l'envoi discret de notre catalogue illustré, réservé aux adultes, contre 1 fr. en timbres-poste. IMPORTEX - 2900 Porrentruy.

Du best-seller aux livres d'art
Je trouve tous mes bouquins à la
LIBRAIRIE
Delachaux & Niestlé S.A.
4, rue de l'Hôpital

Légère - souple - cuisable - durable
RIRI-FLEX
la nouvelle fermeture éclair
CENTRE DE couture Bernina
L. CARRARD
Epancheurs 9 - Neuchâtel

Tous les appareils jura chez
elexa
Electricité
Appareils électriques ménagers
Vente et démonstration par personnel spécialisé
Rue du Seyon 10 2000 Neuchâtel
Timbres-escompte SENJ

J&G
CADEAU... une idée
ROUGE PINOT NOIR
... dans les bons restaurants et magasins spécialisés.
JACQUES GRISONI
Propriétaire-encaveur
CRESSIER
47 12 36

La TV couleur... encore meilleur marché chez le spécialiste
Les plus grandes marques mondiales
CARAD - GRÆTZ - HITACHI
LŒWE-OPTA - MÉDIATOR
NATIONAL - NOVAK - PHILIPS
SCHAUB LORENZ ITT - SHARP
LIVRAISON IMMÉDIATE par spécialiste
Le plus grand choix en TV COULEUR dès Fr. 1190.—
Toujours mieux vous servir !
Jeanneret & Cie
Au Confort Ménager
Seyon 26 - 28 - 30 — Neuchâtel — Tél. 24 57 77

Le cadeau de Noël
Idéal pour vos parents âgés
Pour les personnes âgées et se mouvant avec difficulté. Poignée, appui, sécurité pour pénétrer dans la baignoire, s'y tenir debout ou en ressortir.
Convient à chaque baignoire. Fixation 100 % solide. Se monte ou se démonte en un clin d'œil. En outre : siège de baignoire depuis 32 fr., poignée brevetée, etc. Livrables par les commerces spécialisés. Demandez un prospectus :
E. Rööisil 8037 Zurich, EMRO - Articles de bain, Röschibachstrasse 75.
Tél. (01) 42 88 69.

Avec Husqvarna pas d'ennuis
- Pas de fil coincé
- Pas d'huilage
- Pas de vis pour les pieds-de-biche – fixation par simple pression

économie de temps
- Enfilage rapide
- Boutonnières éclair
- Sélection immédiate du point par code de couleur
- Quick-stoppage

...et toutes les possibilités
Réducteur de vitesse exclusif pour coudre l'épaisseur ou couture soignée.
Points super-automatiques pour obtenir la perfection dans tous les tissus.
POUR NOËL un cadeau apprécié
Démonstration au magasin
Reprises de toutes marques
Facilités de paiement
A. GREZET
Seyon 24-24a Neuchâtel
tél. (038) 25 50 31.
Husqvarna
La Suédoise

Sensationnel
Prix Rebell
Technique Rebell
REBELL SKI Fullplast

Programme de skis Rebell
et
Accessoires Rebell
avec
25 % de réduction
Quelques exemples de notre programme :

Junior Rebell (120-160)	dès 133 fr.
Racing Rebell	446 fr.
Professeur de ski Rebell	298 fr.
Souliers de ski Rebell	dès 79 fr.
Bâtons de ski Rebell	29 fr.

Vente directe par le représentant de la fabrique :
CUCHE SPORTS
2056 Dombresson
MÜLLER SPORT
place Hôtel-de-ville
2000 Neuchâtel
et par
la fabrique Rebell, à Thoune
REBELL
Skifabrik REBELL CH-3645 Thun-Gwatt
C.F.L. Lohnerstr 24 Tel 033 36 59 59 / 36 55 55

Facilité avec le lave-vaisselle Miele
En comparant prix, qualité, service, vous achèterez mieux auprès de votre agent MIELE-ELECTROLUX Charles Waag, successeur :
Walter Steiger
Technicien diplômé
OUVERTURE DE L'EXPOSITION :
de 9 h à 11 h 45 - de 17 h à 18 h 30 mercredi et samedi après-midi
fermé ou sur rendez-vous.
PIERRE-A-MAZEL 4-6
2000 NEUCHATEL
Tél. (038) 25 29 14

NOTRE CHOIX DE NOËL VOUS ATTEND
BAILLOD
Bassin 4 - NEUCHATEL - Tél. 25 43 21

peka
Envoi de notre catalogue "COUVERTS" sur demande, Vente directe à notre salle d'exposition
PAUL KRAMER NEUCHATEL S.A.
Maillefer 15 Tél. 038 / 25 05 22 2002 Neuchâtel

Prêts immédiatement
remboursement par petits acomptes
plus avantageux
Depuis 1912 une seule adresse :
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
ouvert 8.00–12.15 et 13.45–18.00
Tél. 038 - 24 63 63
Je désire Fr. .....
Nom .....
Prénom .....
Rue .....
Localité .....

ROCHAT CERNIER
Quincaillerie
Outillage
Articles de ménage
Combustibles
Butagaz
Tél. (038) 533 532

MACHINES A LAVER
Linge-vaisselle légèrement griffées ou petits défauts d'émail, à céder avec gros rabais. Services assurés. Pose gratuite. Grandes facilités de paiement, par leasing, sans versement à la livraison, occasions à partir de Fr. 400.—.
Réparations toutes marques.
MAGIC NEUCHATEL
Tél. (038) 41 17 96 en cas de non-réponse de 7 à 22 h (021) 20 26 77.
Rue du Tunnel 3 - 1000 Lausanne.
20 ans d'expérience.

SUBITO

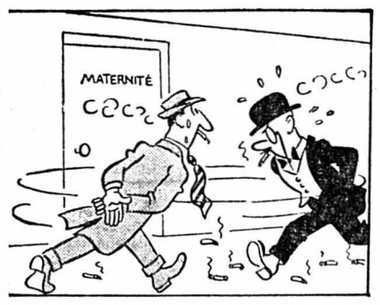

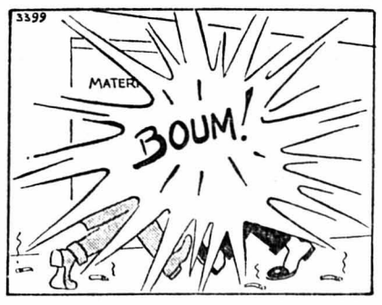

PAPER MATE

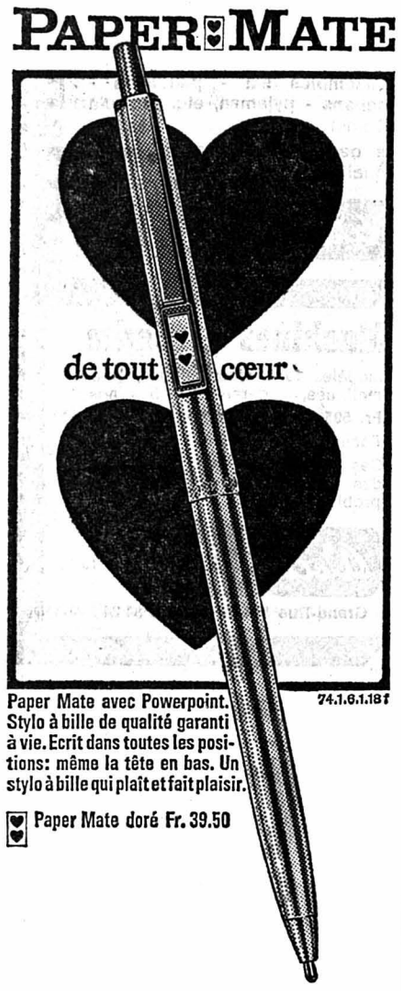

74.1.6.1.18 f

Paper Mate avec Powerpoint. Stylo à bille de qualité garanti à vie. Ecrit dans toutes les positions: même la tête en bas. Un stylo à bille qui plaît et fait plaisir.

Paper Mate doré Fr. 39.50

Au Salon François

Coupe Hardy
Coiffage moderne
Messieurs et enfants

Gilbert et ses collaborateurs :
Service impeccable
par 5 spécialistes

2, rue Saint-Maurice ✆ 25 18 73

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Une autre idée de cadeau:

Pour des vœux qui se réaliseront peu à peu, un cadeau de plus en plus apprécié:

Le livret «Epargne à intérêts progressifs».

La nouvelle méthode d'épargne attrayante, qui offre chaque année davantage d'intérêts, soit un demi pour-cent de plus par an. Jusqu'au taux maximum, actuellement de 7 pour-cent.
Le livret «Epargne à intérêts progressifs» n'est pas qu'un cadeau en argent. Mais surtout un point de départ pour une joie, qui par la suite, sera d'autant plus éprouvée.

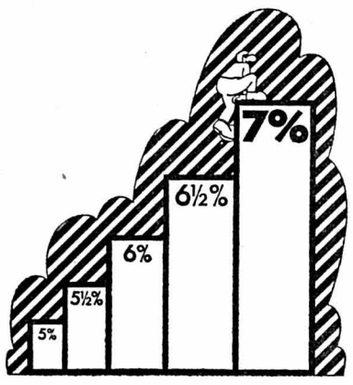

V

Banque Populaire Suisse

de beaux cadeaux pour
dames messieurs
CASQUETTES - TOQUES CHAPEAUX -
BONNETS laine et imitation vison CASQUETTES TOQUES
JAQUETTES ÉCHARPES

Pullovers IRIL

PARIS Modes

Poteaux 3 — NEUCHATEL

Auto-transports de la Béroche B.B.B. S.A.
Assemblée générale des actionnaires

le mardi 17 décembre 1974, à 15 h, hôtel Pattus, Saint-Aubin.

Ordre du jour :
1. Lecture du procès-verbal de la dernière séance.
2. Rapport sur l'exercice 1973.
3. Nominations statutaires.
4. Divers.

Les comptes et rapports sont à la disposition des actionnaires à Saint-Aubin, garage B.B.B. Pour assister à l'assemblée, prière de déposer les actions à la Banque Cantonale Neuchâteloise.

Saint-Aubin, le 29 novembre 1974.

Au nom du Conseil d'administration :
Le président :
A. Antonietti
Le secrétaire :
B. Fauguel

armourins neuchâtel

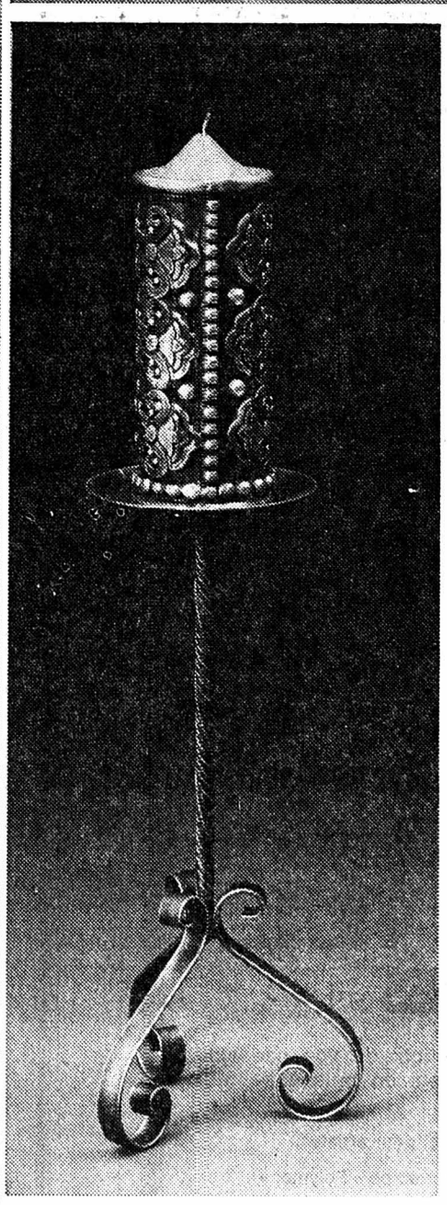

VAISSELLE SÉRIE ALFRESCO, EN FAÏENCE RÉSISTANT AU LAVE-VAISSELLE, MOTIF FLEURS STYLISÉES. 20 PIÈCES: 4 ASSIETTES PLATES, DIAM. 25 CM, 4 ASSIETTES À DESSERT, 4 BOLS À SOUPE, 4 TASSES ET SOUS-TASSES, LE TOUT:

50.-

BOUGEOIR SUR PIED, FER FORGÉ, BOUGIE DÉCORATIVE, HAUTEUR TOTALE 68 CM:

20.-

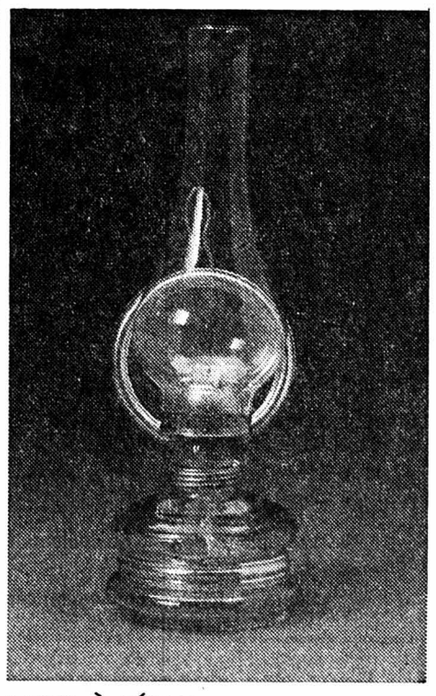

LAMPE À PÉTROLE EN VERRE, À POSER OU À SUSPENDRE:

7.-

En vente également **INNOVATION, la Neuveville**

1 18

Votre abonnement à la

FAN

... moins de 32 c. par jour

Oui, c'est vrai, tous les journaux suisses sont contraints d'augmenter quelque peu leurs tarifs. Mais la presse de notre pays reste encore la moins chère de l'Europe et du monde ! Savez-vous par exemple, que, calculé sur le prix de l'abonnement à l'année, le service de la FAN vous coûte

● **moins de 32 centimes l'exemplaire**

porté à domicile (dans la région aux premières heures du matin par notre propre service de distribution) ?

Le cadeau de Noël qui fait plaisir toute l'année

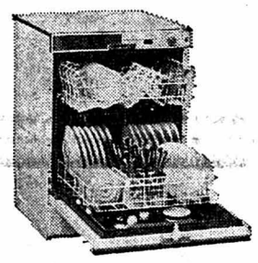

LAVE-VAISSELLE SIEMENS

Lady 510, 12 couverts acier inox, 5 programmes, adoucisseur incorporé

à Fr. 2295.—
Notre prix Fr. 1998.-

Autres modèles :
Lady S 360 à Fr. 1395.—
Notre prix net Fr. 998.-

Autres marques dès Fr. 890.-

CRETEGNY & CIE
COMPTOIR MÉNAGER
Fbg du Lac 43 NEUCHATEL ✆ 25 69 21

HASSLER

Des cadeaux que l'on n'oublie jamais...

...parce qu'ils sont authentiques et immortels et chacun en particulier nous raconte sa propre histoire.
Histoire digne des mille et une nuits. Ce sont des cadeaux d'une valeur durable, qui apportent joie, car ils sont inabituels, précieux et avant tout très personnels.

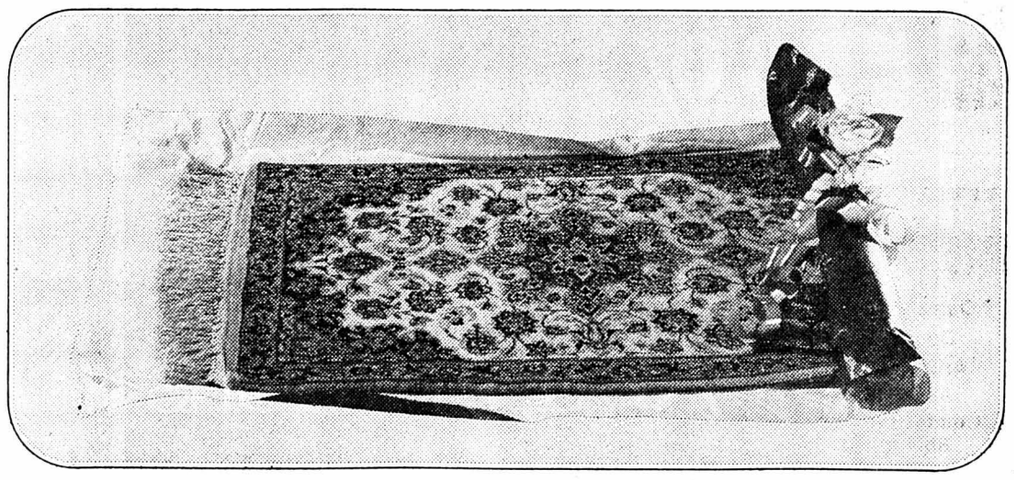

Quelque chose de particulièrement beau que l'on offre avec amour:

les petits tapis d'Orient de chez Hassler

fascinant contre un mur

Hans Hassler S.A., décoration intérieure, 12, rue Saint-Honoré, 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 21 21/22

GRANDE EXPOSITION HI-FI DANS NOS STUDIOS

Tous les jours du **9** au **14** DÉCEMBRE de 14 à 22 h.

Démonstration permanente des marques mondiales par spécialistes diplômés

Vous apprendrez tout sur les chaînes présentées par :

AKAI - BRAUN - CABASSE - DUAL - FERGUSON - HITACHI - KENWOOD - LENCO - MEDIATOR - NATIONAL - NIVICO - PERPETUM - PHILIPS - PIONEER - REVOX - SONAB - SUPERSCOPE - TECHNICS - TELEFUNKEN - THORENS - UHER

Accueil sympathique par les meilleurs spécialistes Haute-Fidélité

Aux Studios HI-FI JEANNERET & CO S.A. Neuchâtel Seyon 30 Tél. 24 57 77

Mode enfantine

ensembles ski - pantalons - cabans - pyjamas, etc. (jusqu'à 8 ans)
à des prix avantageux, belles qualités.

Wettstein Seyon 16 Grand-Rue 5 Neuchâtel

Machines à coudre

modèles 1974, électroniques, automatiques, garanties 5 ans, Fr. 595.— et Fr. 760.—.
Facilités de paiement.
Ces machines vous promettent des années de couture sans problème.

Wettstein Seyon 16 Grand-Rue 5 Tél. (038) 25 34 24

Ecriteaux en vente au bureau du journal

Atelier artisanal

de meubles rembourrés
confection de rideaux
tentures murales

Vente de tissu au mètre

MIORINI

maître tapissier-décorateur

Chavannes 12 1er étage Tél. (038) 25 43 18
NEUCHATEL

Décoration intérieure

TEMPLE DE COLOMBIER

Samedi 14 décembre 1974, à 20 h 15
Dimanche 15 décembre 1974, à 16 h 30
CHŒUR MIXTE DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE

PIERRETTE PÉQUEGNAT Soprano
CATHERINE VAUCHER Alto
OLIVIER DUFOUR Ténor
RENÉ SPALINGER Basse
GUY BOVET Organiste
CHŒUR D'ENFANTS
ORCHESTRE 30 MUSICIENS

ORATORIO DE NOËL

DE J.-S. BACH

DIRECTION : Georges-Henri Pantillon

PLACES : Fr. 8.— ; 12.— ; 15.—
LOCATION : dès lundi 9 décembre au magasin
PHOTO DUVOISIN

Avenue de la Gare 8, **Colombier** **Téléphone (038) 41 27 47**

Pensez plastique - Pensez Burnand

Brante plastique

50 l	Fr. 77.25
70 l	Fr. 100.85
100 l	Fr. 125.15

ICHA non compris Modèle pour engrais

BURNAND S.A.
Av. de Morges 46-48 1004 Lausanne.
Tél. (021) 25 38 81 / 82

COUTURE

retouches de tous vêtements dames

DAIM-CUIR

Mouton retourné retouchés, réparés, etc. par spécialiste
Veston-pantalon
Toutes retouches
Pitteloud, couture, Temple-Neuf 4, Neuchâtel. Tél. 25 41 23.

Véhicules à moteur et accessoires

A vendre pour cause de départ

Volvo 144

1967, 130.000 km, expertisée, très bon état.
Tél. 33 31 62.

A vendre

Mini Cooper

1000, bon état, moteur refait (sur facture). Prix à discuter.
Tél. 41 27 02, heures des repas.

ASCONA 19 SR

49.000 km jaune bronze, toit vinyl noir, non accidentée 7500 fr.
Tél. (038) 25 15 05.

A vendre

Moto Bultaco

trial 175 cc, 2000 fr.
Tél. 42 11 24.

A vendre

BMW 520 inj.

1973, 25.800 km, gold métallisé, vitres teintées, radio, avec cassettes.
Tél. (038) 24 44 24.

A vendre

Renault 5 TL

modèle 1974 voiture de service.
Garage du Val-de-Ruz Boudevilliers.
Tél. (038) 36 15 15
(038) 41 37 03, privé.

GARAGE WASER NEUCHATEL

Mini 1000

1973
13.000 km. expertisée.
Garantie 3 mois.
Prix : Fr. 5800.—
Facilités de paiement.

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

A vendre

Toyota 1200 Coupé

1971, 55.000 km, expertisée, 3950 fr.
Tél. 31 16 27.

A vendre

Fiat 850

expertisée.
Tél. 24 63 21, 19 h 30.

Porcelaine Cristal Etain...

Vous ferez plaisir à vos amis en leur offrant un

CADEAU

de chez

Sollberger et Cie NEUCHATEL

Halles 8 Tél. 25 13 68

Accordons **CRÉDITS**
Maximum 24 mois.
ECRIRE à case postale 679, 2001 Neuchâtel.

Transformation et réparation de manteaux et vestes de

DAIM et CUIR

mouton retourné

R. Poffet, tailleur Ecluse 10, Neuchâtel. Tél. 25 90 17.

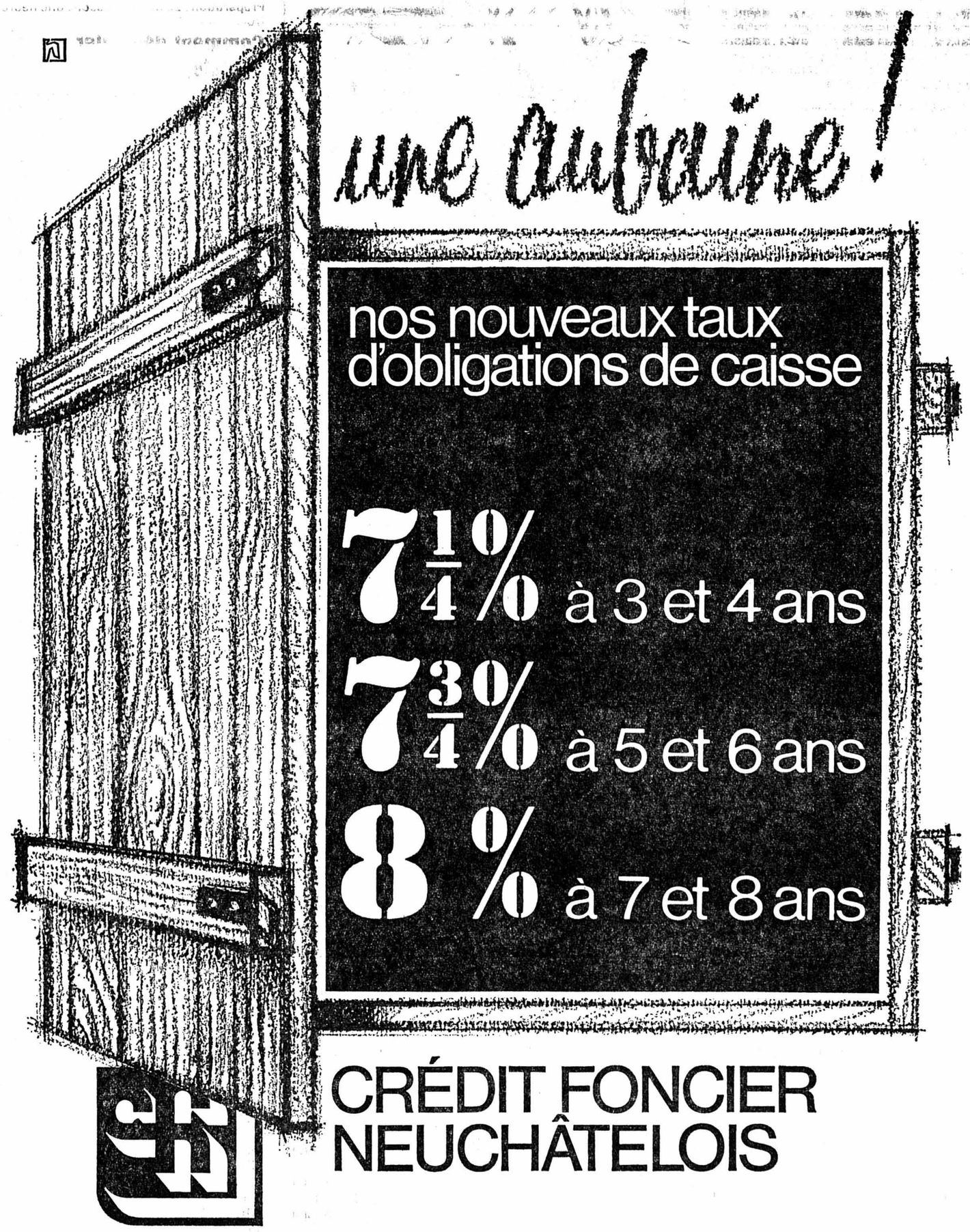

COLOR CENTER AUTO-SHOP

Rue de l'Ecluse 15
Neuchâtel, Tél.: 25 17 80

IDÉES pour grands et petits

CADEAUX DE NOËL PRATIQUES

Si vous avez des problèmes dans le choix de vos cadeaux, venez examiner notre assortiment d'objets en bois à peindre ou à décorer.

- Coffrets de couleurs à l'huile et matériel pour artistes.
- Assortiments de pots de couleurs à détrempe « Polymer »
- Articles de bricolage divers : colles, décalques, adhésif velours et vinyl, pâte à modeler séchage à l'air.

Pour vos décorations de Noël : SPRAYS de givre, or, argent, bleu étincelant et bronze cuivre

SPRAY de 6 oz	5.80	SPRAY de 16 oz	9.80
SPRAY de 12 oz	6.80		

Color-Center toujours à votre service pour de bons conseils

Lundis 16 et 23 décembre : ouvert toute la journée.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Musique.. Musique...
18.30 (C) Courrier romand
18.50 (C) Le manège enchanté
18.55 (C) Le pèlerinage
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.20 (C) Ardéchois Cœur fidèle
21.20 Dimensions
22.45 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 TV scolaire
9.50 Reprise
10.30 (C) Kanji
11.10 Reprise
16.15 Magazine privé
17.00 L'heure des enfants
17.30 (C) Heinrich Schliemann (2)
18.10 TV culturelle
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 (C) Dick et Doof
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.15 Commentaire de Berne
20.25 Kaléidoscope
21.10 Sport 74
22.00 Téléjournal
22.15 Eglises et mouches

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 Heures sur la une
13.30 Cours de la bourse
13.35 Je voudrais savoir
14.05 TV scolaire
17.15 TV scolaire
18.20 Au-delà des faits
18.40 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
19.45 24 Heures sur la une
20.15 Les Fargeot
20.30 Les Shadocks
20.35 Gala de l'Unicef
21.35 Les grandes énigmes
22.35 24 Heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui madame
15.15 (C) Un, deux, trois
17.00 Fin
19.00 (C) Chiffres et lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) La passagère
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Les dossiers de l'écran
22.15 (C) Débat
22.50 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.55 (C) Inter 3
19.00 (C) L'île aux enfants (69)
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Chronique villageoise
20.05 (C) Livres d'enfant
20.35 (C) Deux jours à Wandignies
21.30 (C) Inter 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

8.10 Telescuola
10.00 Telescuola
18.00 Per i giovani
18.55 La bell'eta
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Pagine aperte
20.10 Il regionale
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) Il giorno della civetta
22.45 Oggi alle camere federali
22.50 Al Gran consiglio ticinese
22.55 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, la caméra en bandoulière. 17.05, pour les enfants. 17.45, dessin animé. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, connaissez-vous le cinéma. 21 h, la révolte badoise de 1848. 22.35, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

16.30, mosaïque. 17 h, téléjournal. 17.10, Je suis un lièvre. 17.40, plaque tournante. 18.20, Messieurs les hommes. 18.55, Barbapapa. 19 h, téléjournal. 19.30, Le palais bleu. 21 h, téléjournal. 21.15, point chaud. 22 h, courts métrages. 22.35, téléjournal.

RADIO

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. **6 h,** bonjour à tous, miroir-première. **6.50,** le bonjour de Colette Jean. **7 h,** le journal du matin. **7.20,** une fenêtre par jour. **8.05,** revue de la presse romande. **8.15,** M.V. **9.05,** à votre service. **10.05,** bande à part. **11.05,** mardi-balade. **12 h,** le journal de midi, midi-mystère, Les aventures de Clarence. **12.25,** communiqués, météo. **12.30,** miroir-midi. **13 h,** mardi les gars. **14.05,** chemin faisant, à tire-d'aile.

16.05, L'ami Constant. **16.15,** concert chez soi. **17.05,** en questions. **18 h,** le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le micro dans la vie. **19 h,** le miroir du monde. **20 h,** opération Air-Bonheur, de la Chaîne du bonheur. **23 h,** club de nuit. **23.55,** miroir-dernière. **24 h,** hymne national.

SECOND PROGRAMME

8 h, informations et revue de la presse romande. **8.15,** nos patois. **8.30,** plein feu. **9 h,** portrait sans paroles. **10.03,** panorama quotidien de la musique en Suisse romande. **10.15,** radioscolaire, à vos stylos. **10.45,** université radiophonique internationale, La cité du Vatican. **11 h,** les chemins de la connaissance, La responsabilité (2). **11.30,** approche de la musique pop. **11.55,** le disque des enfants. **12 h,** midi-musique. **14 h,** Musik am Nachmittag. **17 h,** musica di fine pomeriggio. **18 h,** anthologie du jazz. **18.30,** rhythm'n pop. **19 h,** émission d'ensemble. **20 h,** informations. Le magazine de la musique. **20.30,** mais qui sont ces philosophes. **21 h,** Les nouveautés de l'enregistrement. **22 h,** nocturnes. **23 h,** hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. **6.05,** mélodies légères. **7.10,** auto-radio. **8.30,** marches célèbres. **9 h,** le pays et les gens. **10.05,** page de Schubert. **10.20,** radioscolaire. **10.50,** Marche militaire pour piano à 4 mains, Schubert. **11.05,** Regensburger Domspatzen. **11.25,** musique champêtre. **12 h,** magazine agricole. **12.40,** rendez-vous de midi. **14 h,** magazine féminin. **14.30,** Capriccio du studio de Genève. **15.05,** La générala, opérette d'A. Vives.

16.05, nouveautés littéraires. **16.30,** pour les aînés. **17.30,** radio-jeunesse. **18.15,** boussole sonore, Sud. **19 h,** sport. **19.15,** actualités. **20 h,** prisme. **21.30,** discorama. **22.25,** jazz. **23.30,** Musique populaire.

TV DÉPANNAGE toutes marques
Annoncé avant 9 h
Réparé le même jour
Jeanneret S. A. Tél. (038) 24 57 77

HOROSCOPE

La journée sera paisible et favorisera les collectionneurs dans leurs recherches. La soirée inclinera à l'indolence.

NAISSANCES : *Les enfant de ce jour seront sérieux dans leurs études qu'ils réussiront parfaitement, concentrés et actifs.*

BÉLIER *(21-3 au 19-4)*
Santé : Recherchez les causes de vos malaises. **Amour :** Sachez vous montrer patient. **Affaires :** Menez à bien vos tâches.

TAUREAU *(20-4 au 20-5)*
Santé : Evitez les plats trop relevés. **Amour :** Evitez d'imposer votre volonté à tout prix. **Affaires :** Mettez de l'ordre dans vos affaires.

GÉMEAUX *(21-5 au 21-6)*
Santé : Vous digérez mal les conserves. **Amour :** Ne soyez pas si pessimiste. **Affaires :** Ne vous engagez pas dans de folles dépenses.

CANCER *(22-6 au 22-7)*
Santé : Menez une vie calme et régulière. **Amour :** N'agissez pas à la légère. **Affaires :** On vous demandera de régler un problème urgent.

LION *(23-7 au 23-8)*
Santé : Ménagez votre vésicule biliaire. **Amour :** Faites preuve de sincérité. **Affaires :** Modérez vos ambitions.

VIERGE *(24-8 au 23-9)*
Santé : Evitez les longues stations debout. **Amour :** Ne parlez pas à tort et à travers. **Affaires :** Evitez de commettre des erreurs de jugement.

BALANCE *(24-9 au 23-10)*
Santé : Amélioration des troubles digestifs. **Amour :** Pesez bien vos paroles. **Affaires :** Soyez prudent dans le domaine financier.

SCORPION *(24-10 au 22-11)*
Santé : Ne faites pas d'exercices violents. **Amour :** Risque de complications en famille. **Affaires :** Ne vous abrutissez pas au travail.

SAGITTAIRE *(23-11 au 21-12)*
Santé : Ne veillez pas trop tard le soir. **Amour :** Avec le temps beaucoup de choses s'arrangent. **Affaires :** Ne provoquez pas d'incidents qui nuiraient à votre carrière.

CAPRICORNE *(22-12 au 19-1)*
Santé : Portez des chaussures souples et confortables. **Amour :** Chassez vos soucis, soyez plus optimiste. **Affaires :** Remplissez bien toutes vos obligations.

VERSEAU *(20-1 au 18-2)*
Santé : Essayez de vous coucher plus tôt. **Amour :** Libérez-vous de votre anxiété injustifiée. **Affaires :** Ecoutez les critiques qui vous seront faites.

POISSONS *(19-2 au 20-3)*
Santé : Vous menez une vie trop agitée. **Amour :** Il serait temps de prendre les décisions. **Affaires :** Sachez contourner les obstacles.

MOTS CROISÉS

Problème N° 90

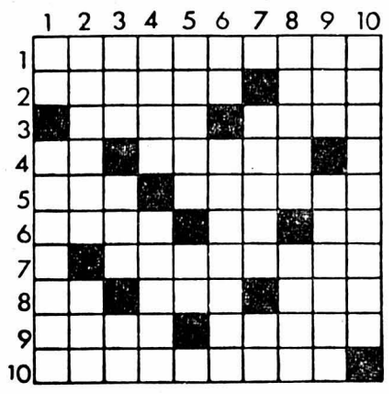

HORIZONTALEMENT

1. Elle peut remplacer la cravate. 2. Le rêve du petit rat. – Musicien. 3. On y enfile les harengs à fumer. – Elle se perd dans les croisements. 4. On l'a mis en pièces. – Palmipède. 5. Réclamation qui flatte. – Dans une crèche provençale. 6. Sans aide aucune. – Eclos. – Note. 7. Rend plus étroit. 8. Sigle national. – Où l'on change aisément de rive. – Pièce de vers. 9. Réussie quand on fait toutes les levées. – Pierre précieuse. 10. D'un rouge vif.

VERTICALEMENT

1. Pronom. – Se conforme aux prescriptions. 2. Sa peau est vendue comme loutre de mer. – Voile triangulaire. 3. Pièce du jeu d'échecs. – Un peu piqué. – Article. 4. Prend un repas. – Un peu osé. 5. On lui doit l'huile de palme. – Appris. 6. Pronom. – Exécutera des mouvements rapides. 7. Prénom féminin. – Porte un autre nom. 8. Le grand est acrobatique. – Elle enveloppe la tripe. 9. Des fondations solides. – Machines. 10. Critiquées âprement.

Solution du N° 89

HORIZONTALEMENT : 1. Messagères. 2. Palmatures. 3. Ai. – Air. – Ber. 4. Merv. – Epi. – V. 5. Pries. – Asti. 6. O. – Osier. – Ur. 7. Ulm – Nulle. 8. Le. – Voleurs. 9. Egoine. – Nie. 10. Sens. – Ruées.

VERTICALEMENT : 1. M. – Ampoules. 2. Epier. – Lège. – 3. Sa. – Riom. – On. 4. Salves. – Vis. 5. Ami. – Sinon. 6. Gare. – Euler. 7. Et. – Parle. U. 8. Rubis. – Lune. 9. Ere. – Tuerie. 10. Servir. – Ses.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Sauté de mouton au riz
Salade de saison
Crème vanille

LE PLAT DU JOUR :

Sauté de mouton au riz

(Pour 4 personnes.)
Ingrédients : 1 kg d'épaule de mouton, 3 oignons, 2 gousses d'ail, un quart de litre de vin blanc, un quart de litre de bouillon, une petite boîte de concentré de tomate, 50 g d'olives noires, 50 g d'olives vertes, du thym, du laurier, du sel, du poivre, 3 cuillerées à soupe d'huile, 200 g de riz, de la farine.
Taillez la viande en gros cubes. Epluchez les oignons et l'ail. Hachez-les et faites-les revenir dans de l'huile chaude. Ajoutez-y les dés de viande, et lorsqu'ils sont colorés, saupoudrez-les de farine et remuez convenablement. Mélangez-y le concentré de tomate et mouillez avec le vin et le bouillon. Assaisonnez de sel et de poivre. Parfumez avec du thym et du laurier. Portez à ébullition et laissez cuire à petit feu avec couvercle une heure et demie. Dénoyautez les olives et ajoutez-les à la préparation. Prolongez la cuisson pendant environ un quart d'heure. Faites cuire le riz dans deux fois son volume d'eau bouillante salée.
Préparation : 20 min et **cuisson :** une heure trois quarts.

Comment démouler un gâteau?

Selon la recette, certains doivent être démoulés dès la sortie du four ou une fois légèrement refroidis. Posez la grille à pâtisserie sur le moule, protégez vos mains avec un torchon plié, gants ou poignées isolants et retournez d'un geste vif, sans brusquerie. N'utilisez jamais de couteau qui rayerait le moule. Mais s'il est nécessaire d'aider le gâteau à se décoller, prenez la lame souple ; s'il est récalcitrant, posez un torchon humide ou une éponge mouillée sur le fond du moule et attendez une ou deux minutes.

Jaunes d'œufs à conserver

Si vous voulez garder des jaunes d'œufs un ou deux jours sans qu'ils se dessèchent mettez-les dans une tasse, recouvrez-les d'un peu d'eau froide. Lorsque vous voudrez les utiliser, retirez l'eau tout simplement. L'œuf sera tout aussi frais que si vous le sortiez de sa coquille.
Comment rectifier des sourcils qui sont trop épais ou trop droits?
Si vous avez des sourcils trop épais, trop lourds, trop droits (les lignes droites durcissent le visage), vous pouvez procéder, avec votre pince à épiler à une véritable restructuration de vos sourcils. Commencez par ouvrir les pores de votre peau avec une compresse d'eau chaude, puis dessinez sur votre propre sourcil (en bleu ou en rouge pour que cela se voie bien) la forme du futur sourcil. Prenez pour cela quelques points de repère. Le départ du sourcil doit être au-dessus du coin interne de l'œil et son point le plus haut aux trois quarts externes de l'œil. Pour l'épilation elle-même, respectez ces deux principes : épilez toujours en dessous des sourcils et épilez les poils dans le sens de la pousse.

Epis de maïs au beurre

(Pour 4 personnes.)
Ingrédients : 4 épis de maïs, 200 g de beurre, du sel.
Débarrassez les épis de maïs de leurs feuilles et filaments. Coupez les extrémités. Faites bouillir de l'eau avec du sel et mettez-y les épis à cuire pendant 20 minutes. Servez avec du beurre fondu. Vous pouvez employer des épis de maïs en boîte ou surgelés.
Préparation : 10 min et **cuisson :** 20 minutes.

A méditer

Il y a toujours un peu de folie dans l'amour, mais il a toujours un peu de raison dans la folie.
NIETZSCHE

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Temple du bas : 20 h, Concert d'abonnement.

EXPOSITIONS. – Musée des beaux-arts.
Musée d'art et d'histoire : Céramiques suisses ; Stravinski ; collection du musée.
Musée d'ethnographie : Thaïlande.
Musée cantonal d'archéologie.
Musée d'histoire naturelle : Réserve du Creux-du-Van et gorges de l'Areuse.
Galerie des Amis des arts : C. Jelenkiewicz, B. Sandoz et A. Gherbezza.
Galerie Dietesheim : Gérard de Palézieux, gravures et lavis.
Galerie Karine : Goliash-Jungo.
Galerie Contact : Alice et Lucien, peintures paysannes et cuir.
Centre culturel neuchâtelois : Philipe Scrive, sculpteur.
Salle de la Cité universitaire : Architecture multicoque. D. Grataloup.

TOURISME. – Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. – Apollo : 15 h et 20 h 30, Journal secret d'une prison de femmes. 20 ans. 17 h 45, François d'Assise - Le chemin du soleil. 16 ans. (Cinédoc.)
Palace : 20 h 30, Sex-connection. 18 ans.
Arcades : 20 h 30, L'exorciste. 18 ans. 3me semaine.
Rex : 20 h 45, Le canardeur. 16 ans.
Studio : 18 h 45, Hiroshima mon amour. 16 ans. 21 h, Le Fuhrer en folie. 16 ans.
Bio : 18 h 40, Le premier cercle. 16 ans. 20 h 45, Bananas. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)
L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin, Bar du Vieux Vapeur.

Pharmacie d'office : G. Montandon, Epancheurs. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : région Boudry - la Côte, M. P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

AUVERNIER

Galerie Numaga I : Denise Voïta, Lausanne, gravures et peintures.
Galerie Numaga II : Statuaire de la Nouvelle-Calédonie.

BEVAIX

Arts anciens : Art populaire - Art médiéval.

LE LANDERON

Galerie de l'Escarbot : Accrochage, rétrospective d'expositions.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, A nous quatre... Cardinal (2).

DE TOUT POUR FAIRE UN MONDE

Quand le poivre servait à payer les impôts...

Le mode est au retour aux sources. On réapprend, ainsi, la valeur de certaines tisanes, de certains condiments. On sait, maintenant, tout sur des plantes aux noms compliqués, seulement connues des apothicaires. On se lave avec des savons parfumés au suc de laitue, à la tomate, au jus de carottes. Mais on ignore tout, ou à peu près, de la plus commune de nos épices : le poivre.

Les botanistes vous diront que le poivre est le fruit d'une liane qui pousse en Inde et que l'on cultive avec soin. Cette plante grimpante, analogue à la vigne vierge, s'agrippe à d'autres arbres. Elle produit des baies rondes, réunies en grappes, qui deviennent rouges en mûrissant. Séchées, elles se rident, puis tournent au noir. Le poivre blanc est ce même fruit débarrassé de son enveloppe. Les historiens considèrent que le poivre a été connu, en Orient, depuis des temps immémoriaux. Les Grecs commencèrent à l'utiliser lorsque Alexandre revint de ses lointaines expéditions. A Rome, on préférait l'utiliser comme médicament. Les maladies nerveuses et l'épilepsie disparaissaient, disait-on, avec une bonne dose de poivre dans les aliments.

Lorsque l'Empire romain s'écroula, les Barbares vainqueurs préférèrent être payés en poivre plutôt qu'en or. On raconte qu'Alaric reçut 3000 livres de poivre et que Théodose, voulant se concilier les bonnes grâces d'un chef franc, lui fit parvenir de nombreux présents, dont du poivre. Le Moyen Age ne l'oublia pas et de doctes médecins le prescrivirent sous le nom de « Diatron piperion ». Mélangé à du gingembre, à du thym et de l'hysope, il était censé ranimer les ardeurs défaillantes des seigneurs et des grands bourgeois!...(ACI)

DESTINS HORS SÉRIE — JOSEPHINE DE BEAUHARNAIS

DEUX HEURES POUR FUIR

RÉSUMÉ : En 1790, Rose de Beauharnais se trouve à la Martinique, généreusement entretenue par son amant Scipion du Roure, lorsqu'éclatent les émeutes et les désordres révolutionnaires.

Ces événements ressuscitent de vieilles haines, des luttes anciennes et surtout l'antagonisme qui a toujours existé entre Mulâtres et Blancs. Le 10 juin, une quinzaine de ces derniers sont massacrés à l'issue d'une simple altercation. Les responsables – tous Blancs – sont arrêtés et incarcérés au Fort-Bourbon. Les soldats refusent de les traiter en prisonniers et se révoltent. L'oncle de Rose, Robert Tascher de la Pagerie, maire de la ville, venu pour négocier, est retenu comme otage par les mutins.

Au cours des semaines suivantes, la situation se dégrade. Les forts de la ville sont occupés par les mulâtres et les esclaves enfuis des plantations. Les autorités, dépassées par les événements, sont incapables de rétablir l'ordre. Dans la nuit du 3 au 4 septembre, Scipion fait irruption chez sa maîtresse. Dans la moiteur de la nuit étouffante, Rose, à demi-nue, repose sous la moustiquaire qui enveloppe son lit. Scipion soulève le tulle, s'allonge auprès d'elle et la tire du sommeil en la prenant dans ses bras.

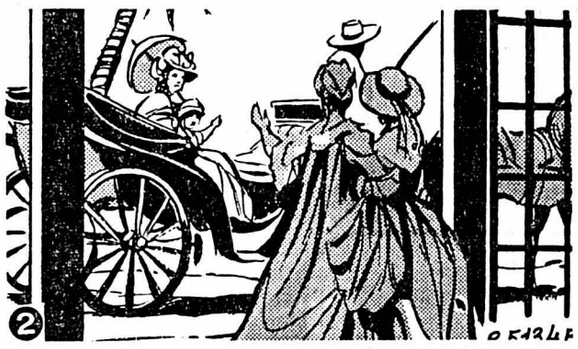

Rose redoute que les événements ne tournent tragiquement. Elle se rend aux Trois-Islets où se trouve sa fille, afin de la ramener à Fort-Royal. Sa mère lui conseille plutôt de demeurer à la plantation. Mais la jeune femme refuse, sans préciser qu'elle ne veut pas être séparée de son cher Scipion. Elle repart donc avec Hortense, après avoir tendrement embrassé ses parents et sa sœur. Elle ne se doute pas qu'elle ne les reverra jamais. Son destin l'empêchera de revenir vers la chère île de son enfance.

« Eveille-toi, mon amour... Il n'y a pas une seconde à perdre ! » dit-il en l'embrassant. Rose, encore à moitié endormie, met ces paroles sur le compte de l'ardeur de son amant, toujours impatient à lui prodiguer ses caresses. Scipion s'empresse de la détromper : « Lève-toi, chérie. Rassemble tes affaires en hâte. Les rebelles vont bombarder la ville dès l'aube. Je suis venu te prévenir pour que tu te réfugies à bord de la « Sensible » avec Hortense. Tu ne disposes pas de plus de deux heures. Fais vite ! »

Demain : La mascotte de l'équipage

NOTRE FEUILLETON

Plaidoyer pour un amour

par Michelle Cambards

15 *ÉDITIONS JULES TALLANDIER*

– En tout cas, bon ou mauvais, il t'apportera sûrement du nouveau, murmura Jean d'un air préoccupé.

– Pourquoi es-tu si pessimiste ? Moi, je sens que je finirai par gagner la partie, affirma Christine avec conviction.

– Tu ne joues pas qu'une partie, petite sœur. Tu joues ton honneur d'avocate et ton bonheur de femme. Ça fait deux grosses parties. Tu peux gagner la première et perdre la seconde.

– Tant pis, j'en prends le risque.

Jean soupira profondément.

– Je serais vraiment désolé de te voir souffrir un jour.

– Mon petit Jean, je connais déjà les avant-goûts de cette souffrance dont tu parles, répondit Christine, comme si elle avait ainsi acquis une certaine supériorité sur son frère.

Et, emportée par ses sentiments, elle ajouta avec emphase :

– Ce qui compte, c'est aimer. Une passion, même malheureuse, vaut la peine d'être vécue.

– C'est gai, grommela Jean. J'ai l'impression que je vais être moins tranquille à terre que sur mon bateau...

* *
*

CHAPITRE V

Le lendemain matin, dès qu'elle fut introduite dans le bureau de Me René Varennes, Christine sentit immédiatement que le notaire avait perdu cette intransigeance à laquelle elle s'était heurtée lors de leur première rencontre.

Tout d'abord, il abreuva la jeune fille de compliments sur son talent et lui remit un chèque en affirmant qu'il demeurait toujours son débiteur.

Mais l'avocate n'était pas dupe. Toutes ces phrases n'étaient que des circonlocutions. Car Me Varennes voulait faire amende honorable et il ne savait comment s'y prendre tout en sauvegardant sa dignité.

Un peu rancunière, Christine se garda bien de lui tendre la perche et joua celle qui ne comprenait pas.

Enfin, lorsqu'il eut épuisé toutes les phrases élogieuses et banales qui lui venaient à l'esprit, le notaire se résigna à entrer de plain-pied dans le vif du sujet :

– J'ai beaucoup réfléchi ces derniers temps, mademoiselle Berthet, et je dois reconnaître que je me suis montré dur et injuste à l'égard de mon fils.

Estimant sans doute qu'il en avait dit assez pour créer une réaction favorable chez Christine, il s'arrêta, attendant manifestement des paroles réconfortantes de la part de la jeune fille.

L'avocate fronça les sourcils.

– Pardonnez-moi si je suis brutale, mais je crois que vous avez réfléchi un peu trop tard, maître. Vous souhaitez vous réconcilier avec votre fils, cela me paraît difficile dans l'état actuel des choses.

La franchise de Christine acheva de démolir le mur d'orgueil et d'honorabilité outragée derrière lequel se retranchait le notaire. Et ce fut alors un père, malheureux et désemparé, qui questionna avec une anxiété venue du fond du cœur :

– Vous avez revu Michel depuis le procès ?

– Oui, se contenta-t-elle de répondre, décidée à demeurer sur une prudente réserve.

Mais, tout à son problème, Me Varennes poursuivit :

– Comment est-il ? Vous a-t-il parlé de moi ?

Soudain, ce vieux géant blessé inspira une grande pitié à la jeune fille. Pourquoi cet homme, incontestablement honnête et généreux, s'étant toujours montré compréhensif à l'égard de tous ceux qui, riches ou pauvres, avaient eu affaire à lui, oui, pourquoi avait-il été si borné et mesquin envers Michel ? Probablement parce que l'esprit de caste et la peur du scandale avaient pris le pas sur ses véritables sentiments. Aujourd'hui, enfin il se réveillait, ouvrait des yeux que sa vanité avait fermés durant des jours et des jours. Mais ce réveil serait plus dur qu'il ne pouvait l'imaginer.

– Votre fils semble avoir bien réagi, répondit-elle, toujours circonspecte. Cependant, il n'a pas cru devoir me livrer des confidences sur ses relations avec vous.

Me Varennes sortit un mouchoir de sa poche et s'épongea le front.

– Je suis allé, hier soir, chez Mme de Liancourt. La pauvre femme est au plus mal. Elle souffre d'un cancer et se sait perdue. Elle m'a appelé pour me dire, non seulement qu'elle pardonnait à Michel, mais aussi qu'elle regrettait que mon fils et sa nièce aient rompu leurs fiancailles. En outre, elle m'a appris que Michel avait décidé de quitter définitivement la France. Vous a-t-il confié qu'il avait formé le projet de s'expatrier ?

– Il m'en a vaguement parlé, mais, rassurez-vous, il n'est pas en mesure de partir avant un certain laps de temps. Il doit d'abord résoudre pas mal de difficultés matérielles.

– Comment va-t-il faire ? s'inquiéta le notaire. Hier soir, j'ai envoyé mon clerc, rue aux Ours, avec une somme d'argent. Michel l'a mis à la porte en disant qu'il ne voulait rien accepter de moi. Si vous demeurez en contact avec lui, voudriez-vous me servir de médiatrice ? Vous réussirez peut-être à lui faire admettre que, s'il n'est pas coupable, je l'aiderai de toutes mes forces à établir son innocence et que, dans le cas contraire, je serai prêt à pardonner une erreur de jeunesse...

Christine faillit répondre à Me Varennes que son attitude d'aujourd'hui était celle qu'il aurait dû adopter lorsque Michel avait été arrêté. Mais à quoi bon retourner le couteau dans la plaie ? N'était-il pas préférable de se faire un allié du notaire ? Il pourrait peut-être jouer un rôle intéressant dans le plan qu'elle avait conçu ? Cependant, René Varennes était-il assez mûr pour regarder la vérité en face et encaisser un nouveau coup ?

– Comment, maître ?... Me laisseriez-vous entendre que vous avez encore des doutes sur l'innocence de votre fils ? questionna-t-elle d'un air indigné.

Le notaire dévisagea longuement Christine et prit un ton professionnel pour rétorquer :

– Oui, maître Berthet, je suis toujours dans l'incertitude et j'ajouterai que c'est en grande partie votre faute. Je connais le droit aussi bien que vous et ce qui me trouble, c'est que si vous aviez la moindre présomption en faveur de la non-culpabilité de Michel, vous m'auriez annoncé en arrivant ici que vous faisiez appel au jugement du tribunal.

L'argument était valable. L'avocate ne pouvait s'en sortir qu'en abattant franchement son jeu.

– Je vais vous dire tout ce que je sais, maître, commença-t-elle calmement. Mais que vous accordiez ou non un crédit quelconque à ma thèse, je vous demanderai de vous considérer comme lié par le secret professionnel et de continuer à vous comporter, vis-à-vis des acteurs de ce drame, comme si je ne vous avais jamais rien révélé.

Après un temps d'hésitation, le notaire donna sa parole d'honneur.

– Beaucoup de secrets demeurent enfermés dans les murs de ce bureau, mademoiselle Berthet, et il ne m'est jamais arrivé de commettre la plus minime indiscrétion. *(A suivre)*

PLAISIRS DE LA TABLE...

Cette rubrique vous apporte conseils et renseignements sur le domaine de l'alimentation et de l'art de recevoir

Dans une cave de Cressier un vin aux mille étoiles

AU MOKA
Thé Café
CONCERT 4 NEUCHÂTEL TÉL. 25 54 24

Du soleil dans votre verre
Rouge Pinot noir
Vin fin blanc
Œil-de-Perdrix
GRISONI CRESSIER VINS
Marc - Prune Bérudge
Tél. (038) 47 12 36
Cressier

— Ainsi vous abandonnez et vendez vos vignes ?

— Comment ? Quitter la terre ? Et quoi encore ? Les vendanges 1974 ont été catastrophiques pour tous les vignerons, ce n'est pas là une raison pour lâcher ses vignes. L'avenir nous promet certainement de belles et bonnes récoltes. Ne parlez donc plus de capitulation...

La réaction de M. Jacques Grisoni, viticulteur-encaveur de Cressier, a été si violente que le vin qui remplissait nos verres a fait trente-six étoiles...

— Les caves sont vides de réserves, nous n'avons pas rempli la moitié des cuves utilisées lors d'une année normale, le vin de Neuchâtel se fait rare. Mais il est fameux et le peu qui reste est dégusté comme il mérite de l'être !

— S'il est siroté à petites gorgées, c'est parce que seul un millionnaire peut se permettre de boire une bouteille au goulot...

Du coup, M. Grisoni a inventé une nouvelle spécialité neuchâteloise : le vin aux mille étoiles. Les murs épais de sa cave ont tremblé.

— Vous mériteriez que je vous expulse. Sachez que tant les vignerons que les encaveurs ont refusé une augmentation du prix de la récolte 1974, bien que, comme dans toutes les autres professions, les charges augmentent sans arrêt. L'année prochaine, dans les magasins ou dans les restaurants, vous achèterez donc le vin de Neuchâtel au même prix qu'aujourd'hui. Pour autant que les échelons supérieurs jouent eux aussi le jeu...

Dans le calme revenu, nous respectons le silence de notre compagnon qui semble parler à son vin. Ses yeux sont remplis subitement d'une grande tendresse le même regard qui se pose sur les premiers bourgeons au printemps.

Nous sommes chez un des plus importants propriétaires de l'est du vignoble, la maison ayant été fondée en 1937 par le père de M. Jacques Grisoni. Quelque six hectares sont travaillés tout au long de l'année, les récoltes sont traitées selon les méthodes les plus modernes, et, importante ou non, la vendange devient un vin dont la renommée s'étend loin à la ronde. Le blanc, le pinot noir, l'œil-de-perdrix possèdent toutes les qualités des grands vins de Neuchâtel.

— Je connais parfaitement votre préférence pour le blanc de Neuchâtel, mais, pour vous punir de vos remarques acerbes, nous allons passer dans les caves françaises.

La punition est en réalité une merveilleuse promenade dans les vignobles célèbres de nos voisins. D'innombrables casiers accueillent les bouteilles des grandes marques françaises.

La Maison Grisoni a étendu ses activités en important des crus choisis avec un soin extrême, afin d'être à même de satisfaire au mieux tous les désirs de sa clientèle. Le choix est immense, les bouteilles ne quittant les caves que lorsqu'elles sont prêtes à montrer toutes leurs qualités.

— Vous essayez de recréer le Cervin, à Cressier ?

Dans un local, des bouteilles grimpent jusqu'au plafond.

— C'est de la bérudge, une de nos spécialités. Pour elle, 1974 est une année faste et pour la quantité et pour la qualité. Les pruniers étaient surchargés de fruits merveilleusement sains et sucrés. Maintenant déjà, quoique très jeune, la bérudge possède un arôme et une saveur extraordinaires. Quant à notre autre spécialité, le Marc du domaine, il sera lui aussi rare mais bon comme le vin. Vous voulez déguster ?

— Merci, je préfère terminer la bouteille de Neuchâtel blanc.

— A votre santé !

— A la santé de la Maison Jacques Grisoni !

R. RELDYS

POISSON FRAIS DE MER • DU LAC + CRUSTACÉS
LA POISSONNERIE
G. VALLELIAN
BATTIEUX 2
TÉL: 311341
SERRIÈRES

Pour bien terminer vos repas, les
DESSERTS de la confiserie
schmid
Rue du Concert
Tél. (038) 25 14 44
Neuchâtel

Equipement de grandes cuisines
Etude et réalisation
ROCHAT
2053 Cernier
Grande exposition permanente
Ø (038) 533 533

BOUCHERIE-CHARCUTERIE
W. Bolliger
Parcs 82 - Tél. 25 10 95
Ses spécialités :
Fondue chinoise
Fondue bourguignonne
Agneau 1er choix

Burri fleurs
maîtrise fédérale
embellira votre table
Saint-Honoré 1 - Tél. (038) 25 12 80
Seyon 30 - Tél. (038) 25 46 60
Neuchâtel

RÉALISATION «ASSA»
ANNONCES SUISSES « ASSA » S.A.
Fbg du Lac 2,
2001 Neuchâtel
Tél. (038) 24 40 00

Frédy Schneider
BOUCHERIE
CHEVALINE
Neuchâtel - Fleury 12
La Chaux-de-Fonds
Le Locle

Chez Christian & Claudine
Primeurs
Poteaux 4
Neuchâtel

®plexiglas
en plaques, blocs, barres et tubes, débités sur mesure.
Jauslin S.A., 15, route de Lausanne, 1032 Romanel-sur-Lausanne.
Tél. (021) 35 41 51.

alpaca
- COUVERTURES
- PRÊT-À-PORTER
Grand'Rue 30
2012 Auvernier.

Garages en béton
Vaste choix - répondant aux plus hautes exigences!
Notre référence: 20000 constructions livrées!
Demandez sans engagement une offre détaillée!
Uninorm SA 1018 Lausanne, Tél. 021/32 37 13
uninorm

BAR-DANCING
AU VIEUX VAPEUR
Pour tout le mois de décembre, nous avons réussi à engager le fameux discjokey anglais
BARRY BLACKPOOL
de la B.B.C. London
Pour réserver : Tél. (038) 24 34 00

DÉMÉNAGEMENT
M. DANUSER. Tél. (038) 33 17 48, 31 57 83. Tires 22, 2034 Peseux.
Transports dans toute l'Europe.

Prix MIGROS !

Multipack
jusqu'au 24 décembre 1974!
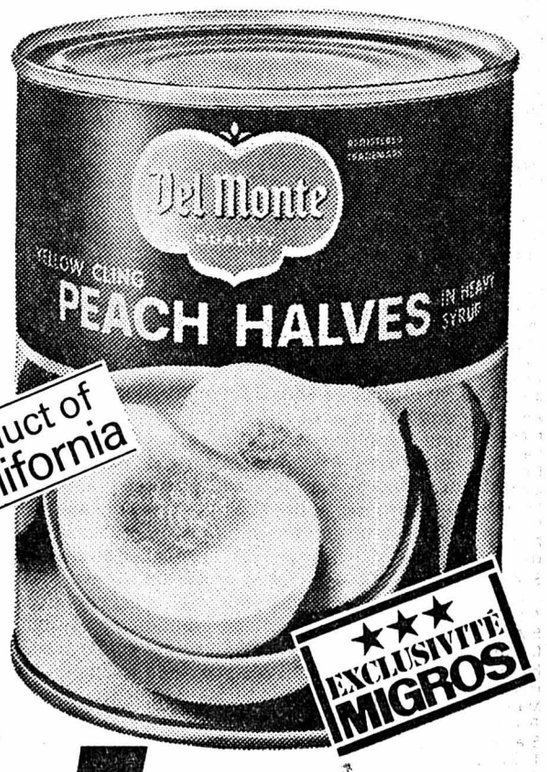

Product of California
Moitiés de pêches «Del Monte»
Boîte de 822 g 2.40
(poids égoutté 510 g)
★★★ EXCLUSIVITÉ MIGROS
2 boîtes 4.–
Eg. (100 g = –.39,2)
au lieu de 4.80

Multipack
jusqu'au 24 décembre 1974!

Moitiés de poires «Del Monte»
Boîte de 822 g 2.50
(poids égoutté 480 g)
★★★ EXCLUSIVITÉ MIGROS
2 boîtes 4.20
Eg. (100 g = –.43,8)
au lieu de 5.–

MONTAGNES

Décès du pasteur Louis Perregaux

Le pasteur Louis Perregaux vient de s'éteindre à l'âge de 84 ans. Né à La Chaux-de-Fonds le 15 juin 1890, il avait suivi ses études de théologie à la faculté de l'Eglise indépendante à Neuchâtel. Consacré en 1916 au chef-lieu, il est suffragant aux Ponts-de-Martel, de 1915 à 1916, puis est nommé pasteur aux Brenets en 1917 et 1918. Durant la même période, il assuma les fonctions d'agent de l'Union chrétienne de La Chaux-de-Fonds.

En 1919, il fut nommé pasteur dans sa ville natale. C'est là qu'il exercera désormais tout son ministère au service de l'Eglise indépendante, d'abord, puis après la fusion de 1943, de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise dans la paroisse qui portera plus tard le nom de Farel. En 1955, il prit sa retraite, en demeurant à La Chaux-de-Fonds.

Le pasteur Perregaux s'était occupé activement de l'Union chrétienne de Beau-Site. Il avait également siégé au Conseil de l'institution des diaconesses de Saint-Loup. De plus, il avait été le directeur du comptoir de librairie protestante et avait été l'un des animateurs de l'« Art social » dont le but est de donner des concerts et des spectacles à des prix très modiques.

D'une remarquable éloquence, il était très attaché à ses paroissiens et s'est toujours dépensé sans compter pour leur rendre visite, qu'ils fussent atteints par la maladie ou frappés par l'adversité. D'un esprit distingué et cultivé, il laissera le souvenir d'un pasteur d'une extrême affabilité. Il faut encore noter qu'il était le frère du pasteur Jules Perregaux, décédé il y a un an, qui avait exercé une longue partie de son ministère en Belgique avant de se retirer à La Chaux-de-Fonds.

NEUCHÂTEL

Collision

A 17 h 15, M. D. J., de Cortaillod, circulait rue de Maillefer en direction sud. A la hauteur de la rue de Tivoli, sa voiture est entrée en collision avec l'auto conduite par M. C. L., de Neuchâtel, qui empruntait cette rue en direction est. Dégâts.

A travers le monde

Valse des milliards à l'OTAN

BRUXELLES (Reuter). — Les Etats européens membres de l'alliance atlantique ont adopté lundi un plan de plusieurs milliards de dollars destiné à renforcer leur puissance militaire face à la « croissance constante de la capacité militaire du Pacte de Varsovie » déclare un communiqué publié lundi à Bruxelles à l'issue de la réunion des ministres de la défense des dix pays de l'Eurogroupe de l'alliance.

Ils seront rejoints aujourd'hui et demain par leurs collègues des trois autres pays de l'OTAN puis jeudi et vendredi par les ministres des affaires étrangères des treize membres de l'Alliance.

Aux termes de ce plan, les pays de l'eurogroupe renforceront en 1975 leur arsenal par plus de 1700 véhicules blindés, environ 240 avions tactiques et 10 destroyers. Ils produiront également la même année 1135 armes anti-chars, environ 1400 missiles et canons anti-aériens et deux sous-marins.

De plus, avant 1978, l'ensemble des forces armées seront largement modernisées, ont ajouté les ministres européens. Ainsi, par exemple quelque 600 avions de combat recevront l'équipement électronique le plus moderne et 3500 chars seront dotés de canons plus puissants et de blindages plus efficaces.

Les ministres de la défense ont également exprimé leur souci devant les effets de l'inflation sur les programmes de défense occidentaux qui pourraient s'en trouver diminués.

Par delà l'augmentation et la modernisation du potentiel militaire décidée par l'Eurogroupe, les ministres sont également convenus de coopérer et de coordonner leurs programmes d'achat d'armement dans l'avenir pour éviter les double-emplois.

Gros vol

PARIS (AFP). — Deux millions de francs français (environ 1,145 million de francs suisses) en espèces, en or et en bijoux ont été volés dans le coffre de la banque internationale de commerce à Paris. Le cambriolage, commis pendant le week-end, a été constaté lundi matin, par un fondé de pouvoir, qui en arrivant à son bureau s'est aperçu qu'un coffre de la banque avait été ouvert.

L'ORTF de nouveau en grève

Le centre de Paris a été bloqué toute la matinée de lundi par un enterrement : celui de l'ORTF de l'hôtel de ville à l'Opéra puis à la Chambre des députés en passant par le ministère des finances. Trois cents musiciens de l'ORTF menacés de licenciement, auxquels s'étaient joints deux à trois mille autres membres du personnel de la télévision ont procédé, à une allure d'enterrement, aux obsèques de l'ORTF qui, début janvier, doit disparaître pour renaître en six sociétés autonomes spécialisées.

Après une semaine d'arrêts de travail sauvage de programmes, ce fut de nouveau, lundi, la grève générale.

Cet « enterrement » marque aussi le début d'une semaine d'actions qui donneront lieu jusqu'au 16 à des manifestations, envois de délégations et arrêts de travail inopinés qui réjouiront les amateurs de vieux westerns de remplacement mais mécontenteront les « fans » de variétés, tandis que les directeurs d'« hebdomadaires spécialisés dans les programmes T.V. » se demandent s'ils trouveront longtemps des lecteurs auxquels ils annoncent depuis des semaines ce qu'ils ne verront pas dans l'étrange lucarne.

Les journalistes maintiennent leur ordre de grève, malgré les négociations et les promesses. En effet, 184 journalistes restent licenciés à trois semaines de la disparition de l'ORTF ainsi que 250 journalistes pigistes. Chez les musiciens parisiens, 40 % sont licenciés et les orchestres de province purement et simplement supprimés. Chez les réalisateurs de télévision la proportion de licenciés atteindrait 75 %.

Les téléspectateurs vont rester maintenant dans une totale incertitude sur les programmes, chaque catégorie de personnel ayant choisi la tactique de la grève de 24 heures reconductible quotidiennement jusqu'à ce que le gouvernement accepte l'ouverture de négociations le 31 décembre.

La tension à l'ORTF et la combativité des syndicats ont été encore accrues par les révélations d'un rapport publié, le week-end dernier, par la commission des finances du Sénat. Il en ressort qu'à la faveur de la réforme de l'ORTF par son découpage en sept « unités de production » spécialisées et autonomes, le gouvernement escompte s'emparer au passage (puisque c'est désormais le fisc qui perçoit et gère les redevances payées par les propriétaires de postes de radio et de télévision) de 40 % du produit de ces redevances.

Jean DANES

VIGNOBLE

AUVERNIER

Encore un carambolage !

A 16 h 45, une auto conduite par M. H. R., de Neuchâtel, circulait sur la RN 5 en direction est. Arrivé à la hauteur de l'hôtel du Lac, son véhicule a heurté l'auto conduite par M. M. V., d'Auvernier, qui le précédait et était arrêtée en présélection pour obliquer à gauche. A la suite de ce choc, l'auto V. fut projetée sur la gauche, où elle entra en collision avec l'auto conduite par M. L. L., de Boudry, qui circulait normalement en sens inverse. Dégâts.

Informations suisses

Le National a voté la loi sur la navigation intérieure

BERNE (ATS) — Le Conseil national a entamé lundi après-midi la dernière semaine de sa session d'hiver. Le président de la Chambre basse, M. Kohler, a tout d'abord rappelé que le résultat des votations de dimanche ne fournissait pas de solution à des problèmes qui devront pourtant être résolus : il faudra donc remettre l'ouvrage sur le métier. Puis le Conseil a entendu quelques interventions personnelles de députés concernant notamment l'aménagement du territoire, la desserte des forêts, le financement de la protection des eaux et la prévention des accidents dans l'agriculture.

C'est ensuite à la loi réglementant la navigation intérieure que s'est intéressée la grande Chambre. Cette loi a été conçue comme une loi-cadre. Elle n'annonce que les règles essentielles, tandis que les prescriptions de détail devront être réglées par le Conseil fédéral. Elle comble cependant une lacune de la législation fédérale qu'elle complète par une réglementation de la navigation sur les voies d'eau à l'intérieur du pays. Ainsi seront réglementées sur le plan fédéral les trois genres de navigation, la navigation maritime, la navigation commerciale sur le Rhin international et la navigation à l'intéireur du pays. Aucun des groupes représentés au sein du Conseil national n'a combattu l'entrée en matière et la loi, après un court débat, a été votée dans son ensemble et adoptée par 105 voix contre 2.

Enfin, le Conseil national a encore entendu quelques interventions personnelles avant de clore ses travaux. Il s'agissait de questions relevant du département de l'économie publique et ayant notamment trait à la concentration du pouvoir économique, ainsi qu'à la production d'huile comestible et aux fourrages résiduels.

Les jeunesses communistes se constituent

ZURICH (ATS). — Plus de 160 jeunes venus de toutes les régions du pays ont pris part, ce week-end, à Zurich, à un congrès constitutif d'une Fédération de la jeunesse communiste suisse. Onze organisations étrangères d'Allemagne fédérale, d'Autriche, de France, d'Italie et de divers pays socialistes de même que des organisations de jeunesse des travailleurs émigrés espagnols avaient envoyé des délégués.

Drogués arrêtés à Lugano et à Bâle

Lugano (ATS) — La police tessinoise vient d'arrêter 9 ressortissants étrangers, tous impliqués d'infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants. Quatre d'entre eux ont été surpris la nuit, en pleine rue, alors qu'ils se faisaient des injections de drogue. Les cinq autres ont été arrêtés au cours d'un contrôle sur l'autoroute, entre Lugano et Chiasso. La police n'a pas trouvé de drogue dans la voiture, mais des seringues et d'importantes sommes d'argent en florins et en marks destinées à l'achat de stupéfiants.

L'enquête ouverte la semaine dernière à Lugano et à Bâle à propos d'un trafic de stupéfiants vient de permettre l'arrestation, à Bâle, d'un couple d'Italiens en possession de 45 grammes d'héroïne et à Lugano d'un citoyen suisse qui se trouve au centre d'un important trafic de drogue. Au cours d'un interrogatoire, les deux ressortissants italiens ont avoué être en relations avec un Suisse résidant à Aldesago (Lugano) qui avait acheté 140 grammes d'héroïne à Amsterdam. Ils ont reconnu lui avoir volé les 45 grammes d'héroïne trouvés sur eux. Quant au Suisse arrêté à Lugano, il a révélé les noms de plusieurs personnes impliquées dans le commerce de la drogue. Aussi s'attend-on à de nombreuses arrestations.

Par ailleurs, des inconnus se sont introduits par une fenêtre dans un laboratoire pharmaceutique, situé sur la rive gauche, à Genève, et, après avoir fracturé une armoire, ont volé plusieurs milliers de dose de morphine.

Affaire Métro-bank : une personne arrêtée

ZURICH (ATS). — Un avocat de Zurich, qui avait siégé au conseil d'administration de la Métro-bank, qui vient d'être fermée, a été arrêté. C'est ce qu'a indiqué la gendarmerie zuricoise. Il pourrait être impliqué d'assistance dans des manipulations en matière de cèques. Quant au nommé Gugo Sturchler, 62 ans, qui occupait les plus hautes fonctions tant à la Métro-bank qu'à la Profinanz, il est toujours en fuite. On sait seulement qu'il n'a pas utilisé sa voiture personnelle pour disparaître de la circulation.

Sturchler a fondé la Métro-bank et Profinanz SA. Il était propriétaire des deux instituts. Il a dirigé les deux affaires, l'une jusqu'à sa fermeture, par la commission fédérale des banques, l'autre jusqu'à sa fuite. On se souvient que la commission avait décidé la fermeture de Profinanz SA et la liquidation de l'affaire. Quant à la Métro-bank sa fermeture est intervenue peu après, le président du conseil d'administration ayant constaté son endettement.

VAUD

Piéton mortellement blessé à Aubonne

AUBONNE (ATS). — M. Aimé Rochat 50 ans, domicilié à Aubonne, a été renversé par une automobile, dimanche, alors qu'il cheminait sur la place de la gare, à Aubonne. Grièvement blessé, il a succombé lundi à l'hôpital cantonal de Lausanne.

Voiture en feu et conducteur brûlé à Romanel

Hier, vers 17 h 30, M. Nicolas Di Pinto, 22 ans, de Romanel sur Lausanne, circulait en auto d'Yverdon vers Lausanne. Soudain, son véhicule est entré en collision avec une voiture qui s'engageait sur l'artère principale venant d'un garage situé à l'entrée de Romanel. A la suite du choc, le première voiture prit feu et fut carbonisée. Souffrant de brûlures aux deux mains et au visage M. Di Pinto a été transporté d'urgence à l'hôpital cantonal.

Dernière minute

Voiture contre un feu rouge : quatre blessés

Ce matin, vers 1 h 10, une voiture portant plaques bâloises, circulait rue de la Place-d'Armes. En empruntant la rue de la Gare, à la suite d'un excès de vitesse probable, la voiture manqua le virage et vint s'écraser contre le feu rouge situé devant le magasin Bata. Les ambulanciers devaient retirer quatre blessés de la voiture accidentée. Pour sortir les deux passagers avant on dut faire appel au camion pionnier, les tôles de la voiture empêchant l'accès à l'intérieur de la voiture. Il s'agit de trois jeunes gens et d'une jeune fille qui ont été transportés dans un hôpital de la ville.

AVIS DIVERS

transports trolliet neuchâtel
Dîme 80
Transports et déménagements Suisse et étranger
Tél. 038 33 23 94
La Chaux-de-Fonds / Le Locle 039 31 42 87
Déplacement de pianos
Garde-meubles sec et aéré
Devis sans engagement.
Prix modérés

Crédit comptant
Commande d'argent comptant bon marché
Les restrictions de crédit ont été allégées. Nous pouvons de nouveau maintenant mieux satisfaire vos désirs.

Montant désiré Fr. — remb. mensuel Fr. (max. 24 mois)
But du crédit
Je désire conclure une assurance pour solde de dette*
Je suis en bonne santé et entièrement apte au travail* *oui/non
Nom — Prénom
NP/Lieu — Adresse
A l'adresse ci-dessus depuis — Nationalité
Domicile précédent — Adresse
Né le — Profession
Etat civil — Nombre d'enfants
Employeur — Depuis
Salaire mensuel Fr. — Revenus access. mensuels Fr. (p. ex. revenu de l'épouse etc.)
Loyer mensuel Fr. — Dettes remboursables par acomptes Fr.
Date — Signature
391

Banque Rohner SA
1211 Genève 1, 31, rue du Rhône, Tél. 022 28 07 55
9001 St-Gall, Neugasse 26, Tél. 071 23 39 22
Succursales à Zurich, Lugano et Chiasso

bulletin boursier

NEUCHATEL	6 déc.	9 déc.
Banque nationale	530.—	530.— d
Crédit foncier neuchât.	560.— d	560.— d
La Neuchâteloise ass.	270.— d	270.— d
Gardy	70.— d	75.— d
Cortaillod	1100.— d	1100.— d
Cossonay	1500.— o	1500.— o
Chaux et ciments	525.— d	535.— d
Dubied	280.—	250.— d
Dubied bon	240.— d	240.— d
Ciment Portland	1775.— d	1775.— d
Interfood port.	1750.— d	1750.— d
Interfood nom.	400.— d	400.— d
Navigation N'tel priv.	50.— d	50.— d
Girard-Perregaux	470.— d	470.— d
Paillard port.	250.— d	250.— d
Paillard nom.	65.— d	65.— d

LAUSANNE		
Banque cant. vaudoise	1005.— d	1010.—
Crédit foncier vaudois	670.—	670.—
Ateliers constr. Vevey	410.—	400.— d
Editions Rencontre	375.—	350.—
Rinsoz & Ormond	620.—	620.—
La Suisse-Vie ass.	2100.— o	1900.— d
Zyma	1000.— d	1000.— o

GENÈVE		
Grand-Passage	200.—	205.—
Charmilles port.	670.—	650.—
Physique port.	135.— d	135.— d
Physique nom.	95.— d	100.— d
Astra	0.25 d	0.30
Monte-Edison	2.40 d	2.35
Olivetti priv.	3.95 d	3.85
Fin. Paris Bas	65.50	63.—
Alumettes B	52.— d	60.— d
Elektrolux B	71.— d	70.— d
S.K.F.B.	74.— d	74.— d

BALE		
Pirelli Internat.	135.—	133.—
Bâloise-Holding	220.— d	220.— o
Ciba-Geigy port.	1255.—	1250.—
Ciba-Geigy nom.	645.—	640.—
Ciba-Geigy bon	925.—	915.—
Sandoz port.	3925.—	3900.—
Sandoz nom.	1835.—	1825.—
Sandoz bon	2900.—	2875.—
Hoffmann-L.R. cap.	90000.—	89750.—
Hoffmann-L.R. jce	70250.—	69750.—
Hoffmann-L.R. 1/10	7000.—	6875.—

ZURICH (act. suisses)		
Swissair nom.	368.—	360.—
Swissair port.	390.—	380.—
Union bques suisses	2380.—	2220.— ex
Société bque suisse	435.—	428.—
Crédit suisse	2060.—	2065.—
Bque hyp. com. port.	1300.—	1300.— d
Bque hyp. com. nom.	1150.— d	1150.— d
Banque pop. suisse	1400.—	1400.—
Bally port.	410.— d	410.— d
Bally nom.	350.— d	350.—
Elektro Watt	1600.—	1600.— d
Holderbank port.	342.—	343.—
Holderbank nom.	325.— d	326.— d
Juvena port.	710.—	710.—
Juvena bon	53.—	53.—
Motor Colombus	845.—	850.—
Italo-Suisse	105.—	106.— d
Réass. Zurich port.	2750.—	2700.— d
Réass. Zurich nom.	1690.—	1690.—
Winterthour ass. port.	1320.—	1350.—
Winterthour ass. nom.	900.— d	905.—
Zurich ass. port.	8000.—	8000.—
Zurich ass. nom	5750.—	5700.—
Brown Boveri port.	905.—	885.—
Saurer	830.— d	840.—
Fischer	450.—	450.—
Jelmoli	805.—	800.—
Hero	3000.— d	2950.—
Landis & Gyr	615.—	620.—
Nestlé port.	2160.—	2070.—
Nestlé nom.	1230.—	1225.—
Roco port.	—.—	550.— o
Alu. Suisse port.	1075.—	1060.—
Alu Suisse nom.	400.—	395.—
Sulzer nom.	2600.—	2600.—
Sulzer bon	305.—	305.— d
Von Roll	850.—	850.—

ZURICH (act. étrang.)	6 déc.	9. déc.
Alcan	52.—	51.50
Am. Metal Climax	83.—	82.— d
Am. Tel & Tel.	109.50	110.—
Beatrice Foods	38.—	37.50 d
Burroughs	—.—	193.50
Canadian Pacific	34.50	35.—
Caterpilar Tractor	118.50	118.— d
Chrysler	19.25	18.—
Coca Cola	130.50	126.—
Control Data	26.25	26.25
Corning Glass Works	79.—	80.—
C.P.C. Int.	83.—	83.50 d
Dow Chemical	136.50	135.—
Du Pont	230.50	228.—
Eastman Kodak	160.—	159.—
EXXON	161.—	159.—
Ford Motor Co	80.—	80.50
General Electric	91.25	90.—
General Foods	46.—	46.—
General Motors	77.50	78.50
General Tel. & Elec.	43.50	43.—
Goodyear	32.—	31.75 d
Honeywell	48.25	47.75
I.B.M.	444.—	436.—
International Nickel	53.50 o	52.50 d
International Paper	85.50	85.—
Internat. Tel. & Tel.	37.50	37.—
Kennecott	93.—	37.—
Litton	9.50	92.50
Marcor	39.25	9.50
MMM	120.—	38.25
Mobil Oil	83.50	122.—
Monsanto	105.50	84.50 d
National Cash Register	38.—	107.—
National Distillers	37,25	37.—
Philip Morris	116.—	117.—
Phillips Petroleum	106.—	97.—
Procter & Gamble	212.—	211.—
Sperry Rand	68.—	69.50
Texaco	53.50	54.—
Union Carbide	102.50	100.50
Uniroyal	15.25	15.25
U.S. Steel	97.—	96.—
Warner-Lambert	63.—	62.50
Woolworth F.W.	25.50	23.75
Xerox	146.—	145.— d
AKZO	42.—	41.50
Anglo Gold I	131.—	136.50
Anglo Americ.	12.50	12.25
Machines Bull	16.25	17.50
Italo-Argentina	157.—	155.—
De Beers I	9.50	9.—
General Shopping	315.—	317.—
Imperial Chemical Ind.		87.50
Péchiney-U.-K.	61.—	61.—
Philips	24.—	23.50
Royal Dutch	72.—	72.—
Sodec	15.75	15.50 d
Unilever	83.50	84.—
A.E.G.	61.50	60.—
B.A.S.F.	137.50	136.50
Dequssa	250.—	251.—
Farben. Bayer	115.—	116.—
Hœchst. Farben.	126.—	126.50
Mannesmann	203.—	204.—
R.W.E.	127.—	128.—
Siemens	235.—	233.—
Thyssen-Hütte	73.—	73.50
Volkswagen	83.50	82.—

FRANCFORT		
A.E.G.	55.80	55.40
B.A.S.F.	127.—	128.30
B.M.W.	139.50	139.—
Daimler	259.50	255.—
Deutsche Bank	272.50	274.—
Dresdner Bank	191.80	192.50
Farben. Bayer	107.70	107.90
Hœchst. Farben.	117.50	118.—
Karstadt	372.—	372.—
Kaufhof	196.50	199.—
Mannesmann	188.50	189.50 d
Siemens	215.80	216.50
Volkswagen	76.50	75.—

MILAN		
Assic. Generali	57000.—	900.—
Fiat	1020.—	1006.50
Finsider	340.25	332.—
Italcementi	24500.—	24520.—
Monte Amiata	1180.—	1155.—
Motta	2380.—	2351.—
Pirelli	765.—	750.—
Rinascente	114.—	110.75

AMSTERDAM		
Amrobank	62.70	63.—
AKZO	40.20	40.—
Amsterdam Rubber	246.—	246.—
Bols	80.—	80.50
Heineken	127.50	128.—
Hoogovens	57.60	58.30
K.L.M.	39.50	40.40
Robeco	140.10	141.—

TOKIO		
Canon	186.—	187.—
Citizen	190.—	194.—
Fuji Photo	274.—	280.—
Fujitsu	207.—	214.—
Hitachi	141.—	147.—
Honda	435.—	442.—
Kirin Brew.	245.—	250.—
Komatsu	—.—	274.—
Matsushita E. Ind.	371.—	377.—
Sony	1500.—	1540.—
Sumi Bank	360.—	366.—
Takeda	205.—	207.—
Tokyo Marine	487.—	501.—
Toyota	418.—	425.—

PARIS		
Air liquide	295.—	288.—
Aquitaine	395.—	389.—
Cim. Lafarge	135.—	136.—
Citroën	—.—	—.—
Fin. Paris Bas	109.50	108.10
Fr. des Pétroles	84.—	82.—
L'Oréal	657.—	643.—
Machines Bull	30.55	29.80
Michelin	581.—	551.—
Péchiney-U.-K.	109.—	108.—
Perrier	113.50	113.—
Peugeot	144.50	135.—
Rhône-Poulenc	118.—	117.—
Saint-Gobain	94.50	94.50

LONDRES		
Anglo American	204.—	205.—
Brit. & Am. Tobacco	159.—	158.—
Brit. Petroleum	208.—	209.—
De Beers	110.50	111.—
Electr. & Musical	66.—	65.—
Imperial Chemical Ind.	119.—	117.—
Imp. Tobacco	35.50	35.50
Rio Tinto	89.—	88.—
Shell Transp.	135.—	133.—
Western Hold.	19-5/8	19.50
Zambian anglo am.	110.—	111.—

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK	
Allied Chemical	29-7/8
Allumin. Americ.	26-3/8
Am. Smelting	15-1/8
Am. Tel & Tel.	41-1/4
Anaconda	13-1/4
Bœing	16-1/2
Bristol & Myers	44-3/4
Burroughs	72-5/8
Canadian Pacific	12-3/4
Caterp. Tractor	44-3/8
Chrysler	7-1/8
Coca-Cola	47
Colgate Palmolive	21-7/8
Control Data	10
C.P.C. int.	31-1/2
Dow Cheminal	50-1/4
Du Pont	86-1/4
Eastmann Kodak	59-5/8
Ford Motors	30-1/8
General Electric	33-5/8
General Foods	17-3/4
General Motors	29-3/8
Gilette	22-1/8
Goodyear	12-1/8
Gulf Oil	16-1/4
I.B.M.	164-1/2
Int. Nickel	19-7/8
Int. Paper	31-3/4
Int. Tel & Tel.	13-7/8
Kennecott	34-7/8
Litton	3-5/8
Merck	60-1/2
Monsanto	40
Minnesota Mining	45-3/4
Mobil Oil	31-3/4
National Cash	13-3/4
Panam	2-1/8
Penn Central	1-1/4
Philip Morris	44-1/4
Polaroïd	18-7/8
Procter Gamble	78-3/8
R.C.A.	10-1/8
Royal Dutch	27-1/8
Std Oil Calif	20-1/2
EXXON	59-5/8
Texaco	20-1/2
T.W.A.	5-3/4
Union Carbide	37-3/8
United Aircraft	28-1/2
U.S. Steel	36-1/4
Westingh. Elec.	8-1/2
Woolworth	8-7/8
Werox	54-1/2

Les cours ne nous sont pas parvenus

Indice Dow Jones

industrielles	577.60
chemins de fer	138.70
services publics	65.89
volume	15.500.000

Cours communiqués par « Reynolds Securities S.A., Lausanne »

La tendance

Après la baisse de la semaine dernière, la bourse de New-York était indécise lundi.

Cours des billets de banque

	Achat	Vente
Angleterre (1 £)	6.—	6.40
U.S.A. (1 $)	2.59	2.71
Canada (1 $ can.)	2.62	2.74
Allemagne (100 DM)	106.—	109.—
Autriche (100 sch.)	14.90	15.30
Belgique (100 fr.)	6.90	7.30
Espagne (100 ptas)	4.40	4.80
France (100 fr.)	56.50	59.50
Danemark (100 cr. d.)	43.50	47.50
Hollande (100 fl.)	101.50	105.—
Italie (100 lit.)	—.38	—.41
Norvège (100 cr. n.)	47.—	51.—
Portugal (100 esc.)	10.—	11.20
Suède (100 cr. s.)	60.50	64.50

Marché libre de l'or

Pièces :		
suisses (20 fr.)	158.—	173.—
françaises (20 fr.)	153.—	168.—
anglaises (1 souv.	153.—	168.—
anglaises (1 souv. nouv.)	163.—	178.—
américaines (20 $)	760.—	830.—
Lingots (1 kg)	15.250.—	15.550.—

Cours des devises

	Achat	Vente
Etats-Unis	2.62	2.66
Canada	2.6450	2.6850
Angleterre	6.09	6.19
£/$	2.3325	2.3425
Allemagne	106.40	107.40
France étr.	57.20	58.20
Belgique	7.06	7.16
Hollande	102.60	103.60
Italie est.	—.3930	—.4030
Autriche	14.90	15.05
Suède	61.70	62.70
Danemark	45.20	46.20
Norvège	48.80	49.80
Portugal	10.55	10.80
Espagne	4.61	4.71
Japon	—.8650	—.8950

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Les cours ne nous sont pas parvenus

SYNDICAT DES MARCHANDS D'OR
10.12.1974 or classe tarifaire 254-154
10.12.1974 argent base 373

La stratégie américaine au Proche-Orient entraîne des remous à la Maison-Blanche

NEW-YORK (AP) — Selon l'hebdomadaire « Newsweek », « un sérieux désaccord s'est fait jour à l'échelon le plus élevé de la décision politique à Washington au sujet de la manière dont l'Amérique doit faire face à la menace d'une nouvelle guerre au Proche-Orient ».

Le conflit opposerait le secrétaire d'Etat Kissinger et son plan de paix par étapes à un certain nombre de stratèges influents du Pentagone qui estiment que « les Etats-Unis ont fait un mauvais calcul et ont peut-être même par inadvertance rendu une nouvelle guerre inévitable ».

« Si le Pentagone a raison et qu'une guerre éclate effectivement, les Etats-Unis pourraient se trouver en face d'un terrible dilemme : rester en dehors et laisser un nouvel embargo pétrolier ruiner les économies occidentales, ou s'embarquer dans une intervention militaire incertaine et périlleuse... ».

Selon la publication, Israël a obtenu que Washington lui fournisse un stock suffisant de matériel militaire pour tenir 21 jours en cas de reprise des combats sans avoir à recevoir de nouvelles livraisons. Ce devrait être chose faite à la fin de l'année.

« Il est vrai, bien sûr, que les stratèges israéliens estiment que leurs troupes pourraient atteindre la rive orientale du canal de Suez en quelques heures, et porter à la Syrie un coup décisif en quatre jours. Mais, si l'Egypte est complètement rééquipée par la Russie, Israël devra à nouveau combattre sur deux fronts. De ce fait, certains hauts responsables du Pentagone pensent que, d'un point de vue strictement militaire, plus tôt Israël frappera sera le mieux...

» Ainsi, alors même que le département d'Etat refuse de prendre en considération les options militaires, et se prépare à un nouveau round diplomatique, le Pentagone tient à jour ses plans d'urgence, ajoute « Newsweek ».

AUX AGUETS

Les Soviétiques sont toujours disposés à profiter d'une éventuelle faiblesse militaire des Occidentaux, estiment les services de renseignements de l'OTAN dans un rapport soumis aux chefs d'état-major de l'OTAN réunis à Bruxelles.

« Bien qu'au niveau diplomatique, l'Union soviétique poursuive une politique de détente, il n'y a aucun signe qui permette de penser que le mot détente a un sens pour les responsables militaires du pacte de Varsovie », précise une note remise à la presse au sujet du rapport des services de renseignement de l'OTAN. « En fait, poursuit la note, ils continuent de maintenir des forces puissantes à un très haut niveau de possibilités d'intervention de façon à négocier avec l'Ouest à partir d'une position de force. »

LE CANAL

D'autre part, les services de renseignement notent que l'ouverture, l'an prochain, du canal de Suez favorisera considérablement les mouvements de la marine soviétique déjà fortement implantée en Méditerranée orientale et dans l'océan Indien.

Enfin, ces services estiment que si une détérioration dans les relations égypto-soviétiques avait été enregistrée au début de 1974, la situation s'est considérablement améliorée au cours des dernières semaines. Des armes ont été livrées à l'Egypte, mais, notent les services, le niveau de ces livraisons semble plus réduit que celui de 1973. Les forces syriennes, révèlent-ils ont été récemment approvisionnées en missile « Scud » et en avions « Mig 23 ». Des armes soviétiques ont été également livrées à l'Irak, à la Somalie et à la République démocratique populaire du Yémen.

Soldats israéliens, en compagnie du ministre de la défense cherchant des terroristes (Téléphoto AP)

Douze ans de prison à Mgr Capucci

JÉRUSALEM (Reuter). — Mgr Capucci, archevêque melchite de Jérusalem, a été condamné lundi à douze ans de prison par le tribunal civil de Jérusalem.

Il avait été reconnu coupable sur les trois chefs d'inculpation retenus contre lui : contact avec un agent ennemi, coopération avec une organisation illégale et transport et détention d'armes pour le compte de cette organisation (le Fatah). L'accusation avait requis vingt-cinq ans de prison.

Le prélat avait plaidé non coupable et essayé de faire valoir que les autorités israéliennes n'avaient pas le droit de le juger parce qu'il jouit de l'immunité, comme un diplomate.

Le défenseur arabe de Mgr Capucci, avait plaidé les circonstances atténuantes, rappelant que le procès se déroulait en des temps difficiles.

Il a comparé les actes reprochés à son client à ceux des maquisards juifs qui se battaient contre la domination britannique avant la création de l'Etat d'Israël.

« Ces actes étaient considérés comme crimes par les Britanniques, mais pas par les juifs pour des raisons nationales », a-t-il dit, interrompu par le président lui rappelant que le tribunal avait à juger des atteintes à la sécurité de l'Etat et n'avait pas à discuter de politique.

Mgr Capucci s'est levé après la plaidoirie de son avocat pour prononcer un discours passionné. « Si tu baissais les yeux sur cette ville sacrée, tu y verrais tes fils en prison et tu pleurerais », s'est-il écrié levant les yeux vers le Christ.

Cette ville sera toujours sainte et sa sainteté dépassera toujours ceux qui la dirigent, tes voies et tes actes sont plus puissants que la cruauté des dirigeants », a poursuivi l'archevêque qui a conclu : « Je crois à la paix et à la justice et, comme vous, je crois au cher Etat de Palestine ».

Menaces algériennes contre la Suisse

ALGER (Reuter). — Sous le titre « Les relatiosn arabo-suisses en passe de se détériorer », le quotidien national algérien « El Moudjahid » s'en prend très vivement à la Suisse qu'il accuse de partialité en faveur d'Israël.

« L'adhésion de la Suisse à l'Agence internationale pour l'énergie, dirigée essentiellement contre les pays arabes producteurs de pétrole, la servilité aveugle de la presse suisse à la propagande sioniste, la mainmise du lobby pro-israélien sur le parlement helvétique, dont les outrances antiarabes ont atteint un degré inquiétant, la passivité, l'impuissance ou la complaisance du gouvernement de Berne peu enclin à assumer entièrement ses responsabilités à l'égard de ceux qui distillent la haine antiarabe et affichent allègrement leur allégeance à Tel-Aviv au mépris de la « neutralité » suisse, ne cessent de susciter l'indignation la plus vive des pays arabes et de heurter de front les relations arabo-suisses, dont certains indices indiquent qu'elles sont en passe de se détériorer », écrit le journal.

CHANTAGE

Le quotidien algérien estime « qu'il est devenu indispensable d'examiner les mesures à prendre, de sorte que la Suisse comprenne qu'elle ne peut indéfiniment nous nuire sans se porter préjudice et desservir ses intérêts supérieurs ».

« Il n'est pas exclu, ajoute-t-il, que les accords commerciaux passés avec elle soient remis en cause et que les fonds entreposés dans ses banques soient retirés. D'aucuns s'attendent aussi à voir les relations diplomatiques être ramenées à une moindre échelle. »

(NDLR ATS : interrogé au sujet des allégations du journal algérien, le Palais fédéral n'estime pas opportun, pour l'instant, de prendre position dans cette affaire).

Les premiers pas de Makarios

NICOSIE (AP). — Après avoir reçu le corps diplomatique, Mgr Makarios s'est rendu hier à Larnaca, sur la côte sud de l'île, pour y visiter quatre camps de réfugiés de Cypriotes grecs.

L'ethnarque souhaite étudier personnellement la situation avant de décider le type de règlement qu'il cherchera à obtenir avec le chef de la minorité cypriote turque.

Il s'est donné deux semaines pour faire cette étude lors de l'accord conclu à Athènes avec le gouvernement grec et le chef de la majorité parlementaire cypriote grecque, M. Clerides, qui a assuré son intérim à la présidence.

M. Clerides, pour sa part, a menacé de démissionner de ses fonctions de négociateur si, dans 15 jours, Mgr Makarios n'a pas accepté de poursuivre les entretiens avec les Cypriotes turcs pour parvenir à un règlement politique.

Mgr Makarios a déclaré aux chefs de mission diplomatique qu'il fera «tout son possible en faveur d'une solution pacifique qui donnera aux Cypriotes grecs et turcs l'occasion de vivre en paix ».

L'enthousiasme des partisans de l'archevêque. (Téléphoto AP)

Paris : si une présidentielle

PARIS (AP). — Selon un sondage Interopinion publié hier par « Le Quotidien de Paris » (gauche), M. François Mitterrand obtiendrait 53 % des suffrages exprimés et M. Giscard d'Estaing 47 % si une élection présidentielle avait lieu aujourd'hui.

Si l'on tient compte de 20 % d'indécis parmi les personnes interrogées, les résultats sont les suivants : Mitterrand : 43 % ; Giscard d'Estaing : 37 %.

« Le Quotidien de Paris » précise qu'il s'agit du premier sondage d'une série qu'il publiera régulièrement.

Cancer : un nouveau pas est franchi

De notre collaborateur scientifique :

Les équipes des professeurs Fauve et Jacob, de l'institut Pasteur à Paris, viennent donc de faire progresser d'un nouveau pas important la recherche sur le cancer. Ils sont parvenus (rappelons-le) à mettre en évidence le mécanisme grâce auquel tant les cellules cancéreuses que celles du placenta parviennent à déjouer les systèmes naturels de défense destinés, soit à les faire disparaître soit à les rejeter.

On s'était en effet étonné de constater que les mécanismes immunologiques de défense paraissaient globalement intacts tant pour le cancéreux que pour la femme enceinte — capables tous deux de lutter contre des agressions bactériennes par exemple — mais qu'ils semblaient inopérants à l'échelle locale : les cellules cancéreuses pouvant se développer sans encombre, et le placenta — pourtant « corps étranger » dans le ventre de la mère — n'étant pas rejeté comme une vulgaire greffe.

AU NIVEAU DU « MANGEUR DE CELLULES »

L'explication que proposent les chercheurs français se situe au niveau de l'un des types de cellules chargées de notre protection à l'égard des corps étrangers ou des cellules indésirables (mortes, déréglées ou cancéreuses par exemple) : le macrophage. Les professeurs Fauve et Jacob pensent en effet avoir montré que ce type de cellules, destiné à alerter d'autres systèmes de défense de l'organisme (notamment les globules blancs) est capable parfois de digérer le corps « étranger », est mis hors service par une substance libérée localement. Ainsi, les cellules qui permettent au placenta de s'accrocher dans les tissus de la mère, tout comme la cellule cancéreuse, libéreraient un produit qui mettrait en échec, à petite échelle, les mécanismes immunologiques, sans affecter la défense générale de l'organisme.

La découverte est importante, dans la mesure où il pourrait être possible un jour, si l'on arrive à trouver un antagoniste à cette substance, de rétablir le rôle des macrophages et avec lui la défense immunologique normale. Cependant, il convient auparavant d'identifier cette substance chimique — les chercheurs français n'ont que quelques indications, seulement, à cet égard — puis de vérifier qu'il n'y en ait pas d'autres dont le rôle soit analogue.

PATIENCE

Tout en relevant donc que cette découverte ne peut avoir encore aucune application pratique, comme le professeur Jacob a d'ailleurs tenu à le souligner, il est nécessaire en outre de préciser qu'elle ne touche pas au processus de cancérisation lui-même. Or, il n'est pas dit qu'en rétablissant un système de défense efficace, on puisse compenser la rapidité de prolifération des cellules cancéreuses. Il est donc exagéré sans doute de dire — comme l'a fait durant le week-end la presse française — qu'il s'agisse de « la découverte la plus importante du siècle ». Mais elle n'en fait pas moins progresser, à la fois la recherche sur le cancer et la physiologie du développement.

E. Sch.

Après le succès républicain en Grèce

ATHÈNES (Reuter). — A une immense majorité (plus des deux tiers des votants) les Grecs ont dit résolument oui dimanche à la République et non, pour la seconde fois en moins de deux ans, au retour de leur ancien souverain, Constantin.

Le résultat de ce vote référendaire historique, qui met fin à cent quarante ans de monarchie, a été accueilli dimanche soir par des manifestations de liesse dans les rues d'Athènes, où des dizaines de milliers de personnes ont défilé, beaucoup portant des placards hostiles au souverain déchu et à sa mère, la reine-mère Frederika.

Tandis que la plupart des dirigeants de l'opposition se félicitaient de l'issue du scrutin, le premier ministre Caramanlis a estimé que « les incertitudes sur la forme du gouvernement avaient été éliminées de façon décisive ». Le premier ministre, qui a remporté lui-même une victoire écrasante aux élections législatives du 17 novembre dernier, a exhorté également le peuple grec à respecter sans réserves le verdict populaire et à faire face dans l'unité à l'avenir.

Le premier ministre doit faire demain une déclaration de politique générale devant le parlement, lequel s'est réuni hier pour la première fois depuis le coup d'Etat militaire d'avril 1967, en vue d'élire son président.

A l'issue du débat qui suivra la présentation du programme de gouvernement, l'assemblée, où M. Caramanlis dispose d'une confortable majorité — 220 sièges sur 300 — aura à voter sa confiance au premier ministre. Ensuite, les parlementaires devront probablement choisir un président de la République par intérim, car on s'attend généralement à ce que l'actuel chef de l'Etat, le général Ghizikis, remette sa démission à l'issue du débat afin qu'un président civil soit désigné.

Le nom le plus souvent avancé pour occuper provisoirement la magistrature suprême est celui de M. Canellopulos, 72 ans, qui était premier ministre au moment de la prise de pouvoir des militaires. M. Canellopoulos, un farouche adversaire de la junte, a été assigné à la présidence à plusieurs reprises au cours de ces dernières années en raison de ses déclarations hostiles au régime militaire.

POUR APRÈS

Le parlement aura ensuite pour tâche de réviser la constitution actuelle, qui remonte à 1952, et de déterminer le mode de nomination du chef de l'Etat. M. Caramanlis passe pour être en faveur d'un système constitutionnel où le chef de l'Etat n'aurait qu'un rôle purement protocolaire et où l'essentiel du pouvoir reposerait entre les mains du premier ministre.

En ce qui concerne le sort de l'ex-roi Constantin, M. Lambrias, sous-secrétaire à la presse et à l'information, a estimé qu'il serait « mal avisé de sa part de rentrer en Grèce comme simple citoyen, avant qu'un certain temps ne se soit écoulé ».

Les républicains fêtent leur victoire (Téléphoto AP)

Le sommet des Neuf de la CEE à Paris

PARIS (AP). — Le sommet réunissant, à Paris, à l'initiative du président de la République française, les neuf chefs d'Etat ou de gouvernement du Marché commun, a commencé hier après-midi au Quai d'Orsay.

Intervenant au cours de la première séance de la conférence, M. Ortoli, président de la commission européenne, a lancé un appel aux neuf chefs de gouvernements et à leurs ministres des affaires étrangères pour qu'ils saisissent l'occasion qui leur est offerte de resserrer leurs liens et d'harmoniser leur politique face « à une situation économique et sociale dangereuse ».

Dans cette intervention, dont les grandes lignes ont été rapportées par les services de la commission, M. Ortoli a rappelé les grands problèmes — inflation, récession, énergie — que l'Europe doit affronter et qu'elle doit, selon lui, affronter en commun et non pas en ordre dispersé.

« C'est la dernière occasion de faire un bon choix » a même affirmé le président de la commission en insistant pour que les Neuf acceptent leur situation d'interdépendance, en organisant pour cela la solidarité communautaire pour résoudre les problèmes qui mettent en cause les intérêts étroitement liés des Etats membres.

Pour assurer cette solidarité, M. Ortoli a souhaité la mise au point d'une organisation institutionnelle claire en soulignant que les Neuf doivent accepter des procédures contraignantes, seules capables à ses yeux d'assurer la convergence de leurs politiques respectives. Dans le domaine économique, il a réy clamé l'élaboration de politiques complémentaires et non pas isolées, en faisant appel à la solidarité contre l'égoïsme.

Enfin, traitant de la politique énergétique, il a réclamé une politique également communautaire sur le plan intérieur, visant à une réduction de la consommation pour diminuer la dépendance vis-à-vis de l'extérieur à court terme et à moyen terme l'accroissement des ressources propres de la communauté. Une telle politique permettrait à la communauté, selon lui, de faire valoir ses intérêts dans ses relations avec les pays producteurs comme avec les pays consommateurs.

VU DE BONN

Pour sa part, le porte-parole de la délégation allemande, M. Boelling, a fait ressortir que le chancelier Schmidt n'était nullement venu à Paris « dans l'intention de jouer à l'athlète musclé en exhibition ».

Il a ajouté que le chef du gouvernement fédéral était cependant persuadé que ses récents contacts à Londres aussi bien qu'à Washington avaient permis de mieux cerner certains problèmes.

« Il ne faut néanmoins pas attendre des résultats spectaculaires de la rencontre au sommet de Paris », a souligné M. Boelling. « Il ne sortira rien de pompeux de ces entretiens et il ne s'agit pas non plus d'une fête du couronnement européen. On pourrait parler plutôt d'une séance de conseil d'administration d'une holding destinée à resserrer les rangs des différentes filiales. »

LES PÉTRODOLLARS

Concernant le « recyclage » des pétrodollars, le porte-parole officiel allemand a déclaré que le gouverement de Bonn attache du prix à une attitude commune afin que la communauté puisse se présenter unie au plan international.

Quant à la politique de l'énergie, M. Boelling a souligné que Bonn tenait à ce que la conférence discute de l'action commune des consommateurs de pétrole. Il a ajouté que la délégation allemande appuyait la position du président Giscard d'Estaing visant à éviter une confrontation entre pays producteurs et pays consommateurs.

UN FAIT PAR JOUR

D'Athènes à Nicosie

Le rideau est tombé sur Athènes. Et puis aussi à Nicosie. Terminé. Eteignez les lumières. Passons à autre chose. Encore un moment. Ne Partez pas déjà. Ecoutez : les trois coups, à nouveau, vous rappellent. Deux actes seulement viennent d'être joués. La pièce n'est pas finie. Que chacun regagne sa place. L'important reste à faire. Et à dire.

C'est qu'il s'en est passé des choses depuis 30 ans. A Athènes. Comme à Nicosie. Ce fut tour à tour, dans chaque capitale, l'explosion de joie, l'enthousiasme, les regrets. Un autre livre. Un autre maître. Des flots d'amour. Une marée de haine. Suivant l'année, les hommes ou le moment. Ouf : on était délivré. Oui : on était libre. Et vive le roi, bien sûr. Et puis, aussi bravo à la République. Mourons pour l'Enosis. Pardon, vous vous trompez : vive l'indépendance. Makarios est un saint. Makarios est un bandit. Et Grivas un héros. En tout cas : vive l'avenir. Entre deux guerres. Ou deux révolutions.

Combien la Grèce et Chypre enfilèrent-elles de robes neuves pour se présenter, le cœur battant, aux fiancés — nombreux — que, tour à tour elles se donnèrent. Avant le drame ou le divorce. Avant la trahison et le nouvel émoi. Ce qui s'est passé, samedi, à Nicosie, et dimanche à Athènes, n'est que péripétie. Bientôt tout peut changer. Sans que pour autant le nouveau vainqueur soit sûr de la durée. Sur le plan politique, en Grèce, comme à Chypre, le temps n'existe pas. Le système ne dure que l'instant d'une danse. Le temps de changer de danseur. De prisonnier. Et de gardien. Ainsi, voit-on Caramanlis, qui fut un des premiers à prendre la liberté par la taille, afin de mieux étouffer ses cris, devenir le drapeau de la démocratie.

Ainsi les Grecs, qui dans leur histoire mouvementée, oublièrent tant et tant de choses, ont même perdu de vue un fait pourtant essentiel : Constantin, malgré ses erreurs, avait été le premier à tenter de malmener le régime des colonels. Tout le monde semble avoir oublié que si Constantin dut prendre le chemin de l'exil c'est un peu, — beaucoup — à cause de cela. Mais, le peuple est tout à sa joie, enivré par la fête. Ne lui reprochons rien. S'il a un peu perdu la tête, il la retrouvera sans doute, quand les partis grecs, à nouveau, s'affronteront. Quand il apparaîtra que Caramanlis dont il ne convient pas de dissimuler les mérites, n'aura construit que sur du sable. Quand l'Agora à nouveau déchirera les meilleurs.

La cause de la monarchie n'est pas vaincue. Elle est simplement en sursis. Et c'est peut-être mieux ainsi. Il vaut mieux que les Grecs aient fini de valser. En fait, ce qui vient de se passer dimanche, c'est moins le choix entre la République et la démocratie couronnée, qu'un des aspects de la lutte, opposant depuis des années Caramanlis à Constantin, la photo d'un combat qui commença, au jour déjà lointain, où Caramanlis, refusant de cautionner la politique d'un jeune souverain mal conseillé, prit avant tout le monde, le chemin de Rome et de Paris.

Le retour de Makarios est une tranche de comédie interprétée sur un volcan. Makarios acteur, Makarios tribun, Makarios surpris, et surprenant les autres. Makarios encore vivant, 20 ans après sa déportation aux Seychelles. Dix ans après que les deux communautés se furent déclarées une guerre sans merci. Rien n'est arrangé. Rien ne s'arrangera. A moins que Makarios change. D'adversaires ou d'amis. Il y a 20 ans il disait : « La Grèce est une grande idée. Et avec cette idée nous resterons unis ». Il y a 12 ans il ajoutait : « Tant que les hommes de l'EOKA n'auront pas exterminé la communauté turque, leur devoir ne sera pas accompli ».

Combien de partisans de l'EOKA, Makarios a-t-il fait abattre ? Alors que les généraux turcs se préparent à sortir de leurs casernes. Mettant fin au théâtre. Même à Ankara.

L. GRANGER

AUTOUR DU MONDE

POUR TOUT SAVOIR

EUROPE

Opération coup de poing en Sicile

PALERME (Reuter) — Plus de deux mille sept cents personnes ont été appréhendées au cours du week-end dans l'ouest de la Sicile à la suite d'une vaste opération « coup de poing » menée par les carabiniers en vue de lutter contre la criminalité dans l'île.

La police, annonce que ces interpellations l'ont conduite à écrouer 223 criminels et à inculper 2499 personnes, qui ont été mises en liberté provisoire.

Paris : le coton s'allie à la laine

PARIS (AP) — Après le mariage Citroën-Peugeot, un rapprochement se dessine dans le textile en France.

Un communiqué du secrétariat de M. Boussac a en effet annoncé dans la nuit de dimanche à lundi que M. Sarre, président directeur-général de « la Lainière de Roubaix », le groupe appartenant à M. Jean Prouvost, assumera désormais la présidence du directoire du « Comptoir de l'industrie textile de France », appartenant à M. Boussac.

Après les attentats de Guilford

LONDRES (AP) — Six personnes, dont une femme et une jeune fille, ont été inculpées de meurtre pour les deux attentats à la bombe qui ont fait cinq morts et 60 blessés le 5 octobre dernier dans deux « pubs » de Guilford, localité située au sud de Londres.

Leur inculpation porte à 13 le nombre des personnes poursuivies pour ces deux attentats, qui ont été officiellement attribués à l'I.R.A.

PROCHE-ORIENT

Un assistant d'Eichmann en Syrie

HAIFA (Israël) (Reuter) — L'institut de documentation sur le nazisme a annoncé à Haïfa (Israël) qu'il avait communiqué aux autorités ouest-allemandes un dossier sur M. Brunner, ancien assistant d'Eichmann, qui est actuellement conseiller du gouvernement syrien à Damas.

Des armes pour le Koweït

KOWEIT (Reuter) — Le Koweït a confirmé ses commandes d'armes à la France et aux Etats-Unis. Il annonce que du matériel militaire a également été demandé à l'Union soviétique.

Le Koweït a commandé des chasseurs à réaction à la France et aux Etats-Unis. A ceux-ci, il a également commandé des missiles sol-air, tandis que c'est à la France encore qu'il a demandé des hélicoptères.

AMÉRIQUE

Ford favori

PRINCETON (New-Jersey) (AP) — Si des élections présidentielles avaient lieu maintenant, le président Ford battrait ses adversaires démocrates, révèle un sondage de l'institut Gallup.

La crise de l'automobile aux Etats-Unis

DETROIT (AP) — Quelque 160.000 travailleurs de l'industrie automobile sont en chômage technique cette semaine. Pour 90.000 d'entre eux, aucune date limite n'a été fixée à leur congé forcé.

Ils ne retrouveront probablement pas leur emploi tant qu'une amélioration sensible des ventes de voitures ne sera pas intervenue. Le mois dernier, les ventes ont accusé une baisse de 35 %.